



RAPPORT ANNUEL
Responsabilité sociétale

2011



Dans un Groupe comme le nôtre, l'environnement n'est pas une fonction support, mais le cœur de métier. Notre raison d'être est d'accompagner nos clients et de les aider à prendre en charge professionnellement cette problématique sur l'ensemble de la chaîne, de la conception à la consommation en passant par tous les stades de production et de logistique nécessaires. Ce faisant nous sommes plus que des prestataires de services, nous nous inscrivons comme des partenaires stratégiques par notre offre globale.

Nous avons évolué ces dernières années, tout comme le monde dont nous sommes partie prenante et qui est en évolution permanente. Nous avons su adapter nos prestations et la manière dont nous exerçons nos métiers à l'évolution des besoins de nos clients certes, mais aussi de ceux exprimés par la société dans sa globalité, par les territoires où nous exerçons notre activité.

Des attentes nouvelles se sont faites jour, guidées pour une large part par l'évolution des préoccupations du monde qui nous entoure. Les ressources se font rares, les gisements se tarissent ou montrent leur finitude, et peut-être plus encore, tout un chacun en a pris la vraie mesure et souhaite que le problème soit pris à bras le corps. C'est pourquoi nos métiers évoluent et s'axent de plus en plus sur les valorisations des matières réutilisables contenues dans les déchets, ainsi que des énergies pour l'essentiel renouvelables qui peuvent en être extraites. Ce sont les nouveaux gisements de ressources de ce début de 21^{ème} siècle et le cœur de l'activité de Séché Environnement.

Pour y arriver, nous intervenons de plus en plus en amont pour apporter par nos conseils notre pierre à la réduction à la source ou à la meilleure préparation du déchet pour le mettre en position d'être recyclé ou valorisé dans les meilleures conditions techniques, économiques et environnementales.

Notre contribution à une économie verte et à l'écologie industrielle est indissociable d'une excellence environnementale nécessaire pour gérer tous les types d'impacts de notre activité. Il serait inconcevable de ne pas s'appliquer à soi-même le savoir-faire mis à la disposition des tiers : ainsi nous devenons nous-mêmes largement autosuffisants en matière d'énergie, économes en eau, utilisons une fraction des déchets pour satisfaire partiellement nos propres besoins en matières premières, préservons la biodiversité et luttons contre le changement climatique.

Cette croissance raisonnée, économe en ressources et à l'écoute des attentes des parties-prenantes, est rendue possible par les femmes et les hommes qui composent le Groupe et de leurs actions de recherche et d'innovation, généralement dans le cadre de partenariats avec les autres acteurs des territoires, et à travers nos investissements qu'ils soient en propre ou plus récemment sous forme de délégations de services publics.

Partagée par l'ensemble des salariés, cette vision et son interprétation pratique au quotidien sont largement commentées dans le présent rapport de responsabilité sociétale de l'entreprise, qui reprend comme chaque année les nouvelles actions mises en place au sein du Groupe.

Mais ce qu'il est important de retenir, c'est que l'unité du Groupe est avant tout un état d'esprit unique, une culture d'entreprise, qui revendique comme priorités l'innovation, l'exigence environnementale et la proximité entre les hommes.

Joël Séché
Président-Directeur Général





SOMMAIRE

VISION 3

Voir ■ Comprendre ■ Concevoir

La vision et la stratégie	4
En synergie avec les parties-prenantes	12
Préparation de l'avenir	20

INTERPRÉTATION 27

Donner un sens ■ Matérialiser

Industriel, prestataire de services à l'environnement	28
Femmes et hommes au cœur de l'entreprise	46
Santé et sécurité au travail, une priorité absolue	54
Empreinte économique et initiatives citoyennes	58

PERFORMANCE 61

Mesurer ■ Réussir

La création de valeur	62
Utilisation durable des ressources du 21 ^{ème} siècle	72
Le monde du vivant	76
Ecosystèmes et exercice d'une activité industrielle	86

VISION

Voir ■ Comprendre ■ Concevoir





LA VISION ET LA STRATÉGIE

La production de déchets fait partie des actes de la vie et de l'homme en société, trouvant son fait générateur tant dans les phénomènes naturels que dans l'activité économique.

On ne vit pas avec ses déchets. Ils doivent être évacués : leur présence est ressentie comme une atteinte à la dignité, qui va bien au-delà de la perception des nuisances induites (sanitaires, olfactives, visuelles). Mais les repousser hors de la vue ne règle en rien le problème de leur devenir. La nature ne permet pas à elle seule de fermer les cycles de vie par la biodégradabilité, et ne saurait en tout état de cause absorber la diversité et les volumes croissants des déchets produits par l'activité humaine.

La dualité du déchet s'exprime :

- ▣ dans ce geste premier de celui qui l'a généré et ne veut plus le voir ni s'en souvenir - il le jette, le pousse hors de sa vue - ;
- ▣ et dans celui des professionnels qui le prennent en charge pour :
 - en extraire des ressources nouvelles, de l'énergie ;
 - sécuriser et contrôler les nuisances potentielles des résidus ultimes.

Contribuer à une « belle planète » où il fait bon vivre, économe en ressources et préservant la biodiversité

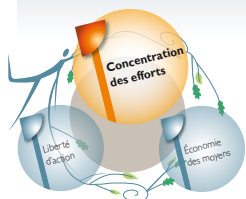
L'enjeu pour Séché Environnement est de permettre une vie harmonieuse dans un cadre de vie sain, à travers son savoir-faire en matière environnementale en général, et de la valorisation et du traitement des déchets en particulier.

Pour cela, il lui faut assurer la pérennité et la croissance de son activité dans la durée, en d'autres termes sa contribution au développement durable, ce qui implique la nécessité de déployer :

- ▣ Une grande qualité environnementale de son intervention (gestion des impacts)
- ▣ Un très bon niveau social
- ▣ Et une symbiose sociétale avec ses territoires.

La stratégie de responsabilité sociétale de Séché Environnement repose sur trois axes





Concentration des efforts

Sécché Environnement se consacre entièrement à son cœur de métier : la valorisation et le traitement des déchets, et y concentre tous ses moyens et ses forces. Son histoire est celle d'approfondissements successifs de ses métiers et de ses savoir-faire. La palette des réponses apportées à la clientèle s'est élargie, mais l'effort reste centré sur le déchet.

La concentration des moyens concerne non seulement les investissements, mais également la richesse humaine indispensable pour développer un savoir-faire et le capitaliser, et profiter au mieux des retours d'expérience.



Le spécialiste du stockage des déchets

1985
2000

Le spécialiste des traitements des déchets

2000
2008

Le spécialiste des métiers de l'environnement et de la valorisation des déchets

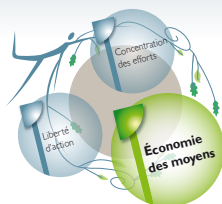
2008
...

Richesses humaines

Richesses humaines de Sécché Environnement avec un personnel :

- ▀ **Stable :**
 - 96% des contrats sont à durée indéterminée
 - 2,5% de rotation annuelle du personnel (ratio des départs CDI sur effectif)
- ▀ **Formé :** 20 000 heures de stages en 2011
- ▀ **Dans le respect des grands équilibres :**
 - la parité étant respectée dans toutes les fonctions hors process, qui elles impliquent des contraintes de type industrielles.
 - de génération : 41 ans d'âge moyen.
 - d'expérience : avec une ancienneté moyenne supérieure à 10 ans.

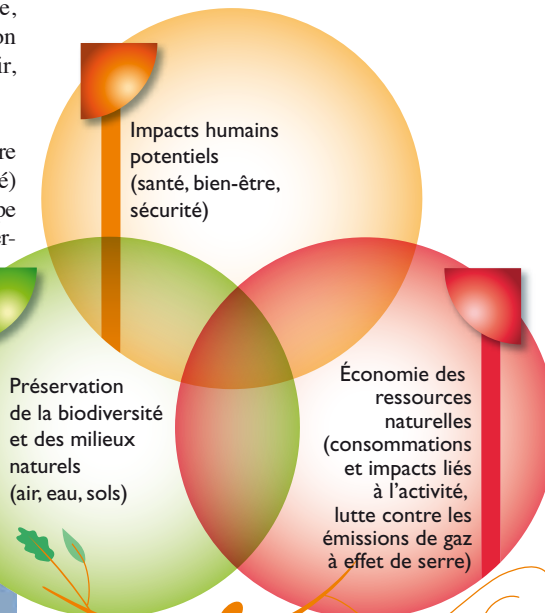




Économie des moyens

L'économie concerne aussi bien l'optimisation des moyens mis en œuvre pour accomplir une tâche, pour intervenir au meilleur coût que la préservation des ressources naturelles de la planète : l'eau, l'air, la biodiversité, l'énergie, les matières.

Par des opérations de valorisation des déchets (matière ou énergie), de traitement (réduction de la nocivité) et de stockage (isolation de la biosphère), le Groupe contribue à une fonction sociétale importante. Il intervient à la croisée de trois sphères d'impacts:



Énergie positive

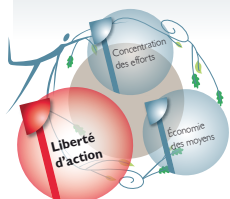
Les nouvelles technologies de recyclage «matière» ont permis de démarrer deux centres de tri de déchets ménagers qui disposent d'ores et déjà des moyens de valoriser demain certaines catégories de matières qui aujourd'hui n'ont pas encore leur filière.

Les valorisations à travers des processus plus complexes, proches de la chimie, des solvants, des métaux comme le nickel, le molybdène, le chrome ou le zinc contenus dans des déchets industriels s'inscrivent dans une démarche d'écologie industrielle, les déchets des uns étant reconvertis en matières premières pour d'autres. C'est une économie de ressources rares.

La valorisation énergétique, sous ses formes de chaleur et d'électricité, que ce soit du biogaz ou de l'incinération, a permis d'extraire des déchets 645 GWh, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle moyenne de 735 000 habitants (hors chauffage).

Au total, le Groupe retire des déchets plus du double d'énergie que celle totale dont il a besoin pour leur traitement. Séché Environnement est une entreprise « à énergie positive ».

C'est une économie de ressources fossiles, mais c'est également une contribution à la lutte contre le changement climatique. Ces énergies fossiles non consommées, auxquelles se sont substitués les déchets, n'émettront pas leur dose supplémentaire de carbone à l'atmosphère par le jeu des gaz à effet de serre.



Liberté d'action

La possibilité ouverte de tenter et d'entreprendre

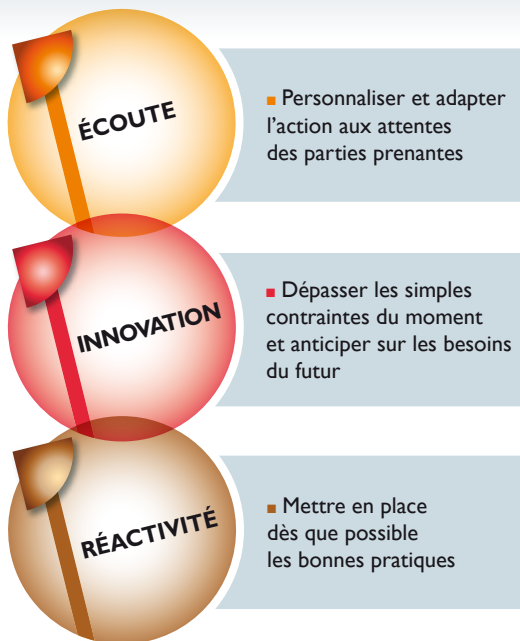
Cette liberté tient à la structure et à l'organisation même du Groupe :

- Une forte culture d'entreprise, ancrée dans son « code génétique ». C'est l'adhésion de tout son personnel à des valeurs
- Une indépendance qui lui laisse la liberté de ses choix, due à la structure de l'actionariat
 - à la fois de type patrimonial qui assure la continuité, la stabilité et la prise en compte des intérêts à long terme
 - et la cotation en Bourse qui ouvre l'accès aux outils de financement.

En d'autres termes une gouvernance « originale »

- Une autonomie, disposant en propre des moyens nécessaires
 - qu'il s'agisse de la large palette d'outils techniques et d'installations,
 - ou du potentiel humain tant en termes de compétences que de recherche.

Le Groupe n'est pas tributaire de tiers et peut mener une opération de bout en bout, avec une totale traçabilité et sans rupture de la chaîne des responsabilités.



TROPHÉES RÉGIONAUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
PAYS DE LA LOIRE

Lauréat 2011

Séché Environnement lauréat 2011 des Trophées du Développement Durable, Pays de la Loire

Ce prix, décerné par la CGPME et EdF en partenariat avec la Banque Populaire Atlantique, avec l'appui de l'Ecole des Mines de Nantes, les écoles ESAIP et ESA d'Angers, et le soutien de la Région des Pays de la Loire et de son Conseil Economique Social et Environnemental récompense une entreprise qui a mis en œuvre une démarche innovante, pertinente au regard du Développement Durable, dont la durabilité impacte sa stratégie.





Une organisation dédiée au développement durable

Renforcer la culture de responsabilité

L'organisation de Sèche Environnement permet d'attribuer à chacun ses responsabilités, collectives et individuelles, tout en conservant la flexibilité nécessaire à une bonne réactivité commerciale. Les principes de responsabilité, qui constituent le cadre de référence de l'entreprise, sont matérialisés dans des textes affichés dans tous les sites et/ou remis à tous les salariés, ou du moins à ceux concernés par leur objet. Leur non-respect constituerait une faute grave.

Des engagements publics, reconnus et ciblés

Sèche Environnement a pris des engagements en fonction de la hiérarchisation des enjeux, aux niveaux :

- **Du Pacte Mondial des Nations Unies**, avec ses dix principes dévolus au respect de l'homme en tant qu'être et en tant que travailleur, à la préservation de l'environnement et à la lutte contre la corruption ;
- **De grandes organisations sociétales** reconnues pour leurs actions dans des domaines spécifiques comme Transparence International – France, le Comité 21, Orée ou Entreprises pour l'Environnement (EpE) ;
- **Des organisations professionnelles** dont relève son activité, comme l'Union des Industries Chimiques (UIC) ou les diverses fédérations professionnelles (dont la FNADE).



Des déclinaisons dans la stratégie d'entreprise

- **Par des Codes d'éthique** aux valeurs partagées par tous, et qui s'imposent à tous, basés sur la Charte du développement durable et ses déclinaisons (Charte Qualité Sécurité santé Environnement QSSE, Codes individuels de comportements et d'actions) ;
- **Par des bonnes pratiques**, comme les achats responsables (recours au commerce équitable, recherche de fournisseurs appliquant ces mêmes principes).

Des organisations nécessaires à l'atteinte des objectifs

- **Par des structures adaptées**, tant de management « hiérarchique », commercial et technique, que d'organisations transversales comme les réseaux des responsables QSSE et de laboratoires, ou encore les groupes de travail au niveau élémentaire sur la problématique du développement durable appliqué au site ;
- **Par la vérification au travers des certifications** de la bonne prise en compte des objectifs sociaux, environnementaux, de sécurité et de qualité.

Niveau individuel

Niveau chaque site industriel

Niveau Groupe

■ Codes individuels de comportements et d'actions

■ Droit d'alerte

■ Charte QSSE
Qualité, Sécurité,
Santé, Environnement

■ Charte
développement
durable

■ Adhésion au
Pacte Mondial
2003





La formation du personnel et sa sensibilisation au développement durable

Qu'il s'agisse des process, des produits et des services, les composantes sociales et environnementales prendront de plus en plus d'importance pour déboucher sur les écotechnologies, les clés de la nouvelle économie. Le collaborateur doit donc acquérir au cours de sa formation :

- **Une attitude** qui le porte à se préoccuper des générations futures et pas seulement du court terme ;
- **Une culture** riche d'éthique, alliant connaissances techniques, mais aussi économiques, sociales et humaines ;
- **Des savoirs** prompts à anticiper et à maîtriser les risques.

Des processus de reporting et d'analyse des écarts

Outre les approches économiques de niveau d'activité, de rentabilité et de structure financière, le reporting se préoccupe également d'indicateurs sociaux et environnementaux jugés pertinents par rapport aux impacts de l'activité :

- **La formation** qui prépare les collaborateurs à tenir leurs postes dans le futur ;
- **L'investissement** pour le caractère innovant des process pour traiter des déchets nouveaux, ou avec une meilleure efficacité (réduction des impacts, meilleure sécurité, amélioration du bilan énergétique) ;
- **La préservation des ressources** par les actions de valorisation, matière et énergie ;
- **Le respect de la biodiversité.**

Toutes ces actions conduisent en permanence à approfondir le dialogue avec les parties prenantes, à communiquer sur les bonnes pratiques dans un cadre de transparence, et enfin à redéfinir de nouveaux objectifs, plus ambitieux, en rapport avec l'évolution du contexte institutionnel des enjeux.

Exercer sa responsabilité sociétale au sens donné par l'ISO 26 000

A travers son adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies, Sécché Environnement s'est notamment engagé à respecter et promouvoir le respect des droits de l'Homme dans sa sphère d'influence et à veiller à ce que ses propres collaborateurs ne se rendent pas complices de violations de ces droits. Cette démarche se prolonge par l'application des lignes directrices relatives aux questions centrales de responsabilité sociétale de l'ISO 26 000.

L'ensemble du personnel a connaissance des engagements pris par le Groupe en signant les dix principes du Pacte Mondial, dont les clauses relatives aux Droits de l'Homme.

Un dispositif de droit d'alerte pour les salariés a été mis en place dès 2008 pour permettre d'identifier d'éventuels cas de dysfonctionnement. La rédaction en a été faite conjointement avec Transparency International – France, et la diffusion faite à l'ensemble du personnel par la remise individuelle des « Codes de comportements de d'actions » aux salariés du Groupe.

Des traductions ont été faites dans le document source en anglais pour le personnel à l'international, et localement en espagnol pour l'Espagne et l'Amérique latine.



Droits de l'Homme

Le Groupe se considère concerné par le respect des droits de l'Homme sous ses diverses formes (liberté syndicale, interdiction du travail forcé, obligatoire et/ou des enfants, respect des populations autochtones). Toutefois il estime être très peu exposé à ce risque, l'activité du Groupe se déroulant quasi exclusivement en France où l'ensemble des salariés sont couverts par une convention collective, et où les réunions syndicales et de représentation du personnel se sont déroulées conformément aux réglementations sociales, et où l'application de la loi prohibe les comportements contraires à la dignité humaine.

Loyauté des pratiques et lutte contre la corruption

Ces instructions figurent en bonne place dans les Codes de comportements et d'actions du personnel, en septième point : « Faire de son comportement éthique et respectueux des lois et conventions internationales en vigueur, la règle fondamentale de sa conduite des affaires ».



Un encadrement réglementaire, fer de lance de la « politique déchet »

Gestion des déchets

Le Code de l'environnement regroupe dans le livre V « Prévention des pollutions, des risques et des nuisances », l'ensemble des textes législatifs liés à la gestion des déchets et aux obligations d'élimination faites à tous les producteurs. Il y est précisé que le producteur de déchets reste responsable de ses déchets de la collecte à l'élimination finale, en particulier des déchets dangereux qui doivent être traités séparément. À ce titre, toute entreprise doit pouvoir, à la demande de l'administration, justifier des origines, nature, caractéristiques, quantités, destinations et modalités d'élimination de ses déchets.

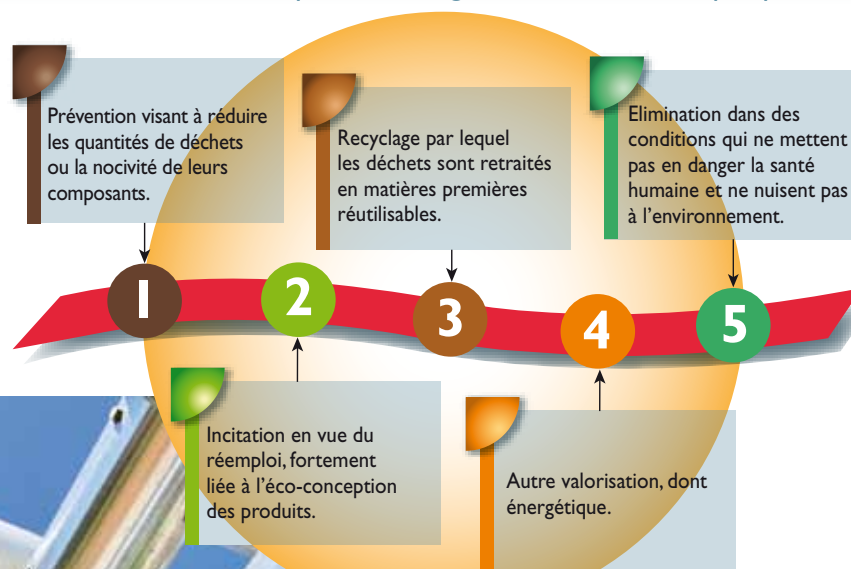
La législation française a transcrit en décembre 2010 en droit national la Directive cadre sur les déchets 2008/98/CE du 12 décembre 2008, ce qui a entraîné la modification récente de bon nombre de lois, décrets et arrêtés dont les derniers seront publiés en 2012.

Les textes législatifs issus du Grenelle de l'Environnement précisent un certain nombre de points de ces principes, et mettent en place des instruments financiers incitatifs tels que la modulation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) ou les conditions de reprise de l'énergie photovoltaïque, l'énergie du biogaz issu des déchets, la fiscalité sur les biocarburants.

La sortie du statut de déchet, marquée à la fois par la volonté du recyclage ou de réutilisation des produits, inscrite dans la loi Grenelle II, et par la nouvelle réglementation REACH qui accompagne la mise sur le marché, a progressé.

La création de nouveaux systèmes de REP (Responsabilité élargie du Producteur, c'est-à-dire des fabricants et metteurs sur le marché d'équipements ou de produits) avec la REP DASRI (l'élimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux produits par les patients en auto traitement), la REP ameublement et la REP déchets dangereux spécifiques des ménages complètent le dispositif.

La hiérarchisation de la prise en charge des déchets en cinq étapes



Directive cadre sur les déchets 2008/98/CE du 12 décembre 2008, transcrit en décembre 2010 en droit français



Les principales thématiques des réglementations récentes



Gestion des installations

Le fonctionnement des installations de traitement est également codifié dans la Directive cadre européenne sur les émissions industrielles dite IED du 24 novembre 2010. Ce texte regroupe 7 directives sectorielles dont celles sur les grandes installations de combustion, celle sur l'incinération des déchets, celle sur la gestion des huiles usagées et celles sur la gestion du dioxyde de titane.

Cette Directive se veut le pilier de la politique européenne des rejets dans tous les secteurs industriels.

Elle a entraîné directement ou indirectement un certain nombre de modifications de textes dont :

- La nomenclature des installations classées ;
- IED remplace la directive IPPC en renforçant encore le principe de prévention de la pollution à la source via un rôle plus important et primordial attribué aux documents « BREFs » qui regroupent les meilleures techniques disponibles avec leurs performances environnementales.

En 2011, le changement effectif de la nomenclature des installations de traitement de déchets a conduit tous les sites à déposer leur dossier de demande d'antériorité et pour certains un dossier complémentaire justifiant des volumes à considérer pour un éventuel classement ICPE avec Servitude d'Utilité publique : 12 sites sont concernés. Les régimes d'autorisation de tous les sites de déchets dangereux évolueront en 2012, avec de nouvelles formulations pour chaque arrêté d'exploitation.

Bien entendu Séch Environnement reste très attentif à toutes ces nouvelles dispositions. Pour assurer sa veille réglementaire, chaque site dispose en ligne, d'une base de données exhaustive, personnalisée, adaptée dans un souci d'efficacité aux seuls textes applicables à son propre périmètre.





EN SYNERGIE AVEC LES PARTIES-PRENANTES

La prise en compte des sensibilités des parties-prenantes

Les bénéfices attendus du dialogue

Séc Hé Environnement s'attache à l'écoute et au dialogue avec ses parties-prenantes dans une optique d'acquisition mutuelle de connaissance et de partage des préoccupations de chacun dans le but notamment de :

- Favoriser la confiance et le dialogue
- Aider les parties intéressées à comprendre les engagements, les politiques et les performances du Groupe
- Améliorer le fonctionnement du Groupe grâce à leurs commentaires ou suggestions
- Développer une culture d'entreprise largement partagée
- Accroître le soutien économique et la confiance des actionnaires.



Les engagements du Groupe à l'égard des problématiques durables

Le développement économique

- Assurer la pérennité du Groupe par une croissance maîtrisée et rentable à long terme ;
- Fournir à ses clients un service global de prise en charge et de traitement de leurs déchets, dans le respect de l'ensemble des normes réglementaires, avec une sécurité, une traçabilité et une transparence qui s'expriment dans le respect quotidien des hommes et de ses milieux.

Les attentes sociales

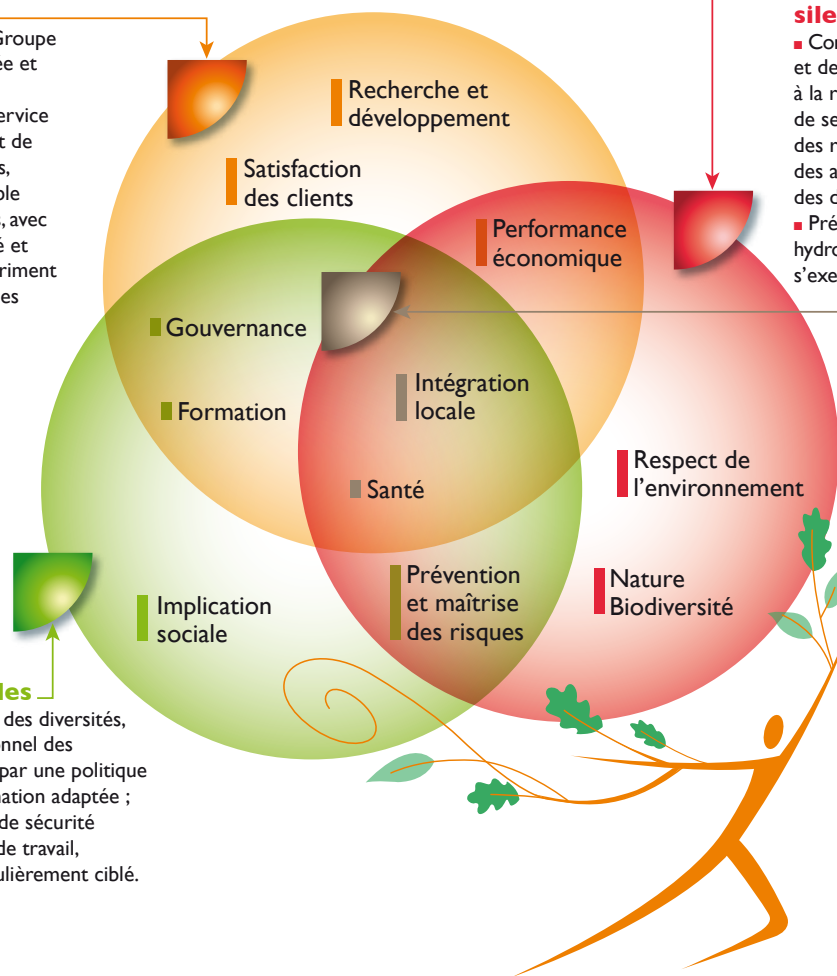
- Favoriser, dans le respect des diversités, l'épanouissement professionnel des collaborateurs du Groupe par une politique de recrutement et de formation adaptée ;
- Veiller à leurs conditions de sécurité et de santé à leurs postes de travail, par un management particulièrement ciblé.

La préservation des parties prenantes silencieuses

- Contribuer à la sauvegarde de la biodiversité et des milieux naturels, en prenant part à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et en oeuvrant à la préservation des ressources naturelles, en particulier par des actions de valorisation énergétique des déchets ;
- Préserver les milieux biologiques, hydro géologiques et physiques dans lesquels s'exerce l'activité du Groupe.

La symbiose sociétale

- Établir des relations de confiance avec l'ensemble du tissu économique et social en contact des sites en agissant en transparence ;
- Se positionner parmi les acteurs du développement économique et social des zones d'implantation.

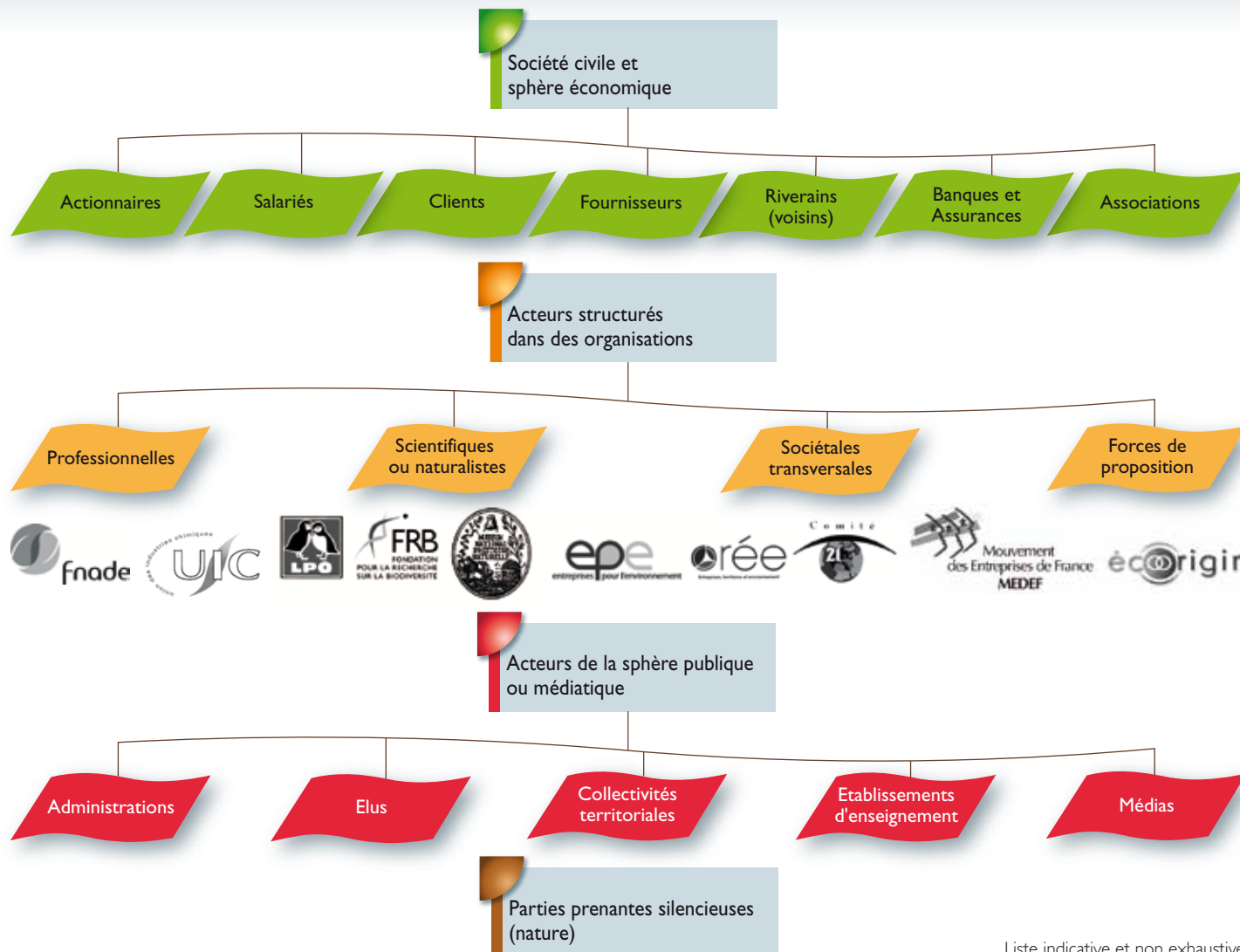




La galaxie des parties prenantes

Chacune des parties prenantes a ses propres exigences et requêtes vis-à-vis de Séché Environnement dans divers domaines, économique (rentabilité, loyauté des pratiques...), environnemental (maîtrise des impacts et préservation du paysage...), social (création d'emplois, santé et sécurité au travail...) et peut exercer son influence de diverses manières ou à travers des modes de pression variés.

Séché Environnement s'attache à être à l'écoute de toutes ses parties-prenantes dans un esprit constructif et de transparence, pour apporter les meilleures réponses à chaque situation et dans chaque contexte.



Liste indicative et non exhaustive

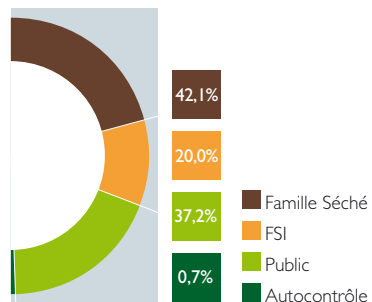


L'implication des actionnaires et des collaborateurs

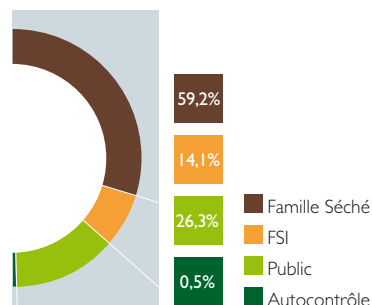
L'indépendance et la gouvernance

Un actionariat à la fois patrimonial et de société cotée

Détention du capital fin 2011



Détention des droits de vote fin 2011



Une politique d'information de tous les actionnaires

Sécéd Environnement a mis à disposition des actionnaires deux modules de formation à la bourse sur son site internet pour les aider dans le décryptage de l'information boursière et financière.

- Premier module : les clés pour comprendre les résultats des entreprises : présenter les différentes approches d'une entreprise cotée, expliquer un bilan et un compte de résultat, clarifier les principaux ratios financiers.
- Deuxième module : initiation aux mécanismes boursiers : expliquer le vocabulaire financier, décrire l'organisation des marchés financiers, apprendre à utiliser les ordres de bourse, présenter la négociation au comptant et le fonctionnement du SRD.

Des organes de direction pour une bonne gouvernance

Les fonctions de Président et de Directeur général sont assumées par Joël Séché. Aucune limitation formelle n'est apportée à ses pouvoirs. Du fait de la structure d'entreprise patrimoniale du Groupe, avec un actionariat familial prédominant et une présidence exercée par le principal actionnaire, le Conseil ne s'est pas encore doté à ce jour de comités spécifiques de nomination, d'audit ou de rémunérations.

Le Conseil d'administration applique des règles de fonctionnement internes qui découlent de l'application de la loi de sécurité financière (règles présentées dans le « document de référence 2011 » et reprises dans le chapitre « gouvernance » des indicateurs développement durable GRI 3). Il s'est par ailleurs doté d'un code de déontologie financière qui s'applique aussi bien aux administrateurs qu'aux salariés concernés au titre de leurs fonctions.



Situation au 31 décembre 2011	Administrateurs	Date 1 ^{ère} nomination
Joël Séché	Président Directeur Général	19/01/1981
Fonds stratégique d'investissement (FSI)	Administrateur représenté par Jean Bensaïd	12/12/2006
Dominique Cyrot	Administratrice indépendante	30/08/2011
Jean-Pierre Vallée	Administrateur	29/11/1993
Philippe Valletoux	Administrateur indépendant	11/05/2007





Les salariés dans la démarche de Responsabilité Sociétale

« Séché Day » pour informer et favoriser le dialogue

Plus de 250 collaborateurs se sont réunis à Lyon pour faire un large tour d'horizon de l'activité du Groupe et des perspectives de la filière des métiers de l'environnement : le Séché Day, moment convivial de rencontre et d'échanges, occasion pour tous de mieux se connaître.



Vision prospective

L'avenir des métiers de l'environnement dans une société et des territoires en mutation

Ouvert sur ses parties-prenantes, Séché Environnement a invité à venir débattre une sociologue, une scientifique-chercheuse, un haut responsable de collectivité publique et le Président de la Ligue pour la Protection des Oiseaux sur cette thématique centrale.

L'avenir de la filière passera par une approche plus globale de la production, prenant en compte les interactions avec le territoire, y compris dans ses processus d'innovation. Son approche devra être systémique et donc intégrer les aspects sociaux, sociétaux, économiques et environnementaux.

Création d'un magazine/journal interne pour permettre aux salariés d'être « A la source » de notre actualité, pour illustrer nos métiers et nos valeurs et valoriser nos collaborateurs... Une rubrique est dédiée à la RSE, incontournable pour une entreprise au coeur de la croissance verte.



«A la source»,
un journal de liaison
au sein du Groupe



Ouverture, communication et dialogue

Renforcement de la présence sur la toile

Le monde bouge, et les outils de communication se diversifient. Les réseaux sociaux se développent, et la demande d'information ne cesse de croître.

Sécché Environnement a mis en place en 2011 de nouveaux outils de communication de manière à disposer d'une palette plus large à destination de ses parties prenantes (personnel, associations, institutions ...) en utilisant les facilités offertes par cette grande toile qu'est internet.

Blogs

Le blog se veut être une fenêtre ouverte sur Sécché Environnement, à travers une vision plus personnelle sur les métiers, les évolutions et les grands événements du Groupe. Le blog permet d'avoir une vision en prise directe avec le quotidien. Il se veut un espace d'expression plus libre, moins institutionnel, sur les questions qui touchent de près ou de loin aux métiers, mais aussi sur les valeurs qui les sous-tendent. Il a vocation à être un espace d'échanges avec les parties prenantes.

En parallèle, le Sictom de la Guadeloupe a ouvert un blog spécifique qui a vocation à communiquer sur le déroulement du chantier de dépollution de La Gabarre. Ce blog répond à une attente de la collectivité, qui souhaitait pouvoir communiquer localement de manière très concrète sur les travaux réalisés et leur avancement.

Facebook

Une page FaceBook a pour objectif la diffusion d'informations et/ou liens en relation avec les préoccupations de responsabilité sociétale en général. Le Groupe s'y positionne en prescripteur et recommande des études, livres ou autres sur des thématiques qui dépassent les simples questions de déchets : notions d'environnement, de biodiversité ...

En visite sur les sites du Groupe

Accueillir des visiteurs sur les sites n'est pas qu'une démarche de connaissance mutuelle, c'est exprimer la volonté de transparence qui anime la culture de Sécché Environnement. C'est également un premier geste d'information et de formation fort. Montrer la fierté des salariés à leur poste de travail et le devenir du déchet, les ressources qu'il recèle encore à condition d'avoir été trié convenablement en amont, sont des éléments de la pédagogie mise en œuvre.

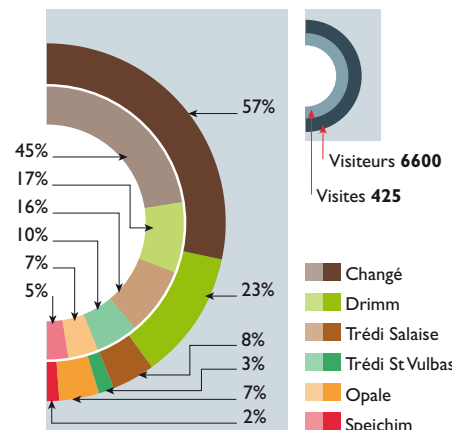
Les visiteurs sont invités à découvrir les moyens ainsi que les actions concrètes menées en vue de protéger la santé, l'environnement en général, et la biodiversité sur les sites de stockage en particulier.



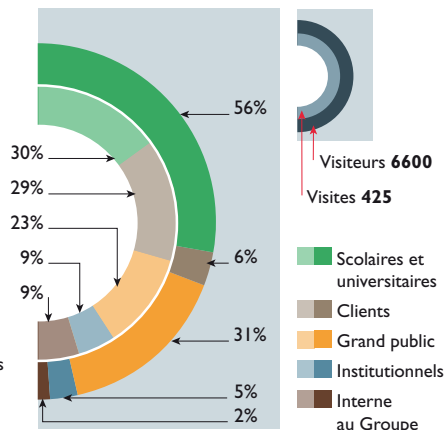
Le Vigeant - septembre 2011

Changé - octobre 2011

Visites sur les différents sites



Visites par types de publics





Salons internationaux

Salons nationaux

Salons régionaux



1	2	3	4
	6		
5			

1 - Séché Environnement accueille ses homologues européens : Réunion EURITS...

2, 3 - Salons internationaux : Gabon, Italie...

4 - Participation à des forums étudiants : Orientoscope (Mulhouse) ...

5 - Salon international : CPHI à Francfort...

6 - Salons nationaux : Salon des Maires et des Collectivités Locales (Paris)...



- ▶ **ECOMONDO**
Rimini (Italie)
- ▶ **CHEMSPEC**
Berlin (Allemagne)
- ▶ **Economie et Développement Durable**
Libreville (Gabon)
- ▶ **CPHI**
Francfort (Allemagne)

- ▶ **Salon des Maires et des Collectivités Locales**
Paris
- ▶ **POLLUTEC**
Paris
- ▶ **ACTIONARIA**
Paris
- ▶ **Mondial des Métiers**
Lyon

- ▶ **EnviroNord**
Lille
- ▶ **Forum Eco-développement des collectivités**
Vannes
- ▶ **Croissance verte et éco-industries**
Poitiers
- ▶ **4èmes rencontres de l'organique**
Calais
- ▶ **Orientoscope**
Mulhouse



Dialogue engagé et constructif avec les régulateurs et les autorités réglementaires

Représentations d'intérêts avec les parties-prenantes

Sécché Environnement partage son expérience au sein de syndicats professionnels et de groupes de réflexion ayant une interaction avec ses activités. La grande technicité des sujets et la diversité de leurs zones d'influence impliquent une forte spécialisation.

Les sujets abordés sont de nature très technique et nécessitent l'intervention d'experts. L'objet de ces travaux est de décrypter cette complexité pour la rendre compréhensible à tous les interlocuteurs, de tous horizons, sans pour autant la travestir, pour leur permettre de se faire une opinion étayée et de prendre des décisions en toute connaissance de cause.

Ce travail est indispensable pour pouvoir communiquer de manière claire et informée auprès des décideurs pour établir un dialogue transparent et s'inscrivant dans la durée, en vue de réglementations futures qui favorisent la croissance durable dans un environnement préservé.

Réflexions de durabilité et de soutenabilité (ACV)

Le SYPRED

Le SYPRED, Syndicat Professionnel pour le Recyclage et l'Élimination des Déchets Dangereux, a été fondé en 1976. Il représente aujourd'hui 41 centres de traitement de déchets dangereux situés en France. Rassemblant une capacité totale de traitement et de recyclage de 2,2 millions de tonnes par an, et de 170 000 tonnes par an de tri-transit-regroupement, les membres du Sypred ont traité plus de 1,6 millions de tonnes de déchets dangereux en 2011, tout en valorisant plusieurs dizaines de milliers de tonnes équivalent pétrole. L'objectif du Sypred est de privilégier la protection de l'environnement dans l'évolution réglementaire, d'informer le public sur le métier du traitement des déchets dangereux, et de promouvoir la qualité écologique des traitements et du recyclage.

L'objet du SYPRED est, en particulier, de promouvoir la qualité des traitements des déchets dangereux, d'informer le public et les partenaires industriels sur le métier du traitement des déchets dangereux, conditionné par la charte de qualité du Syndicat. Dans ce cadre, le SYPRED a réalisé une Analyse de Cycle de Vie (ACV) de l'incinération des déchets dangereux en four rotatif afin de pouvoir :

- Communiquer sur la base de méthodologies reconnues concernant leurs impacts (positifs et négatifs) environnementaux
- Améliorer la qualité des procédés et de l'exploitation, en connaissant les paramètres les plus influents sur les impacts environnementaux.



Sécché Environnement est membre du SYPRED



Une force de proposition et des prises de position publiques

Les évolutions des réglementations étant issues pour une large part de consultations entre les autorités nationales ou européennes, les représentants des professionnels du secteur de l'environnement participent à divers groupes de travail pour l'élaboration des textes futurs.

Tout en se faisant connaître et en défendant leurs positions auprès des pouvoirs publics et des élus, ces organisations professionnelles apportent au débat leur expertise et leurs connaissances techniques, et se positionnent comme forces de proposition, dans un esprit de transparence et de dialogue avec l'ensemble des parties-prenantes, dans une perspective de développement durable.



Glossaire

AFITE : Association Française des Ingénieurs et Techniciens de l'Environnement.

ASPRODET : Association pour la Promotion de l'Elimination Technique.

ESRG : European Solvant Recycler Group.

FNADE : Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement.

GEIDE Post-catastrophe : Groupe d'expertise et d'intervention déchets post-catastrophe.

HWE : Hazardous Waste Europe.

I GEDEDIM : Initiative Gestion des Déchets Diffus spécifiques des Ménages.

SNAD : Syndicat National des Activités du Déchet.

SYPREL : Syndicat Professionnel pour le Recyclage et l'Elimination des Déchets Dangereux.

SYRES : Syndicat des Régénérateurs de Solvants.

Instance et/ou objet du dialogue	Organisation(s) professionnelle(s) mobilisée(s)	Position publique défendue en 2011
En France		
Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement MEDDTL	FNADE SYPREL SNAD SYRES	Travaux sur l'application française de la Directive cadre sur les déchets (ordonnance et décrets d'application). Travaux sur l'application de française de la Directive IED (sur les installations classées)
Discussions sur les déchets dangereux diffus avec ADEME et MEDDTL	SYPREL I GEDEDIM	Organisation d'un système de Responsabilité Elargie du Producteur (REP) pour les déchets dangereux spécifiques (DDS). Mise en place des outils de concertation avec le futur éco-organisme
Plans régionaux de gestion des déchets dangereux	SYPREL	Participation à l'évaluation et à la rédaction des plans
Mise en œuvre des engagements du Grenelle de l'Environnement et du Grenelle de la Mer	AFITE ASPRODET	Organisation de colloques et de journées d'échange
Mise en œuvre des engagements du Grenelle de la Mer, les macro-déchets et les sédiments	FNADE	Commissions spécialisées
Différents ministères	GEIDE Post catastrophes	Rapport et préconisations dans le prolongement de la catastrophe Xynthia (Vendée)
Ministère de l'Industrie	FNADE SYPREL	Travaux sur la caractérisation des éco-filières du Conseil d'orientation stratégique des éco-industries (COSEI) en vue d'optimiser le soutien qui pourrait leur être apporté dans le cadre des « Investissements d'avenir »
Au niveau européen		
Commission européenne	FEAD FNADE HWE EURITS ESRG	Application de la Directive sur les émissions industrielles (IED) applicable à un certain nombre de secteurs industriels dont l'incinération de déchets ou les traitements de solvants : travaux sur les meilleures technologies disponibles (BREF)

MEDDTL : Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement

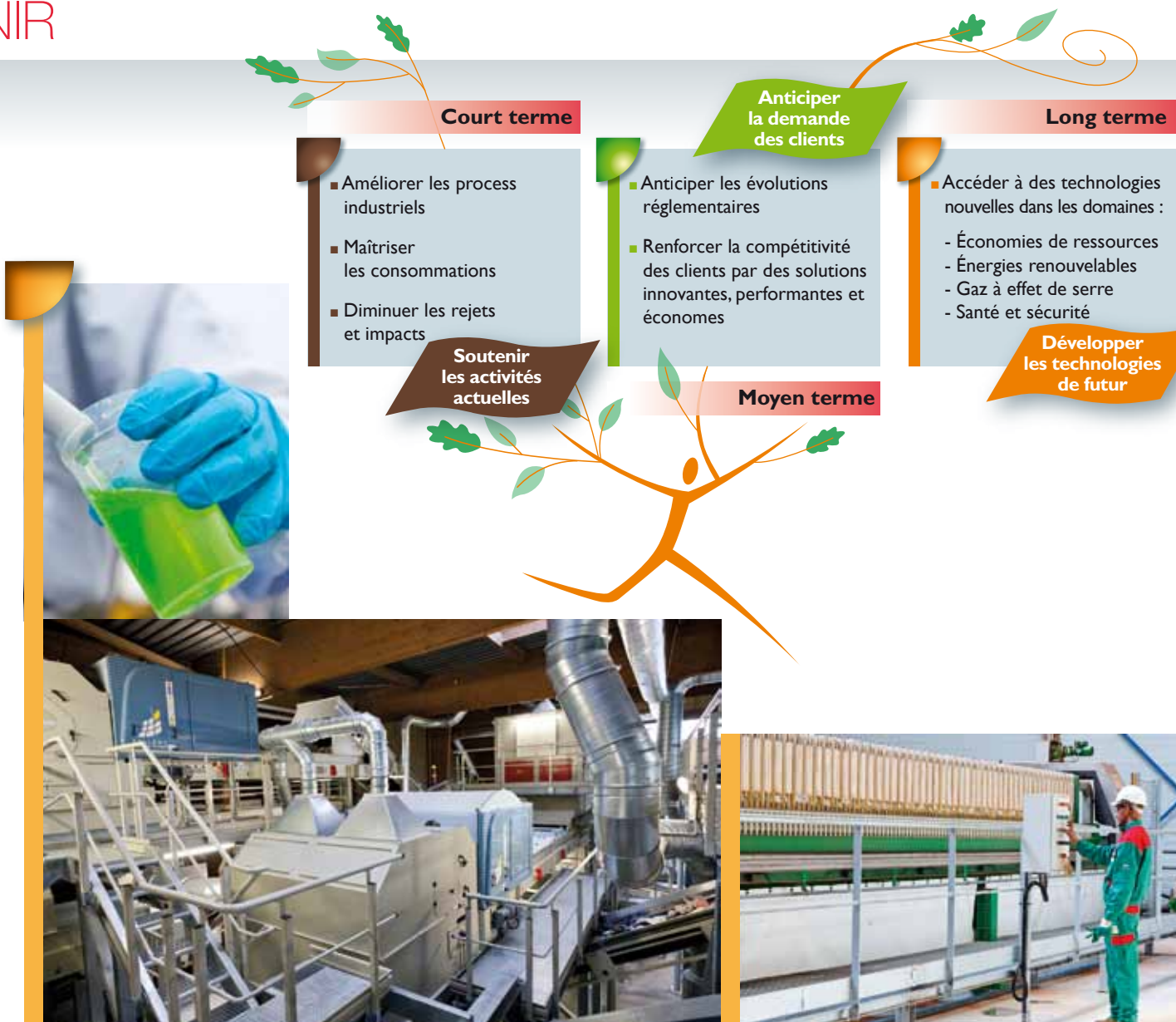


PRÉPARATION DE L'AVENIR

Stratégie de recherche

La politique d'innovation de Sêché Environnement vise à élaborer des solutions innovantes répondant aux attentes des collectivités et des industriels. Anticiper les besoins futurs, apporter des solutions technologiques toujours plus performantes et fiables, telles sont les missions des chercheurs du Groupe. Les techniques de recyclage et d'élimination des déchets offrent encore de nombreuses opportunités de développement qu'il convient de travailler tant au travers de l'optimisation des process existants, que de la recherche de moyens nouveaux de traitement.

Une forte culture de l'innovation permet au Groupe de renforcer ses performances mais également de répondre aux défis majeurs qui se posent dans le domaine de l'environnement :





La valorisation, un enjeu pour l'économie de demain

L'Europe possédant peu de ressources en matières premières, elle a un besoin stratégique du recyclage pour approvisionner ses industries. Si le terme de recyclage est rentré dans tous les vocabulaires, sa réalité doit faire face aux enjeux réglementaires, techniques et économiques.

Sécché Environnement est mobilisé autour de l'innovation technologique, véritable moteur de son développement, pour permettre une diffusion toujours plus massive des produits issus de ses centres de traitement, toutes filières confondues.



Technologies de rupture en quelques exemples



Réponse à l'économie des ressources naturelles

La filière des producteurs d'emballages plastiques est un secteur dynamique et innovant qui se trouve, aujourd'hui, étroitement liée à celle de l'agroalimentaire premier client et utilisateur d'emballages avec 65% des débouchés en Europe.

La tendance actuelle est de développer des matériaux, issus de ressources renouvelables qui s'affranchissent de la pétrochimie et minimisent leur impact sur l'environnement.

Le projet BIOCOMBA, labellisé par le pôle VALORIAL et financé par la Région Bretagne et le Conseil Général du Morbihan, a pour objectif de développer une gamme d'emballages alimentaires thermoplastiques :

- biosourcés
- biodégradables
- compostables
- présentant

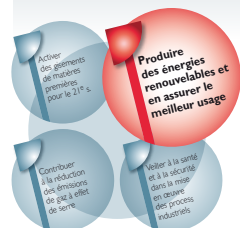
- une bonne aptitude au contact alimentaire
- des propriétés barrières (au gaz et à l'eau) permettant une conservation optimale des produits

alimentaires.

Ainsi, a été produit à petite échelle un biopolymère, le polyhydroxyalcanoate (PHA) naturellement synthétisé par des bactéries en tant que sucre de réserve, qui répond au cahier des charges.

A partir de substrats issus de coproduits non valorisés de l'industrie agroalimentaire bretonne, des souches bactériennes parmi les plus aptes à produire le plastique attendu ont été sélectionnées, pour en retenir une d'origine marine, et établir les conditions optimales de fermentation bactérienne menant à une production massive de ce PHA.





Production décentralisée d'énergies renouvelables

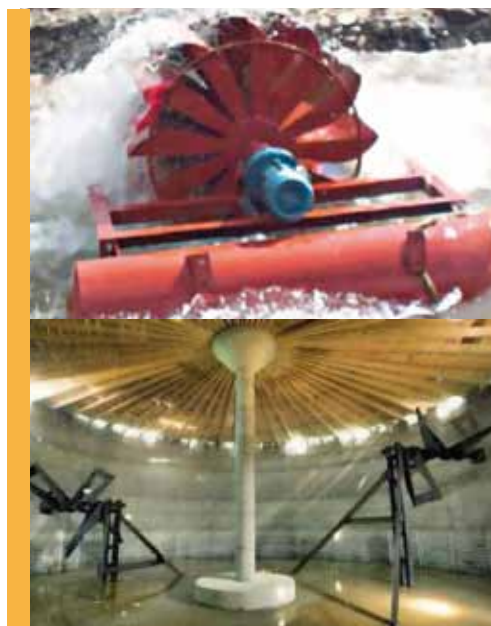
Les contraintes dues à l'insertion croissante de production renouvelable sur le réseau électrique, notamment sur le réseau de distribution, conduisent les gestionnaires à rechercher de nouvelles solutions pour améliorer la réactivité et la fiabilité de leur réseau.

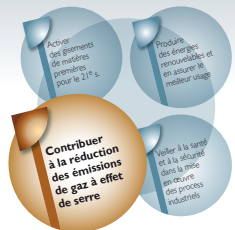
Le projet IPERD propose des bénéfices collectifs en permettant l'évitement de pertes telles que les déconnexions totales d'un site de production solaire décentralisé, ou des gains de flexibilité pour l'injection d'électricité en heure de forte consommation via le pilotage de moyens de stockage.

Les partenaires Sêché Environnement, SRD et CEA expérimentent les solutions développées dans le démonstrateur sur le poste source de l'Isle Jourdain opéré par SRD. Ces solutions sont axées sur l'infrastructure du réseau de distribution et ses moyens de communication en temps réel ainsi que sur des moyens de stockage comprenant un stockage au méthane sur le réseau haute tension et une batterie Li-ion sur le réseau basse tension.

Il est prévu de tester des solutions physiques et logicielles qui devront apporter plus de réactivité au gestionnaire de réseau SRD, avec la compétence du CEA sur les stockages électriques, et l'expérience de Sêché Environnement pour l'exploitation de ses productions décentralisées Solaire ou Méthanisation pour le dispositif de stockage du gaz.

Dans les approches « Smart Grid » (réseaux intelligents) dont les enjeux sont à la fois pour le producteur d'énergie renouvelable, pour le gestionnaire de Réseau, et pour le consommateur, le Ministère de l'industrie a publié une feuille de route pour le développement des Réseaux Intelligents (2010) et lancé cinq programmes de démonstrateurs dont le projet IPERD (2011).





Captage du CO₂ des fumées d'incinération

La réduction des émissions des gaz à effet de serre, notamment le CO₂, constitue un défi technologique et sociétal majeur dans la lutte contre le réchauffement climatique. Les actions qui ont été entreprises par le secteur industriel ont déjà conduit à des réductions substantielles. Mais des réductions supplémentaires importantes doivent encore être réalisées.

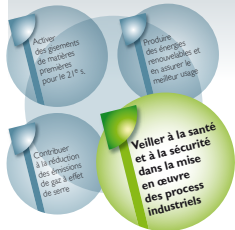
Les membranes céramiques peuvent être envisagées comme une solution potentielle pour la séparation CO₂/N₂ dans les fumées d'incinération. La stratégie du projet MECAFI a reposé sur la sélection de matériaux offrant des facteurs de séparation et de perméance élevés. L'objectif était la mise en forme de matériaux céramiques de nouvelle génération couplant des propriétés de physico-chimi-sorption et/ou de sélectivité stérique.

Un banc de test innovant a permis d'étudier la perméation et la séparation gazeuse des membranes élaborées, rendant ainsi possible l'évaluation de l'impact de la vapeur d'eau sur le couple perméance/sélectivité CO₂/N₂.

Ainsi, il apparaît que les membranes synthétisées ne sont pas suffisamment sélectives pour la séparation CO₂/N₂, mais stables avec l'eau, contrairement aux membranes zéolithiques. La modélisation du procédé membranaire a mis en évidence une limite due à la présence d'eau qui réduit fortement la perméance des membranes zéolithes, entraînant un surcoût en termes d'investissement. Des solutions sont envisageables au niveau procédé.

Le matériau MOF (polymères de coordination - réseaux d'oxydes métalliques) mis sous forme membranaire pour la première fois présente par ailleurs un potentiel prometteur de développement dans de nombreux secteurs industriels.





Sécurisation de l'incinération des nano-déchets

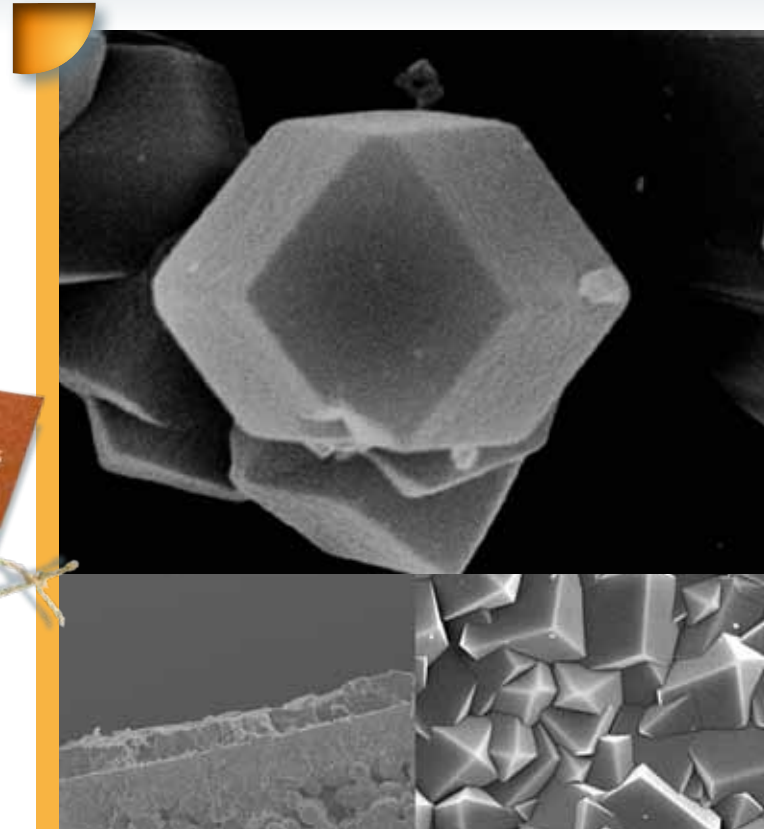
Dans une perspective d'innovation durable, le développement des nano-technologies doit analyser et considérer la sécurité sur l'ensemble des cycles de vie des produits contenant des nanomatériaux, de leur production au recyclage ou au traitement.

Ineris, en partenariat avec Trédi et l'Ecole des Mines de Nantes a lancé le projet Nanofluegas qui devra répondre aux questionnements relatifs :

- au mécanisme de relargage éventuel des nanoparticules lors de la combustion de nano-déchets
- à l'efficacité des procédés de traitement des effluents gazeux.

Trédi, grâce à ses connaissances et son expertise en matière d'incinération de déchets, conduira les travaux d'identification des gisements contenant des nanomatériaux (pour sélectionner trois gisements les plus représentatifs) et identifiera les procédés les plus efficaces pour traiter ces nanomatériaux. La partie expérimentale sera prise en charge par l'Ecole des Mines et l'Ineris.

Les essais permettront de comprendre les mécanismes d'émissions et de caractériser les nanomatériaux éventuellement présents dans les gaz de combustion. D'autre part, la faisabilité d'un procédé de traitement des fumées adapté aux nano-déchets est étudiée grâce à la mise au point conjointe d'un prototype, l'évaluation de son efficacité de filtration et l'analyse de sa viabilité économique.





Recherches collaboratives

Mutualisation des potentiels de recherche

Sécché Environnement est membre de RECORD, un réseau qui permet la réalisation de recherches dans le cadre d'une coopération tripartite tout-à-fait originale entre industries, organismes publics et chercheurs. Outre les programmes réalisés, cette coopération fait de RECORD un lieu privilégié d'échanges ainsi qu'un outil de veille technologique et scientifique.



Connaissance et caractérisation des déchets et des pollutions

- Étude bibliographique des substances dangereuses associées à l'activité «traitement et stockage des déchets»

Traitement et valorisation des déchets

- Procédés de récupération des énergies à bas niveau de température
- Inventaire des situations réglementaires atypiques - autorisations des installations classées en Europe
- Valorisation matière des déchets caoutchoutiques

Evaluation des impacts sanitaires

- Composés organiques volatils (COV)
- Biodisponibilité et bioaccessibilité des polluants dans les sols pollués
- Suivi médical des salariés des filières déchets
- Santé et sécurité des opérateurs de biogaz

Communications scientifiques

Congrès ANR Marseille octobre 2011

Captage, Stockage, Valorisation du CO₂

- Rapport final MECAFI sur le captage par techniques membranaires

Journées CPE Lyon novembre 2011

Traitement des effluents gazeux industriels

- Traitement des oxydes de soufre et d'azote en destruction thermique des déchets

Journées EFE Paris novembre 2011

Emissions industrielles : conséquences de la directive IED

- Témoignages sectoriels et point sur les innovations technologiques en cours





INTERPRÉTATION

Donner un sens ■ Matérialiser



INDUSTRIEL, PRESTATAIRE DE SERVICES À L'ENVIRONNEMENT

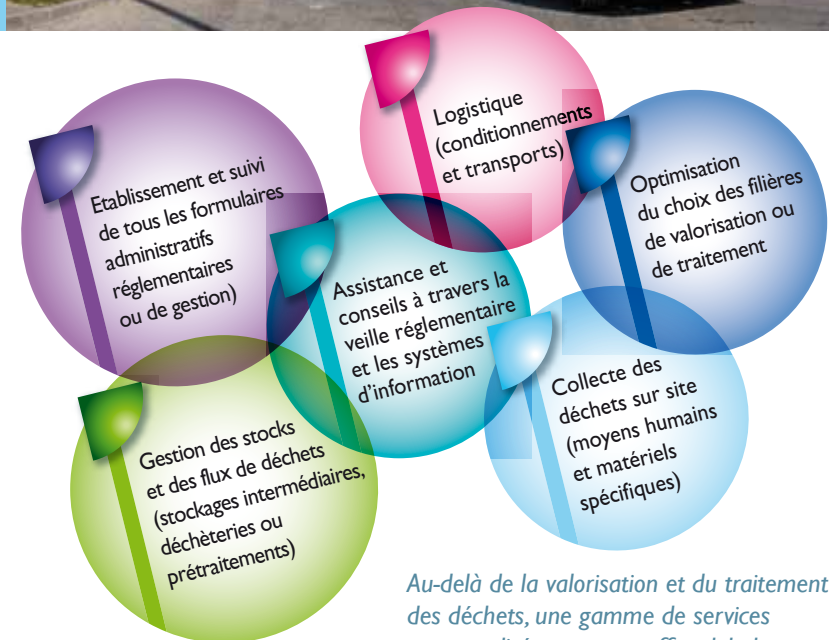
Construire des partenariats personnalisés au plus proche des clients

Au titre de l'externalisation des services environnementaux de ses clients - principalement de grands groupes industriels internationaux - Sêché Environnement développe depuis plusieurs années une prise en charge de leur problématique « déchets » dans le cadre d'offres globales, c'est-à-dire de contrats pluriannuels de services, sur mesure, pour la gestion des déchets. Il en va de même pour les délégations de service public de la part des collectivités territoriales. Les clients peuvent ainsi concentrer leurs moyens sur leur propre cœur de métier.

La délégation de la gestion des déchets à Sêché Environnement s'inscrit dans une logique réciproque et continue de progrès. Le partenariat intègre naturellement l'anticipation des besoins du client dans sa propre évolution industrielle ou les attentes des citoyens, avec pour objectif commun une recherche d'efficacité et de productivité.

La mise à disposition de ses compétences par Sêché Environnement, outre le fait de simplifier au client ses procédures propres, lui assure la sécurité procurée par une chaîne intégrée, fiabilisée, contrôlée, ainsi que la maîtrise des risques (certifications ISO 9001 et 14001, MASE, OHSAS 18001) et la performance environnementale (réduction à la source des déchets, valorisation).

Fort de son organisation, Sêché Environnement met les synergies de ses métiers et de ses installations propres au service de ses clients pour réaliser, en leur lieu et place, tous les gestes techniques et actes administratifs relatifs à tous leurs déchets, pour un site unique ou pour plusieurs à travers un contrat cadre.



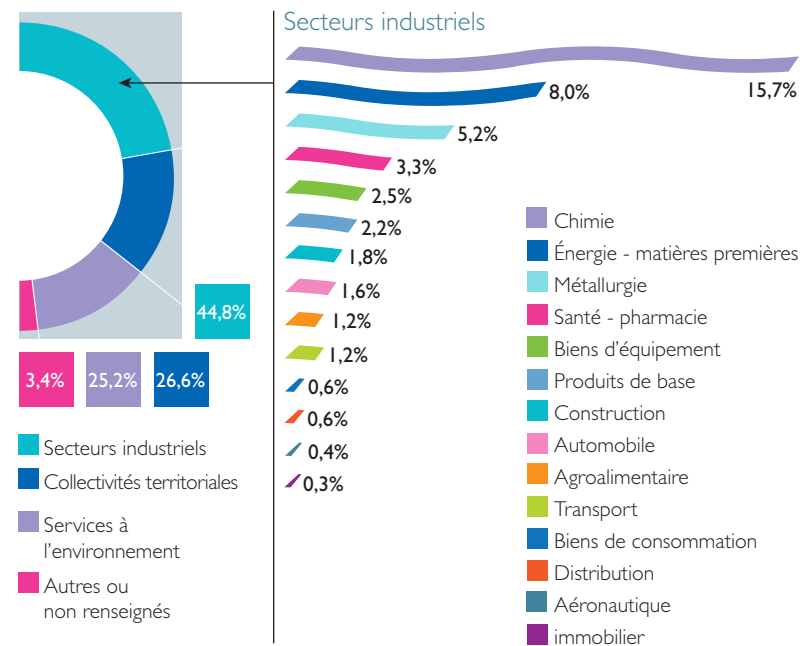
Au-delà de la valorisation et du traitement des déchets, une gamme de services personnalisés pour une offre globale.



Au service d'une large clientèle diversifiée



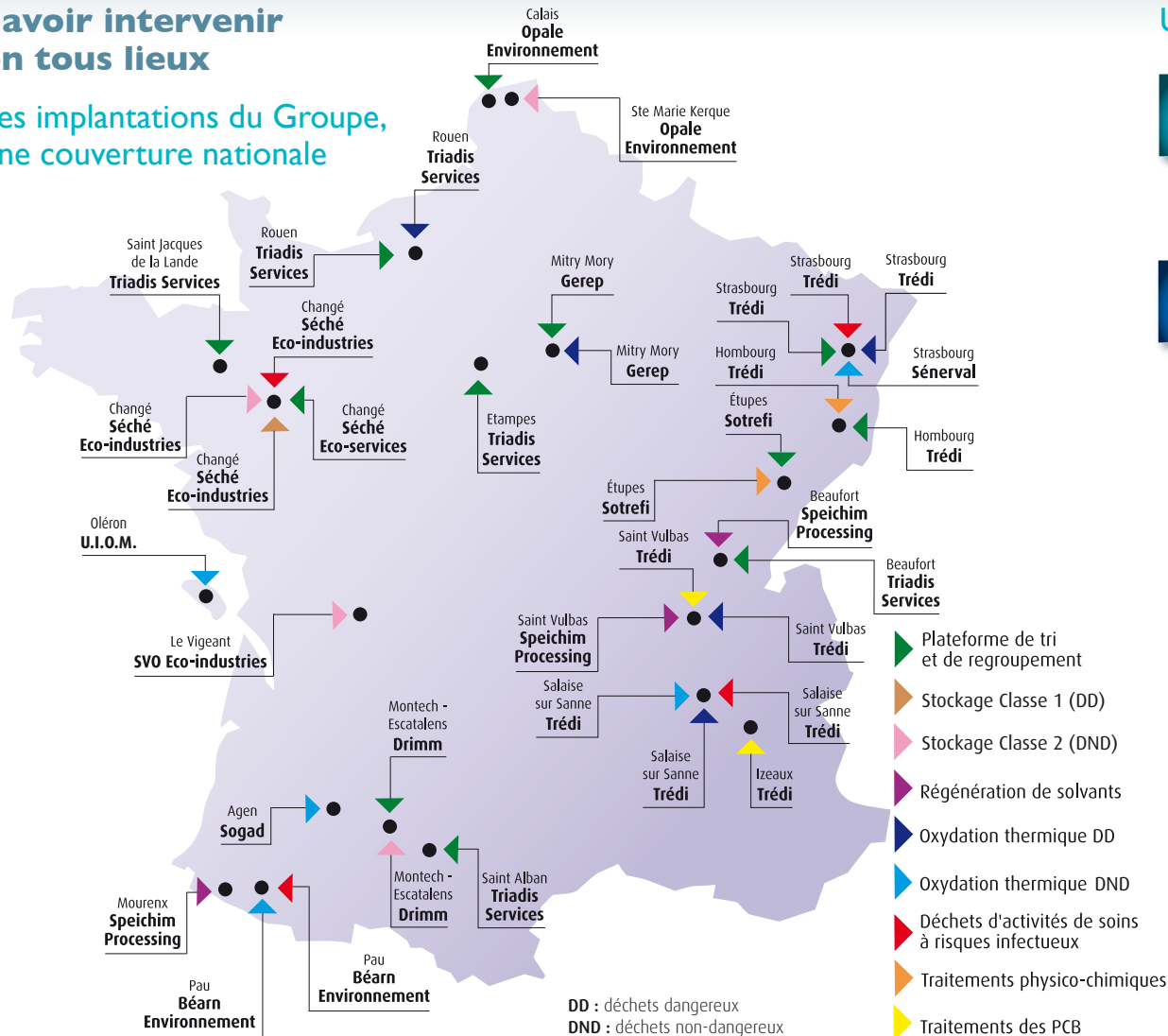
Ventilation du chiffre d'affaires 2011 par catégories de producteurs de déchets (classement SESSI du Ministère de l'Industrie)





Savoir intervenir en tous lieux

Les implantations du Groupe, une couverture nationale



Une logistique performante

CLIENTÈLE

Industries et collectivités territoriales

ZONE DE CHALANDISE

Régionale pour les plateformes
Nationale pour les transports

STRUCTURES DU GROUPE

- Séchés transports à Changé (53)
- Trédi Hombourg (68) et Strasbourg (67)
- Gerep à Mitry-Mory (77)
- Triadis Services à Beaufort (39), Etampes (91), Rennes (35), Rouen (76) et Toulouse (31)
- Sotrefi (25)





Transports et CO₂

Outre le recours aux logistiques alternatives lorsqu'elles sont possibles, le Groupe applique pour le transport routier une démarche globale de lutte contre le changement climatique et plus précisément de réduction des émissions de CO₂ selon la Charte Objectif CO₂ dont il est signataire :

Axe 1 : Le véhicule

Utilisation de technologies et d'équipements innovants, acquisition de véhicules écologiquement performants...

Axe 2 : Le carburant

Utilisation de carburants alternatifs, amélioration du suivi des consommations...

Axe 3 : Le conducteur

Promotion de l'écoconduite...

Axe 4 : L'organisation des flux

Optimisation des itinéraires, des chargements, intégration des modes de transports non routiers pour les longues distances...



Plateformes de regroupement de déchets dangereux

Au titre de l'externalisation des services environnementaux de ses clients - principalement de grands groupes industriels internationaux - Sécché Environnement développe depuis plusieurs années une prise en charge de leur problématique « déchets » dans le cadre d'offres globales, c'est-à-dire de contrats pluriannuels de services, sur mesure, pour la gestion des déchets. Il en va de même pour les délégations de service public de la part des collectivités territoriales. Les clients peuvent ainsi concentrer leurs moyens sur leur propre cœur de métier.

Cellule d'expertise technique & d'intervention (CETI)

Des Interventions sur mesure pour des interventions en milieu hostile ou pour le démantèlement d'installations, d'appareillages et d'équipements en fin de vie contenant des produits à risques, sont proposées pour les appareillages souillés par des produits chimiques dangereux (réactifs, toxiques...), solides, liquides ou gazeux.

La prise en charge est opérée par des équipes spécifiquement formées qui s'appuient sur une logistique spécialisée dans l'élimination de déchets technologiques, et qui exercent dans un atelier dédié et agréé pour les opérations de décontamination d'appareillages comme ceux issus de la déconstruction d'unités d'épitaxies dans l'industrie électronique, ou encore du démontage de salles blanches de laboratoire et décontamination (CERN, CEA, CNRS, Universités,...).

Transports

Soucieux d'offrir à ses clients un service complet, Sécché Environnement fait intervenir sa filiale dédiée au transport des déchets qui applique l'accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route (ADR).

C'est la garantie que les opérations seront réalisées avec un haut niveau de sécurité. Cette société bénéficie en effet de l'agrément OHSAS 18001, est équipée de matériel adapté à chaque type de résidus, conditionnés ou en vrac, liquides ou solides. Outre la gestion maîtrisée, optimisée et multimodale des flux (usage du fer pour relier certains sites entre eux par exemple), sa rapidité d'intervention lui permet d'agir au plus vite et de la manière la mieux adaptée sur les lieux d'une pollution accidentelle.





Des opérations in situ, en clientèle

CLIENTÈLE

Industries et collectivités territoriales

ZONE DE CHALANDISE

Nationale

STRUCTURES DU GROUPE

Sécché Eco-services (53)



Réhabilitation en bord de mangrove guadeloupéenne

Dans le cadre d'un programme, inscrit au Plan Départemental, visant à doter la Région Guadeloupe de son autonomie et de sa suffisance en termes de traitement des déchets, le SICTOM de la Guadeloupe a lancé une opération d'envergure sur le site historique de traitement des déchets de la Gabarre avec une réhabilitation progressive de la décharge.

Ces travaux confiés à Sécché Eco-services vont permettre progressivement de sécuriser le site, de le modeler, de l'étancher sur sa partie supérieure avant de le revégétaliser pour une meilleure intégration dans le paysage. La création de digues périphériques en ceinture du site permettra d'empêcher les écoulements de lixiviats d'atteindre le milieu naturel extérieur et de restaurer la mangrove ainsi que la Rivière salée voisine, très atteinte. A terme, la biodiversité spécifique à ce milieu naturel, très dégradée actuellement, pourra se revivifier et reprendre toute sa place.

Dépollution

En matière de réhabilitation de sites pollués, Sécché Environnement propose à ses clients la prise en charge de toutes les étapes d'un chantier. L'analyse rigoureuse de la situation, réalisée en concertation avec le propriétaire du site, permet de définir des stratégies de réhabilitation et de valider les choix techniques.

Doté d'unités mobiles de déconstruction, de traitement ou de décontamination, Sécché Eco-services réalise le démantèlement d'installations industrielles (curage, désamiantage et démolition), les travaux de terrassement et de réhabilitation liés (gestion de déchets, traitement in situ, traitement sur site ...).

Déshydratation et gestion d'installations

Provenant d'une lagune ou directement d'une station de traitement, les boues sont dans un premier temps pompées ou draguées, conditionnées et homogénéisées avec des adjuvants adaptés, puis déshydratées par centrifugation ou par filtration.

Sécché Environnement conçoit, construit et exploite des installations fixes de traitement des boues pour une prise en charge optimisée, autonome et durable des boues. Des unités mobiles peuvent être mobilisées sur les chantiers temporaires.

Les boues, une fois déshydratées, sont conditionnées puis transférées vers leur lieu d'élimination ou de valorisation matière ou énergétique lorsque cela est possible. L'eau récupérée dans le process, est traitée avant restitution au milieu naturel.





Interventions hors des frontières nationales

CLIENTÈLE

- Industriels, organismes supranationaux ou gouvernements nationaux
- En collaboration avec des organismes tels que les Nations Unies, les instances de l'Union Européenne, la Banque Mondiale, les Agences d'Aide Gouvernementale

ZONE DE CHALANDISE

- Mondiale

STRUCTURES DU GROUPE

- Trédi International
- Solvants (Espagne)
- Décontamination de transformateurs souillés aux PCB (Mexique, Argentine)
- Stockage (Hongrie)



PCB Elimination Network

Le P.E.N. (Réseau élimination des PCB) est une structure de collaboration dédiée à la promotion et l'échange d'informations pour une gestion écologiquement rationnelle des PCB. Composé de 16 membres, il se réunit annuellement pour examiner les actions entreprises et établir l'orientation des travaux futurs. Il établit les critères et le processus permettant de recenser les équipements contenant des PCB et de choisir les solutions de traitement.

En 2011 le P.E.N. est venu visiter le site de Tredi St Vulbas qui est le seul site au monde disposant des savoir-faire et des autorisations pour une prise en charge globale, sur un même site, des transformateurs souillés au PCB (décontamination, valorisation des masses métalliques et destruction du PCB).



La réhabilitation de sites (field service)

Opérations de reconditionnement, de dépollution de friches souillées par des déchets dangereux (POPs tels que pesticides, PCB...), conditionnement et transport en vue d'un traitement dans des sites agréés.

Le traitement d'excellence des PCB

Plus de 25 ans d'expérience en matière de logistique internationale et de traitement des déchets électriques souillés aux PCB-PCT.

Les meilleures conditions de traitement des POPs

Traitement de stocks ou flux de déchets dangereux, et aide à l'application des règlements relatifs à la convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POPs).

Les autres déchets dangereux

Déchets organiques halogénés (bromés, fluorés, chlorés, iodés), solvants, gaz, acides, résidus alcalins, les mélanges de chrome et les cyanures.

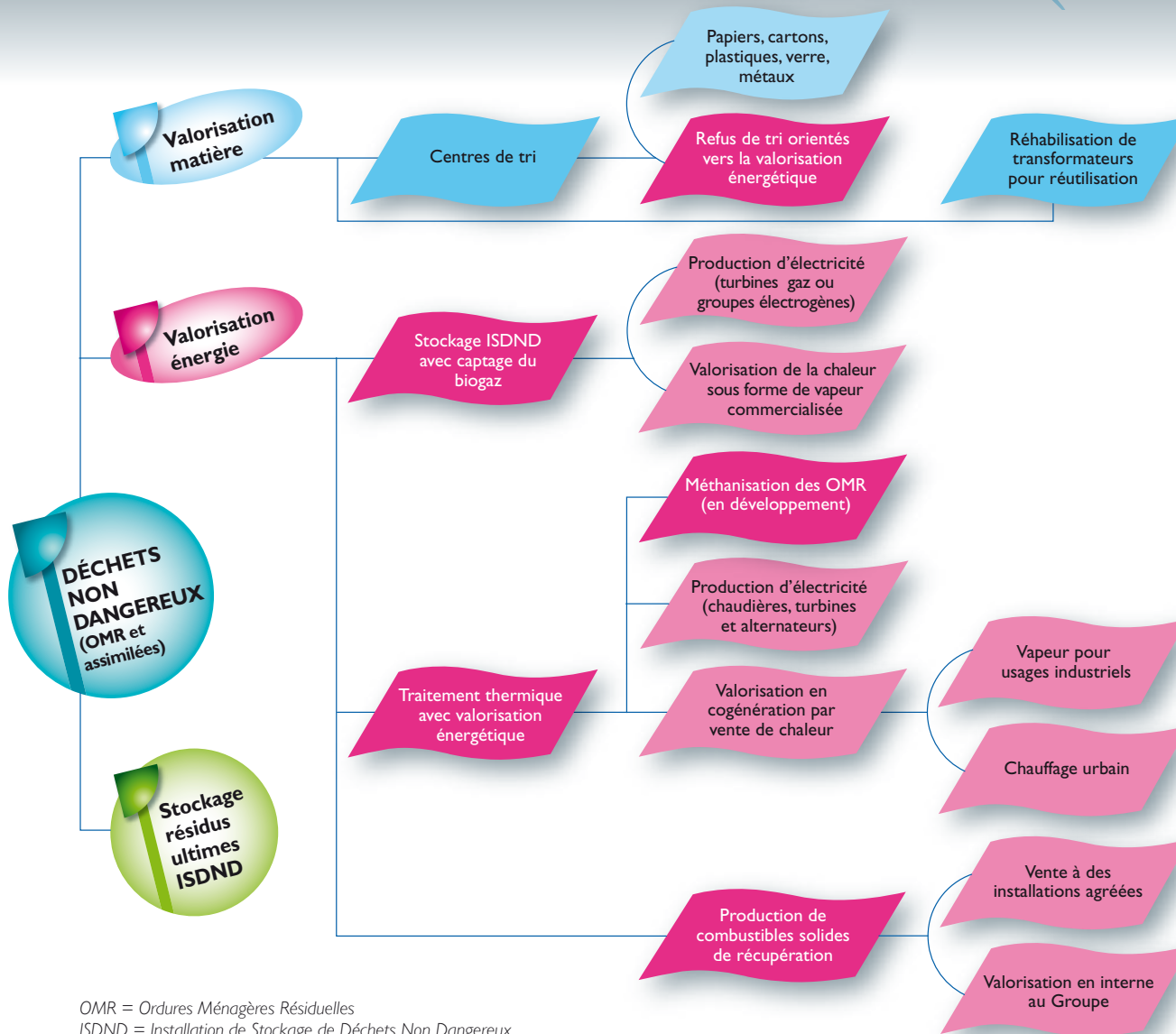
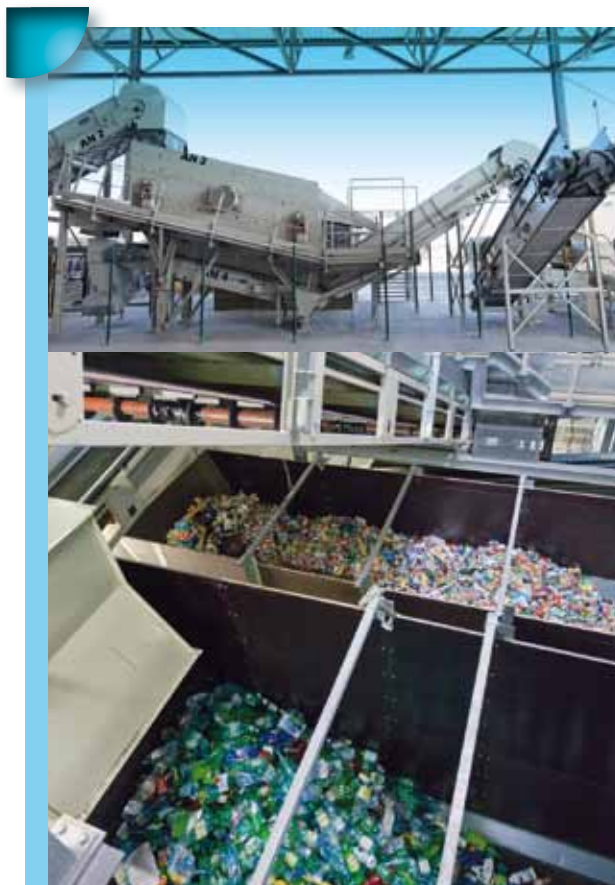
Les dossiers d'importation et le transport transfrontalier

Importations transfrontalières en accord avec la convention de Bâle, les règles ADR/IMDG et le cadre législatif de l'Union Européenne, avec gestion du transport de déchets depuis leur lieu de production ou de stockage.

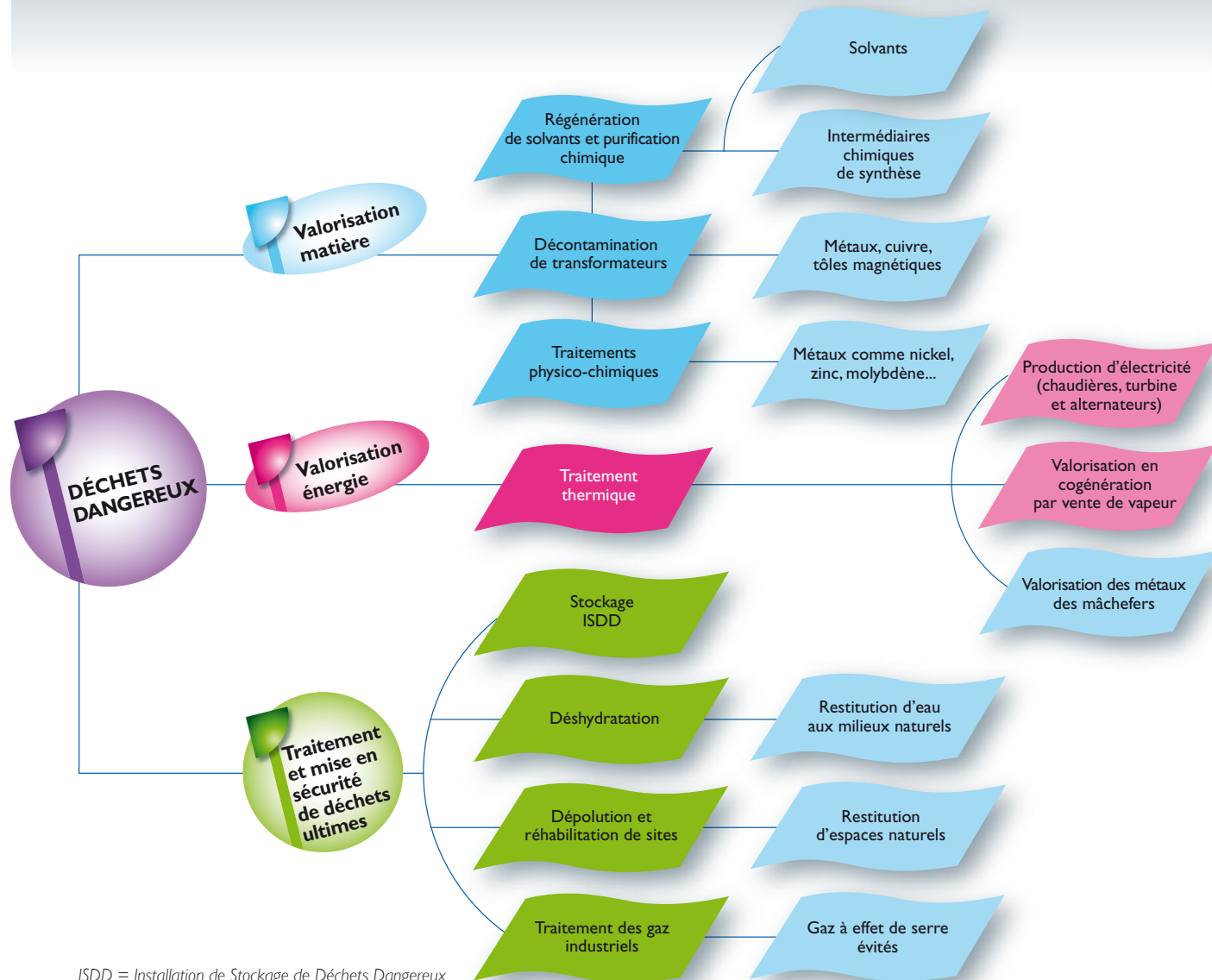


Mobilisation de techniques sûres et performantes

Grenelle de l'Environnement et Directive cadre, adapter l'outil aux nouveaux enjeux



OMR = Ordures Ménagères Résiduelles
ISDND = Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux



ISDD = Installation de Stockage de Déchets Dangereux





Valorisation matière, des ressources pour le 21^{ème} siècle

Orientation des déchets de collectes
sélectives vers les filières les mieux
adaptées

CENTRE DE TRI DE DÉCHETS ISSUS DES COLLECTES SÉLECTIVES

CLIENTÈLE

- OM : collectivités territoriales
- Et assimilés : industriels et activités commerciales

ZONE DE CHALANDISE

- OM et assimilés : régionale

STRUCTURES DU GROUPE

- Drimm à Montech (82)
- Opale Environnement à Calais (62)
- Séché Eco-industries à Changé (53)

Le nouveau centre de tri de Séché Environnement à Changé permet d'obtenir une valorisation optimale sur les matières déjà couramment recyclées (papier, cartons, plastiques, métaux...) et de répondre en tout point aux objectifs du Grenelle de l'environnement en matière de réduction des déchets. Fortement automatisée et mécanisée, cette installation est conçue pour traiter 20.000 tonnes de matières issues de la collecte sélective, soit 6 tonnes/heure.

Equipée des dernières technologies disponibles sur le marché, elle associe préparation mécanique des déchets, tri balistique et tri optique afin de séparer automatiquement les différents composants en vue de leur recyclage. Sa conception modulaire lui permettra de trier demain des matériaux non valorisés actuellement, tels les barquettes alimentaires, les pots de yaourt ou encore les films plastiques.

Sa fiabilité technique assure aux collectivités clientes, la qualité des matières premières secondaires destinées au recyclage et permet de les accompagner pour mieux atteindre les objectifs de prévention et de recyclage des déchets prônés par le Grenelle de l'environnement.





Régénération de solvants et purification d'intermédiaires chimiques

Séché Environnement purifie par distillation des intermédiaires chimiques de synthèse nécessaires dans certaines industries et travaille en back up de production pour eux. Il est l'un des rares acteurs internationaux à maîtriser la technique de rectification sous un vide poussé.

Il régénère également des solvants de nettoyage. Sa compétitivité repose sur la polyvalence unique de son outil de production (colonnes de distillation de diamètres et à nombre de plateaux variés).



CLIENTÈLE TRAVAIL À FAÇON PRINCIPALEMENT

- Intermédiaires de synthèse : Pharmacie, cosmétique, parfumerie, agrochimie, chimie fine
- Solvants de nettoyage : industries traditionnelles, fabricantes ou utilisatrices de produits à base de solvants, tels la peinture, les encres et les vernis (fabricants) ou l'automobile, l'imprimerie et le bâtiment (utilisateurs)

ZONE DE CHALANDISE

- Internationale pour les intermédiaires
- Nationale pour les solvants de nettoyage

STRUCTURES DU GROUPE

- Speichim Processing Saint-Vulbas (01)
- Speichim Processing Moux (64)
- Speichim Processing Beaufort (39)
- Valls Quimica (Espagne)





Traitements physico-chimiques

Le traitement physico-chimique est réservé aux déchets industriels dangereux liquides souvent de nature minérale, contaminés par des huiles et des produits toxiques (métaux lourds, cyanures, arsenic ou chrome) ou dont la nocivité réside dans des pH extrêmes (acides ou basiques) ou dans la présence d'hydrocarbures.

Un ensemble de réactions chimiques vise à transformer les substances polluantes solubles en solutions, en précipités. Ces derniers pourront, selon les cas, être valorisés ou acceptés en centre de stockage de déchets ultimes.

Selon leur nature, les déchets peuvent être soumis à divers traitements, parmi lesquels :

- la neutralisation des pH (acides, bases)
- la précipitation d'hydroxydes métalliques
- la décyanuration, la déchromatation
- le traitement des effluents sur résines échangeuses d'ions
- le cassage des émulsions huileuses par centrifugation et séparation de phases.

Un traitement biologique peut être appliqué seul, ou en complément de finition, à ces déchets.

Des boues issues du traitement de déchets riches en zinc ou en nickel, après concentration, font l'objet d'une valorisation sous forme de matte dans l'industrie pyro-métallurgique.

CLIENTÈLE

- Industries chimiques, métallurgiques, pétrolières, de traitement de surface, et ateliers de mécanique

ZONE DE CHALANDISE

- Régionale pour les déchets simples à traiter
- Nationale pour les déchets les plus dangereux

STRUCTURES DU GROUPE

- Sotrefi (25)
- Trédi Hombourg (68)





Décontamination des transformateurs

CLIENTÈLE

- Producteurs, installateurs et distributeurs d'électricité, industries dont électronique et électricité

ZONE DE CHALANDISE

- Mondiale

STRUCTURES DU GROUPE

- Trédi Saint-Vulbas (01)
- Trédi Izeaux (38)
- SEM Tredi (Mexique)
- Tredi Argentina (Argentine)

Les PCB (polychlorobiphényles), plus connus sous les noms commerciaux de Pyralène ou Askarel, ont été largement utilisés comme diélectriques dans les transformateurs et les condensateurs pour leur stabilité chimique et leur ininflammabilité.

L'impact sur la santé et l'environnement, de ces produits qui ne se dégradent pas, a progressivement imposé l'arrêt de leur production dans les années 1980. Une directive européenne a organisé dans un premier temps l'élimination des transformateurs contenant une concentration de PCB supérieure à 500 ppm. Depuis début 2011 ce sont ceux de moins de 500 ppm qui représentent la majorité des transformateurs contaminés qui constituent la deuxième phase d'élimination, en parallèle au marché hors Europe qui comporte lui encore de fortes concentrations.

Sur ce marché, le Groupe valorise de deux manières :

- Remise en état après diagnostic et décontamination de transformateurs à faibles teneurs en PCB, en vue de leur remise en service.
- Vente sur le marché des matières premières secondaires du cuivre des bobinages, des tôles magnétiques et de l'acier des cuves des transformateurs électriques décontaminés.



Remontage de transformateur
décontaminé



Valorisation énergétique, une place donnée aux ressources alternatives

Stockage des OMR avec valorisation énergétique

CLIENTÈLE

- OM : collectivités territoriales
- Et assimilés : industriels et activités commerciales

ZONE DE CHALANDISE

- OM et assimilés : régionale

STRUCTURES DU GROUPE

- Séché Eco-industries à Changé (53)
- Opale Environnement à Ste Marie Kerque (62)
- Drimm à Montech (82)
- SVO Eco-industries au Vigeant (87)

Le stockage des déchets ménagers et assimilés s'adresse aux déchets ultimes, c'est-à-dire à la fraction qui ne peut être recyclée ou valorisée pour sa matière dans les conditions techniques et économiques du moment. Le biogaz (méthane principalement) issu de la fermentation de la fraction organique de ces déchets est capté tout au long de la vie du stockage et est valorisé comme énergie renouvelable.

La transformation du biogaz en énergie électrique s'effectue à l'aide :

- de turbines (Changé, Montech)
- de groupes électrogènes (Calais, Le Vigeant).

La chaleur sous forme de vapeur, générée lors de la combustion du biogaz est valorisée dans le cadre :

- d'utilisations internes aux sites ;
- de partenariats locaux comme la déshydratation de fourrages par une coopérative agricole riveraine à Changé.

Les atouts écologiques du stockage sont liés à la qualité des installations. Celles du Groupe sont construites dans un souci de sécurité maximale à long terme allant au-delà des simples prescriptions réglementaires en matière de sécurité :

- Passive, assurée par l'étanchéité du site avec un soin particulier apporté à la qualité de la couche d'argile et aux géo-membranes qui tapissent le fond et les flancs des alvéoles. Les déchets stockés sont ainsi isolés du milieu environnant, et en particulier des ressources en eau.
- Active, assurée par un réseau de drainage. Celui-ci permet d'extraire par gravité naturelle les lixiviats (effluents liquides de la décomposition des déchets) en vue de leur traitement en station d'épuration interne. Les technologies les plus récentes y sont mises en œuvre (osmose inverse).





Méthanisation (en projet)

CLIENTÈLE

OM : collectivités territoriales

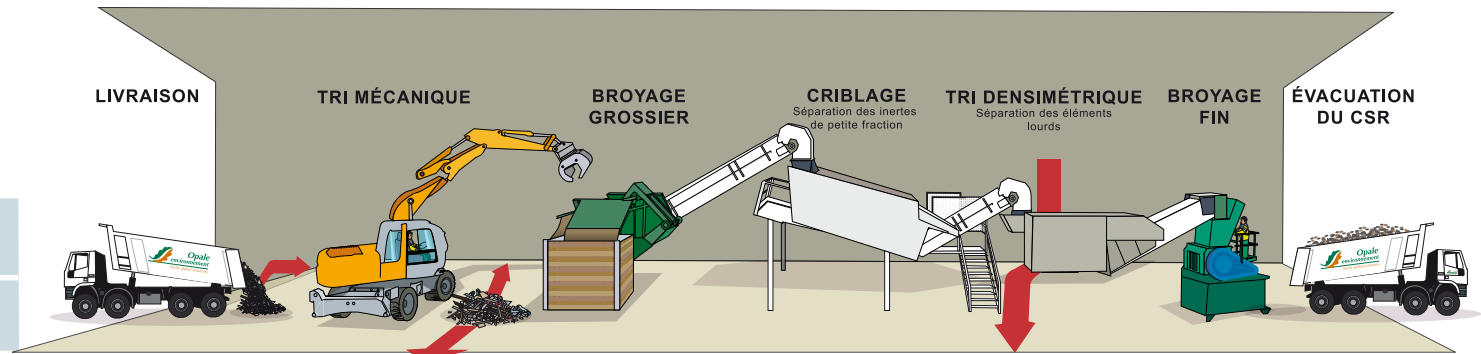
STRUCTURES DU GROUPE

Sénerval Strasbourg (67)

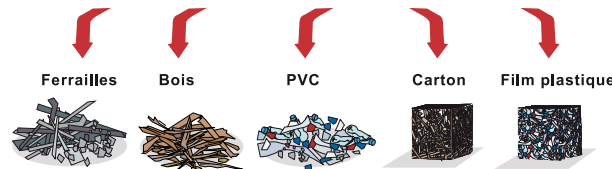


A partir d'une matière organique triée, fraction des ordures ménagères résiduelles (OMR), ce procédé conduit à la production de biogaz pouvant être valorisé sous forme d'électricité et/ou de chaleur. Après compostage du digestat, celui-ci peut éventuellement constituer un amendement agricole (très sensible à la composition du déchet initial et à la qualité du tri lors de la collecte sélective en amont).

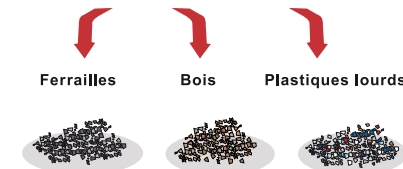
Production de combustibles de récupération (CSR)



Valorisation matières premières secondaires



Tri et valorisation matières



CLIENTÈLE

Refus des tris de déchets industriels non dangereux, mais valorisable énergétiquement

ZONE DE CHALANDISE

Régionale

STRUCTURES DU GROUPE

Séché Eco-industries à Changé (53)

Opale Environnement à Calais (62)



Les déchets industriels non dangereux font l'objet d'un pré-traitement mécanique dans une installation dédiée dans le but d'en extraire la fraction à fort pouvoir calorifique non recyclable. Cette fraction est utilisée comme déchet combustible (appelé combustible solide de récupération) à des fins de valorisation énergétique.



Traitements thermiques

CLIENTÈLE

- OMR et assimilées : collectivités territoriales et des activités commerciales
- Déchets dangereux : industrie dans son ensemble, la pharmacie, la chimie et le secteur pétrolier en particulier

ZONE DE CHALANDISE

- Déchets dangereux : fonction de la spécificité des déchets à incinérer : les plus toxiques d'entre eux, nécessitant des installations dédiées, ont un marché national, voire international

STRUCTURES DU GROUPE

- Structures du Groupe : Déchets non dangereux
Béarn Environnement Pau (64)
Sénerval Strasbourg (67)
Sogad Agen (47)
Oléron (17)
- Structures du Groupe : Déchets dangereux
Gerep Mitry-Mory (77)
Trédi Saint-Vulbas (01)
Trédi Salaise (38)
Trédi Strasbourg (67)
Triadis Services Rouen (76)

Le pouvoir calorifique des déchets est suffisant pour mener à bien la combustion, sans recours à des apports d'énergies fossiles (fioul ou gaz naturel hors mise à température). La réaction étant exothermique, la chaleur est récupérée dans une chaudière sous forme de vapeur d'eau sous pression. La valorisation énergétique peut effectuer à deux niveaux (cogénération) :

- Electricité produite à l'aide d'une turbine et d'un alternateur ;
- Chaleur de la vapeur.

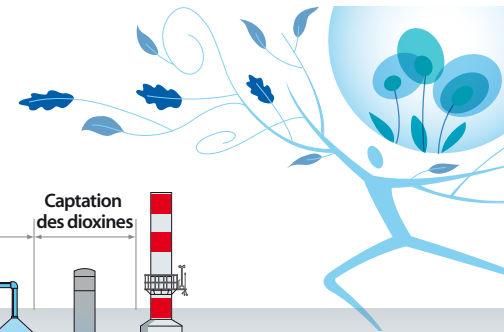
Le principe repose sur l'oxydation directe des déchets dans un foyer, le but de l'opération étant la transformation intégrale des matières organiques contenues dans les déchets en vue de les rendre totalement inertes.

La conception technique des usines dépend des caractéristiques des déchets qui y sont incinérés. En particulier, le type et la taille de four (tournant ou à grille) pour une capacité souhaitée, sont fonction de la proportion solides/liquides et de leur pouvoir calorifique.

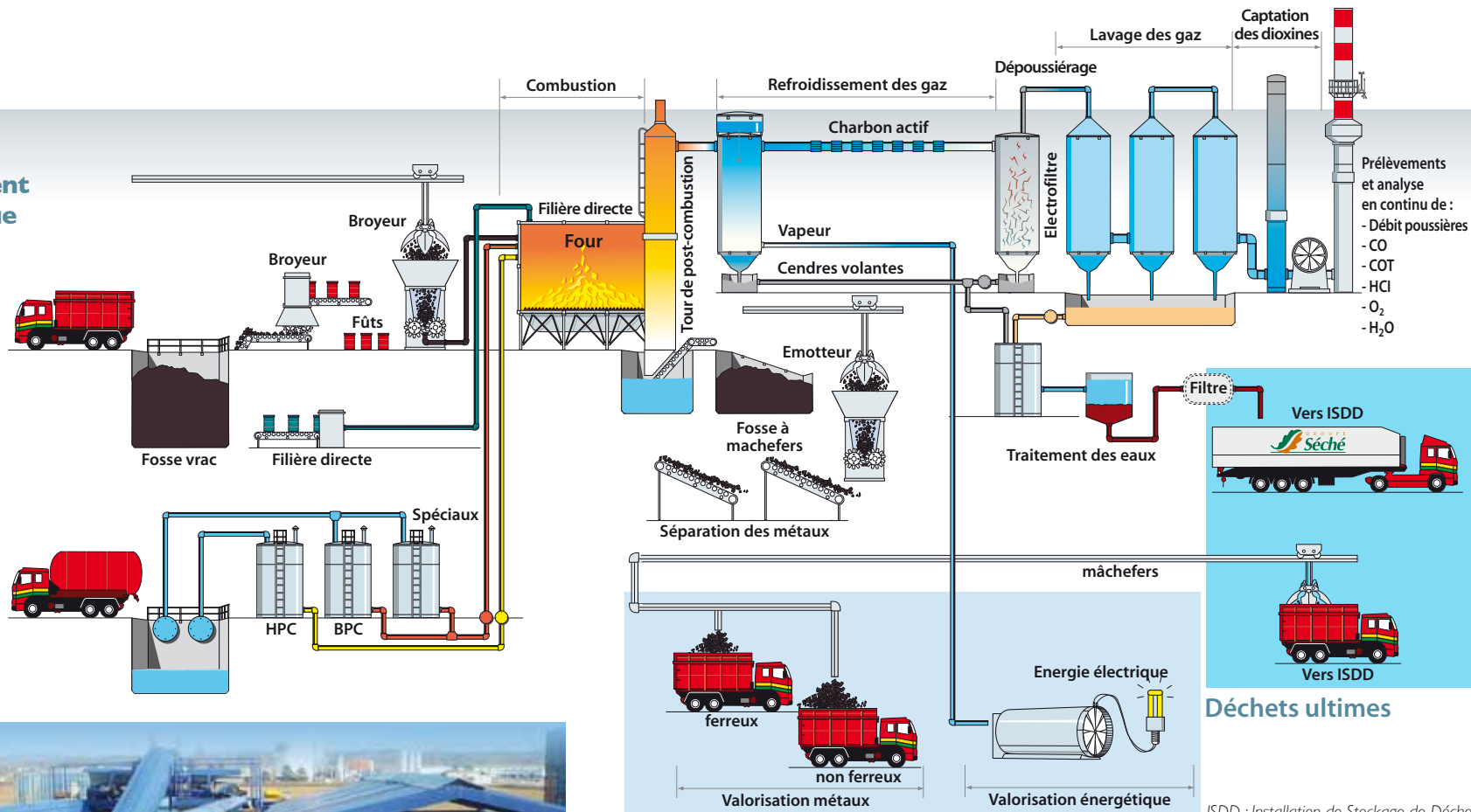
Les gaz issus de la combustion font l'objet d'un brûlage complémentaire en post-combustion à très haute température, de manière à provoquer leur oxydation complète. Leur refroidissement brutal permet d'éviter la recombinaison des molécules, en particulier de celles qui sont indésirables, telles les dioxines. Des techniques spécifiques d'épuration des fumées terminent le traitement avant rejets contrôlés à l'atmosphère. La nature chimique des déchets (teneur en halogènes en particulier) influence le choix du traitement de fumées. L'eau utilisée pour certains lavages de gaz est traitée par des systèmes de filtration spécifiques.

Ne subsisteront pour stockage que des résidus ultimes à la quantité limitée et à la toxicité contrôlée (résidus d'épuration des fumées, poussières et mâchefers).





Traitement thermique



Les métaux sont extraits des mâchefers par des électro-aimants et des courants de Foucault pour être valorisés.

Valorisation



Traitements et sécurisation de déchets

Traitement des DASRI

CLIENTÈLE

- Milieux hospitaliers et de la santé

ZONE DE CHALANDISE

- Régionale

STRUCTURES DU GROUPE

- Incinération
Trédi Salaise (38)
Trédi Strasbourg (67)
- Hygiénisation
Béarn Environnement Pau (64)
Sécché Eco-industries à Changé (53)

Sécché Environnement assure le traitement de déchets d'activités de soins à risques infectieux à l'aide de deux technologies :

- l'hygiénisation avant stockage ou incinération dans un incinérateur pour ordures ménagères ;
- l'incinération à très haute température dans des incinérateurs pour déchets dangereux équipés et autorisés à cet effet.

Traitement des gaz industriels

CLIENTÈLE

- Industriels, laboratoires, organismes publics ou privés

ZONE DE CHALANDISE

- Européenne

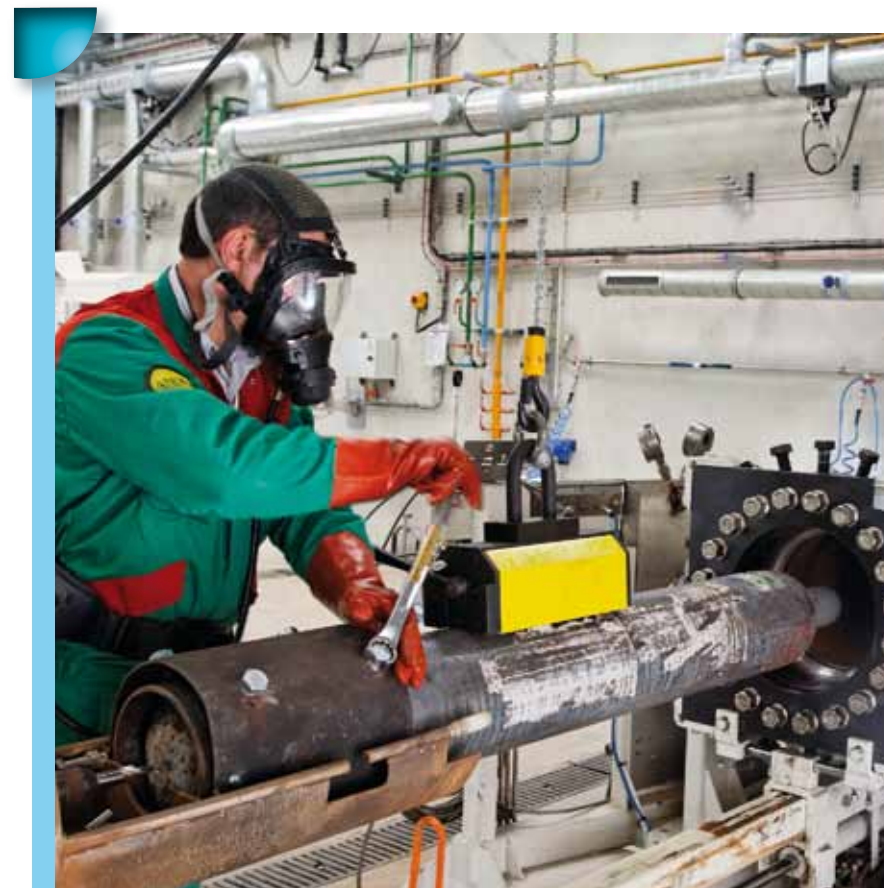
STRUCTURES DU GROUPE

- Trédi Saint-Vulbas (01)
- Trédi Salaise (38)
- UTM Hambourg (Allemagne)

Ces déchets nécessitent une prise en charge sécurisée dans des unités de traitement spécifiques pour leur élimination. Ils ont généralement un pouvoir de réchauffement global au titre des gaz à effet de serre particulièrement élevé ; le traitement appliqué permet d'en réduire très fortement leur nocivité à ce titre également. C'est le cas par exemple de l'hexafluorure de soufre (SF_6), CFC et halon.

Le Groupe met à disposition de ses clients une offre globale de collecte et de traitement thermique en filière directe d'incinération des gaz industriels.

Cette technique apporte toutes les garanties, quels que soient les contenants et leurs états. Sécché Environnement est seul à proposer la technique du caisson hyperbare qui assure une extraction sécurisée des gaz de leur emballage, et une parfaite détoxification et élimination de ceux-ci.





Stockage des déchets ultimes dangereux (ISDD)

CLIENTÈLE

- Industries, pour la fraction qui ne peut être recyclée ou valorisée, souvent résidus de premiers traitements de déchets qui en ont retiré la fraction « utile » (matière et énergie), généralement de nature minérale et sous forme solide.
- Collectivités locales pour les résidus d'épuration des fumées des incinérateurs d'ordures ménagères (REFIOM).

ZONE DE CHALANDISE

- Nationale

STRUCTURES DU GROUPE

- Séché Eco-industries Changé (53)
- Hungaroproc (Hongrie)

Les déchets font l'objet d'une procédure d'acceptation stricte, puis seront stabilisés préalablement à leur stockage si leur état physique ou leur nature chimique le justifie.

Séché Environnement, qui a toujours eu à cœur de s'inscrire dans une perspective de sécurité sur le long terme, devance les prescriptions réglementaires en matière de conception des alvéoles de stockage.

- La 1^{ère} étape consiste à améliorer et contrôler l'imperméabilité de l'argile et donner à l'alvéole une déclivité telle que les effluents liquides puissent être extraits par simple gravité en un point bas.
- Sur l'alvéole terrassée vient se positionner un premier réseau de drainage qui permettra de contrôler le bon fonctionnement du système d'étanchéité mis en place par la suite.
- Puis successivement, vont être posés un géotextile qui a pour but de protéger la géo-membrane, élément clé du dispositif d'étanchéité, une seconde géo-membrane, à nouveau un géotextile et enfin un réseau de drainage. Le fait de superposer deux géo-membranes renforce considérablement la sécurité de l'alvéole, car la probabilité que les deux soient détériorées au même endroit est quasi nulle.

Les opérations successives de terrassement, de mise en place des systèmes d'étanchéité et de pose des réseaux de captage des effluents sont sous plan d'assurance qualité, contrôlées par un organisme extérieur.

La traçabilité des déchets stockés dans les alvéoles est réalisée par un repérage topographique GPS tridimensionnel qui permet de les localiser avec précision.





FEMMES ET HOMMES AU CŒUR DE L'ENTREPRISE

Des équipes et des métiers

La stabilité de l'emploi

L'amélioration continue de la qualité de service aux clients du Groupe repose avant tout sur les compétences et le professionnalisme des collaborateurs de Sécché Environnement et sur leur implication dans les missions et les tâches qui leur sont confiées.

A fin 2011, le Groupe emploie 1 671 salariés, dont 94 % exercent leur activité en France où se réalisent 94 % du chiffre d'affaires. Les données sociales détaillées correspondent à ce périmètre, conformément à la Nouvelle Régulation Économique (loi NRE). Une modification de périmètre est intervenue en cours d'exercice 2011, avec l'intégration du personnel des incinérateurs de Pau et d'Oléron, essentiellement masculin.

La politique sociale

Elle est axée principalement sur :

- L'emploi stable et la fidélisation des salariés ;
- Le respect des diversités ;
- La sécurité des conditions de travail ;
- La formation permanente ;
- La gestion du temps.

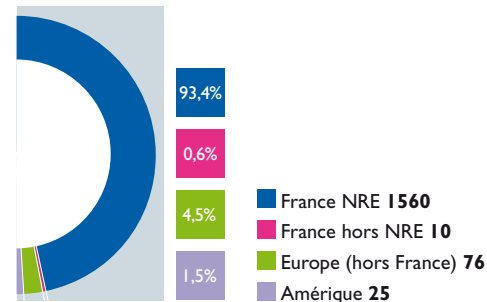
La structure des effectifs privilégie l'emploi stable, le recours à des contrats à durée déterminée (CDD) et à l'intérim s'élevant seulement respectivement à 4,1 % et 7,8 % de l'effectif de l'année.

Le recours à des interventions de salariés pour des durées déterminées, s'inscrit principalement dans le cadre de remplacements de salariés momentanément absents (20 % des CDD et 44 % de l'intérim), ou pour répondre à des besoins spécifiques mais temporaires de l'activité (80 % des CDD et 56 % de l'intérim). L'intérim est notamment adapté à des délais courts et incertains, ou aux remplacements d'été pendant les périodes de congés.

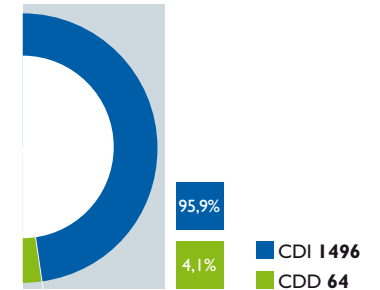
L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés

Avec l'aide de la société Initiatives Handicap un Diagnostic conseil en vue de la mise en œuvre d'une politique d'insertion pour handicapés a été finalisé. Il a permis de lancer des actions liées à la pyramide des âges, plus de visibilité sur le nombre et les caractéristiques des personnes touchées par des restrictions temporaires ou définitives d'activités. Il en résulte une meilleure appréciation par tous de ce que revêtent les situations de handicap, pour une meilleure intégration. Ces situations mieux gérées et mieux anticipées relèvent de la responsabilité sociétale de l'entreprise à laquelle Sécché Environnement est très attaché.

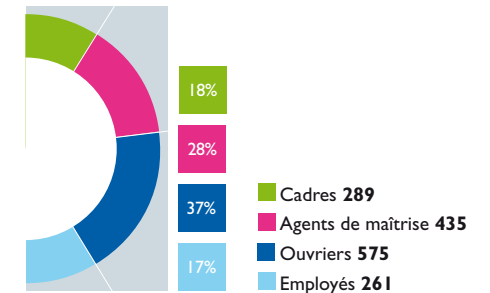
Effectifs au 31 décembre 2011



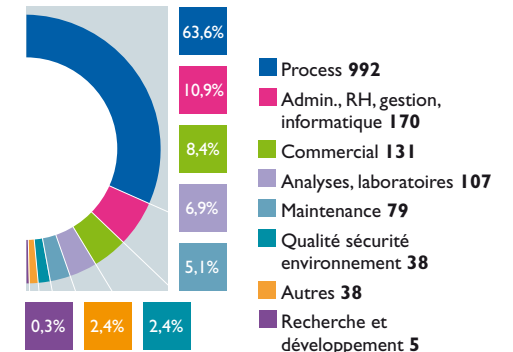
Nature des contrats de travail



Les statuts en 2011



Les fonctions en 2011





L'organisation du temps

Faible recours aux heures supplémentaires

La durée hebdomadaire de travail est de 35 heures. Le nombre d'heures supplémentaires reste limité à environ 1,4 % de l'horaire théorique total. La préférence donnée à l'emploi stable avec un recours limité aux heures supplémentaires, s'inscrit dans une politique de maîtrise du risque et de promotion de la sécurité, avec du personnel compétent, formé à son poste de travail, responsable et motivé.

Absentéisme : 6,4% hors maternités

Les efforts d'amélioration de la motivation des salariés et des conditions de vie au travail sont intimement liés à la prévention de l'absentéisme. Ce dernier ne dénote pas seulement de la surveillance d'événements familiaux ou des difficultés de santé liés ou non aux risques professionnels, mais l'absentéisme traduit parfois également l'absence d'incitation à une plus grande responsabilité de chacun dans sa vie professionnelle. La réduction des risques et de la pénibilité, l'adaptation de certains postes de travail, même temporaire, doit aller de pair avec des comportements individuels et collectifs plus soucieux de l'équilibre de vie au travail.

ABSENTÉISME

Absentéisme total	7,0%
Dont maternités	0,6%
(hors maternités 6,4%)	6,4%
Pour motifs de santé	5,2%
Dont accident du travail	0,4%
Dont maladie	4,8%

STABILITÉ DE L'EMPLOI

Proportion de CDI	96,3%
Recours heures supplémentaires	1,4%
Intérim (par rapport à l'effectif)	7,8%

ROTATION DU PERSONNEL (départ)

Total	8,1%
Dont CDI en cours :	2,5%
dont ruptures conventionnelles	1,4%
et économiques	1,0%
dont retraites	0,1%
Autres départs :	5,5%
dont fin de CDD	3,7%
dont période d'essai	1,5%
dont mutation	0,3%

FÉMINISATION DE L'EFFECTIF

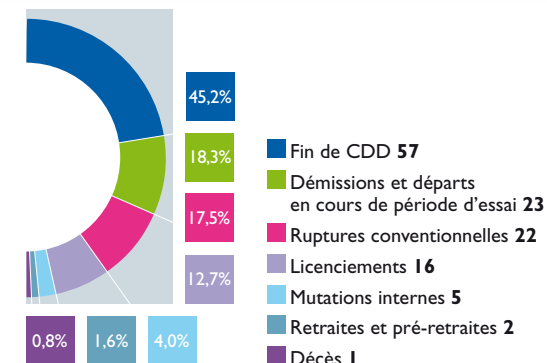
23,3%

Macro indicateurs sociaux

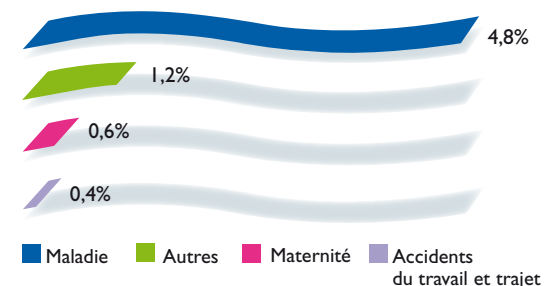
Le travail à temps partiel

	Hommes	Femmes	Total
Nombre de contrats « choisis »	6	51	57
Nombre de contrats « imposés »	3	5	8
Total	9	56	65

Motifs des départs en 2011



Taux d'absentéisme total en 2011 par motifs (% d'heures théoriques travaillées)



Le travail posté

31,3% des salariés occupent un travail posté	2 équipes	3 équipes	> 3 équipes
Effectifs travaillant en équipes fixes	18		
Effectifs travaillant en équipes alternantes	115	68	287



Les grands équilibres

Ancienneté

L'engagement de Sécéd Environnement dans une politique de responsabilité sociale, environnementale et sociétale constitue pour lui un moyen d'attirer des salariés, de les motiver et de les fidéliser grâce à un partage de valeurs communes. Compte tenu de l'évolution économique et de celle des métiers, l'autonomie et la responsabilisation des salariés jouent un rôle croissant à tous les niveaux hiérarchiques. La formation des salariés permet l'adaptabilité nécessaire des collaborateurs, et justifie pleinement leur fidélisation.

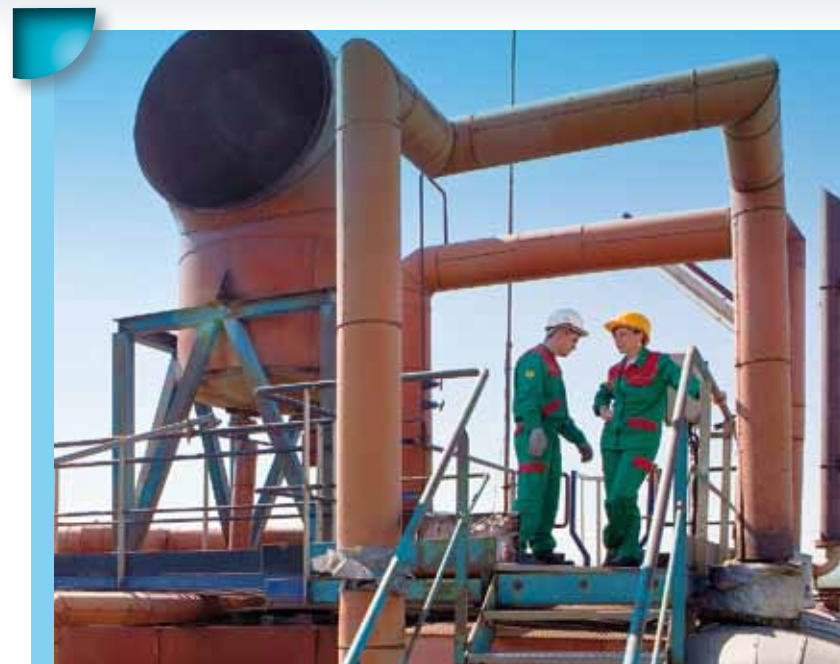
Âges

Avec pour objectif le maintien dans l'emploi des salariés âgés de 45 ans ou plus, le Groupe a mis en place dans ses différentes structures en fonction de leurs particularités, des « Plans d'action en faveur de l'emploi des personnes âgées » axés autour :

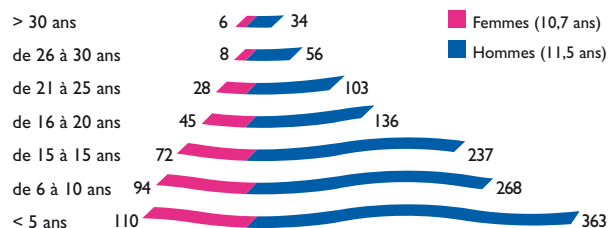
- De l'anticipation des évolutions de carrières professionnelles ;
- Du développement des compétences, des qualifications et de l'accès à la formation ;
- Des aménagements des fins de carrières et de la transition entre activité et retraite.

Rémunérations

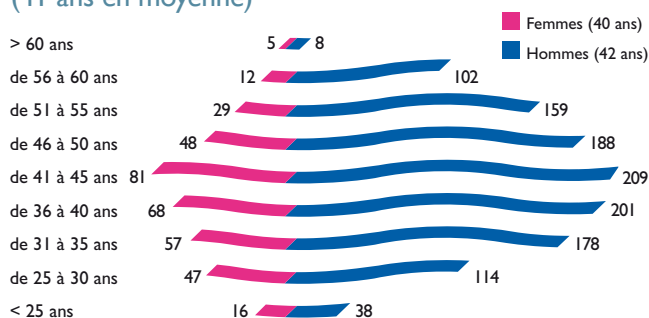
Le Groupe veille à l'égalité des rémunérations de base à fonctions équivalentes. Le temps partiel (principalement féminin) et les primes spécifiques liées au travail posté (essentiellement masculin) expliquent les écarts en termes de rémunération totale, primes d'exploitation incluses.



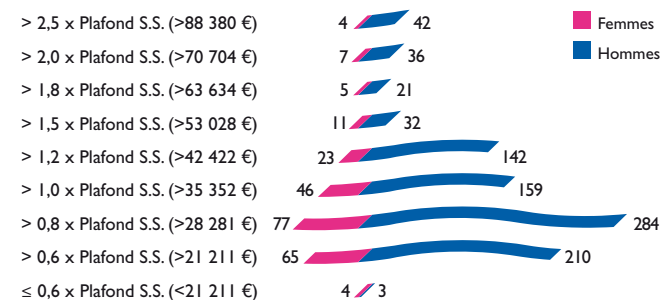
Pyramide de l'ancienneté en 2011 - France
(11,4 ans en moyenne)



Pyramide des âges en 2011 - France
(41 ans en moyenne)



Pyramide des rémunérations en 2011 - France



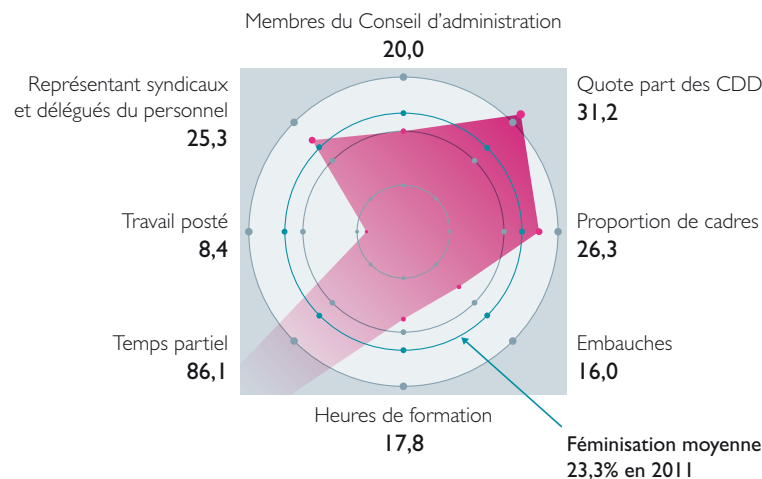
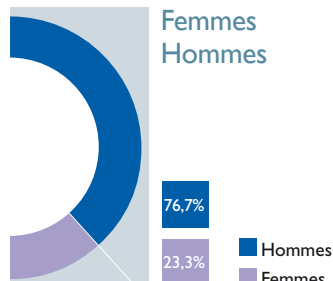
S.S. : Sécurité sociale



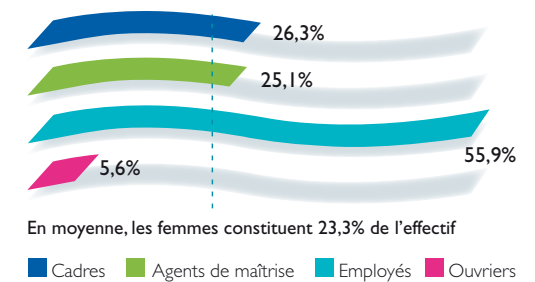
Egalité des chances hommes/femmes

La situation des femmes sur un plan contractuel est très voisine de celles des hommes avec un taux de cadres féminins légèrement supérieur à celui des hommes.

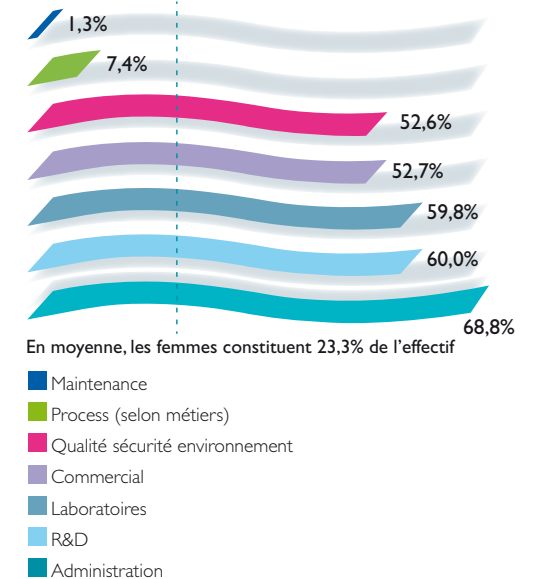
Phénomène classique dans les métiers industriels du Groupe, les femmes sont peu nombreuses à la production et dans les activités de maintenance. Elles ne constituent que 8,4 % de l'effectif posté. A l'inverse, elles sont surreprésentées dans le commercial et les fonctions de type administratif ou travaux de laboratoires.



Egalité Hommes/Femmes % femmes par catégories en 2011



Egalité Hommes/Femmes % femmes par activités en 2011





Le respect des droits

Les engagements de non-discrimination

Séché Environnement s'interdit le travail des enfants, le travail forcé ou obligatoire, de manière directe ou indirecte par l'intermédiaire de sous-traitants dans le cadre de leurs interventions dans les installations du Groupe. Du fait des zones géographiques où le Groupe est présent, ce dernier est peu exposé à ces risques.

Le Groupe s'interdit de pratiquer quelque discrimination que ce soit (raciale, ethnique, religieuse, sexuelle ou autre), à l'égard de ses employés, au recrutement, à l'embauche, durant l'exécution ou à la fin de leur contrat de travail. Séché Environnement s'engage au respect de la vie privée, et signale qu'il n'a fait l'objet d'aucune plainte à ce titre, ni de la part de ses salariés, ni d'aucun tiers.



Le dialogue social et l'expression des salariés

Séché Environnement est très attaché à la qualité du dialogue social. En effet, l'amélioration des performances individuelles et collectives nécessite une forte implication de l'ensemble du personnel, et son adhésion aux objectifs de l'entreprise.

Pour cela le Groupe fait appel à :

- L'intelligence et l'initiative des hommes et des femmes qui le composent ;
- Leur mobilisation individuelle quotidienne ;
- La réactivité de tous et leur cohésion dans l'action.

Il lui est nécessaire de communiquer en direction de ses salariés, en vue de leur faire partager ses valeurs. Ces échanges prennent des formes variées, institutionnelles avec les partenaires sociaux, ou individuelles par des actions de communication plus ciblées sur la connaissance du métier, de la vie de l'entreprise ou d'engagements en faveur du développement durable.



La représentation du personnel

Nombre de titulaires ...

Délégués syndicaux	21
Délégués du personnel	22
Membres des comités Hygiène et Sécurité (CHSCT)	20
Membres de comités d'entreprise	28
Délégations uniques du personnel	28

Nombre de réunions de...

Délégués du personnel	50
Comités Hygiène et Sécurité (CHSCT)	46
Comités d'entreprise	61
Délégation unique du personnel	35

Dotation aux comités d'entreprise en % de la masse salariale totale	1,18%
--	--------------

CV vidéo chez Opale Environnement

« Le but était de lutter contre toute forme de discrimination, de valoriser les compétences autrement que sur des lignes figées sur un CV classique. »

Municipalité de Calais

Les candidats ont pu être filmés sur le terrain, dans leur environnement professionnel, et mettre ainsi en avant leurs compétences. Les CV ont été ensuite diffusés sur Calais TV.



La couverture sociale et les accords d'entreprise

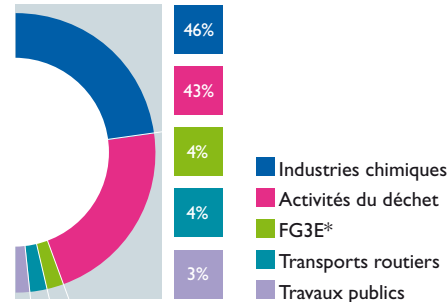
Dans le cadre de la « Loi de cohésion sociale » de 2005, les structures concernées du Groupe ont discuté avec les instances représentatives des salariés un certain nombre d'accords relatifs à :

- la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)
- l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- la prévention de la pénibilité du travail.

En particulier, ce dernier définit des objectifs, des actions et des indicateurs concernant :

- la réduction des poly-expositions aux facteurs de pénibilité
- l'adaptation et l'aménagement des postes de travail
- l'amélioration des conditions de travail, notamment d'ordre organisationnel
- le développement des compétences et des qualifications, et l'accès à la formation
- le maintien dans l'emploi et la prévention de la désinsertion professionnelle des salariés exposés.

Tout le personnel est régi par une convention collective



* Exploitation d'équipements thermiques et de génie climatique et d'usines d'incinération d'ordures ménagères





Le développement du capital humain

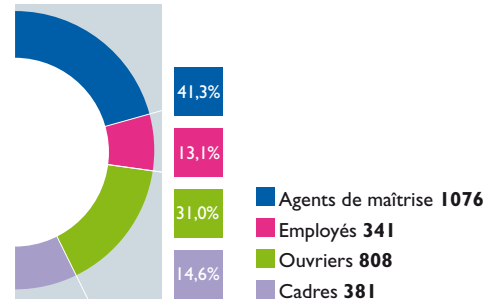
Culture d'entreprise catalyseur de compétences

Seule une politique de formation ambitieuse est susceptible de permettre à l'entreprise d'atteindre ses objectifs en termes de Responsabilité sociale. Pour cela elle doit permettre à chaque collaborateur d'acquiescer d'une manière appropriée une attitude, une culture et des savoirs.

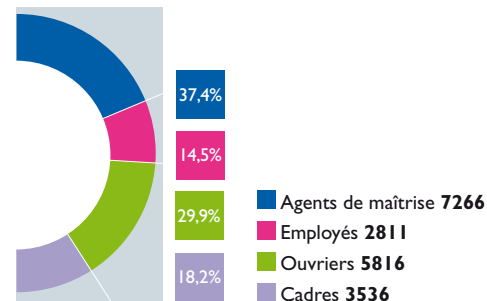
Chaque salarié se doit de maîtriser son métier dans le respect des exigences santé / sécurité / environnement, mais aussi de comprendre son propre rôle dans l'organisation et d'être capable de mesurer l'impact de ses actions pour lui-même, pour les autres et pour l'activité afin de favoriser la transversalité et la coopération.



Plus de 2600 stages dispensés en 2011



Près de 20000 heures de stages effectuées en 2011



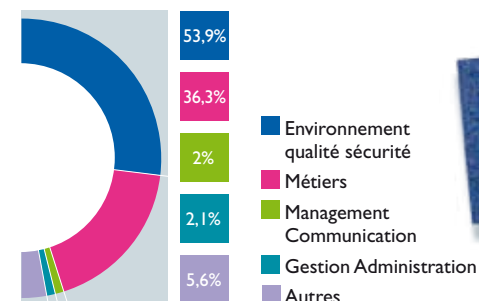
Parcours de formation professionnel et performant

Pour parvenir à cette « excellence métier » le Groupe développe des modules de formation en interne, animées par du personnel lui-même formé à cet effet.

L'approche « intégrée » des enseignements dispensés dans le cadre de cette démarche constitue son originalité. Par exemple, les formations réglementaires obligatoires qui, de par leur caractère répétitif et « déconnecté » des réalités du terrain induisent généralement un manque de motivation du personnel, sont autant que possible intégrées à une formation métier plus large. A titre d'illustration, au salarié formé à la conduite d'un engin de manutention sera conjointement dispensé un enseignement relatif à l'étiquetage et au rangement des déchets conditionnés.

Ce parcours est complété par deux modules transverses permettant à chaque salarié de s'identifier dans l'ensemble de la vie du Groupe : connaissance des déchets et responsabilité sociale

Des formations orientées vers la sécurité et l'accomplissement professionnel





Thématiques majeures des plans de formation

Formations aux métiers

Programme «Mosaïque» développé en interne depuis 2009

- Module Développement durable et Responsabilité sociétale
- Risques chimiques du fait du passage SEVESO seuil haut
- Perfectionnement métiers spécifiques
- Formations Achats et négociations commerciales

Compétences techniques spécifiques

Adaptation permanente des compétences

- Maintien d'un haut niveau d'expertise
- Recherche et Développement Laboratoire, Maintenance

Renforcement des pratiques managériales

A destination de l'encadrement de proximité

- Animation d'équipes, autour de pratiques et de règles partagées
- Fluidification de la communication au quotidien pour permettre une meilleure compréhension des rôles de chacun

Réduction des comportements à risques

Démarche MOCS* initiée en 2011

- Prévention des accidents
- Large déploiement après sites tests

* MOCS Management et Optimisation des Comportements Sécurité

DIF

Droit Individuel à la Formation à disposition des collaborateurs :

- 834 heures accordées en 2011 pour une formation
- 139 000 heures de droits restants ouverts pour le futur

Contribution à la formation des générations montantes

Séché Environnement développe des relations privilégiées dans un cadre d'échanges industrie/universités, en particulier en détachant ponctuellement certains cadres pour des missions d'enseignement et à travers une convention pluriannuelle de recherche avec l'Ecole des Mines de Nantes.





SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL, UNE PRIORITÉ ABSOLUE

La santé des hommes et la préservation de leur milieu de vie

La santé, dont la dégradation éventuelle nécessite une surveillance à moyen terme, est le prolongement logique de la sécurité, nettement et intuitivement plus évidente car aux effets souvent plus immédiats.

Sécurité et santé au travail impliquent une mobilisation permanente de l'ensemble des collaborateurs de Sèche Environnement dans une responsabilité partagée avec :

- une bonne appréhension du risque au sens le plus large,
- des réflexions communes pour en parfaire la connaissance,
- une vision partagée des enjeux sécurité et santé, en vue d'actions de tous, au quotidien, « naturellement » exemplaires et solidaires. C'est pourquoi tous les sites suivent les prescriptions de la norme OHSAS 18001. La plupart sont certifiés.

Il s'agit dans tous les cas de maîtriser l'ensemble des risques induits ou pouvant être induits par les activités auprès des différentes « parties prenantes », c'est-à-dire tant en ce qui concerne les opérateurs de tous niveaux, que les clients, les intervenants extérieurs, les riverains voire les visiteurs. En matière de santé, il s'agit autant de l'Homme en lui-même que l'Homme dans son écosystème et donc des écosystèmes dans lesquels sont menées les activités.

Les 5 fondamentaux de la politique sécurité de Sèche Environnement

Systematiser la sécurité en introduction de toute réunion

- Toute réunion doit systématiquement commencer par un point sur la sécurité.

Manager l'accidenté

- Après s'être assuré du retour à la sécurité de tous, proposer au plus tôt toute possibilité d'aménagement de poste nécessaire.

Appliquer les règles

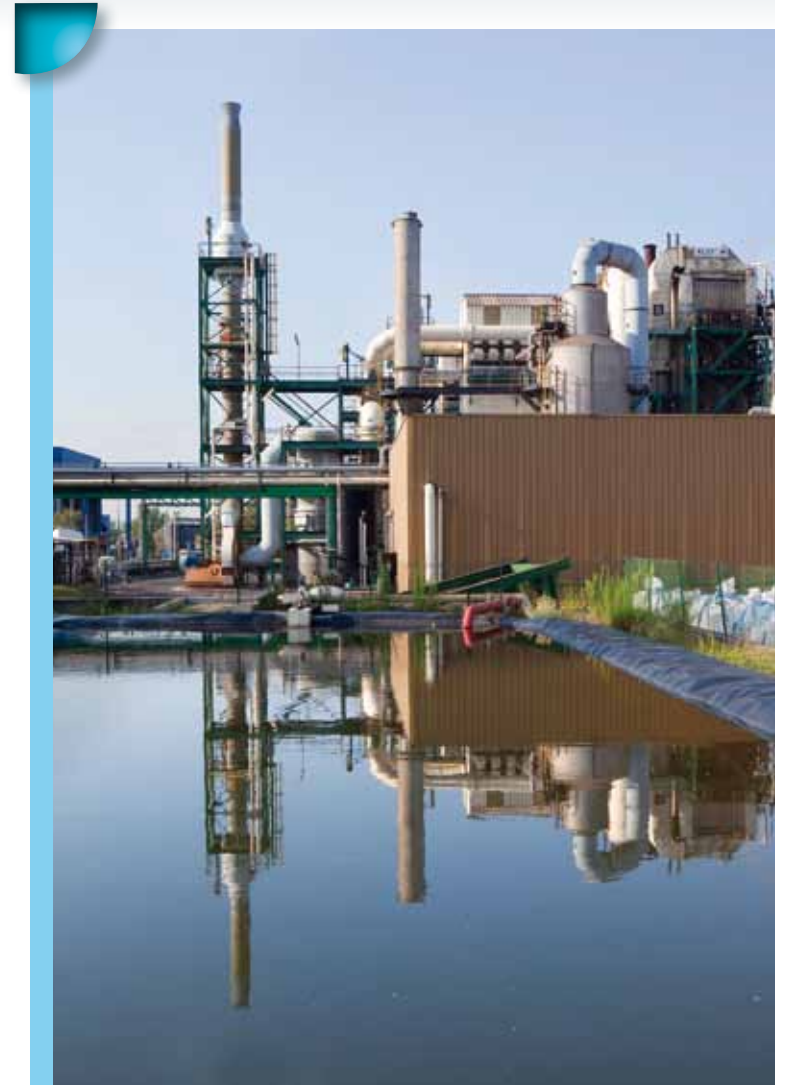
- Ajouter à la stricte réglementation des règles définies au niveau national par le Groupe.

S'impliquer pour une sécurité active

- S'assurer des situations et des dispositions effectives en matière de sécurité, de manière visible, transparente et très régulière.

Afficher et piloter la sécurité

- Agir dans un cadre à la fois local et national.





Des performances en nette amélioration

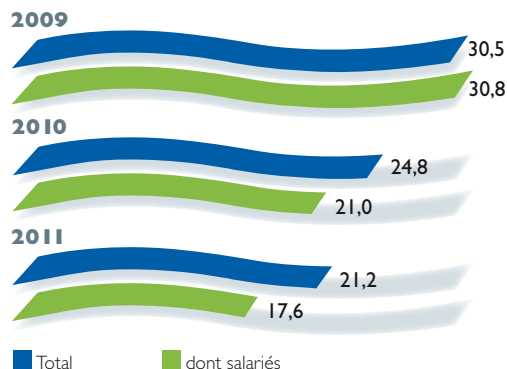
L'année 2011 aura été marquée par 43 accidents concernant les salariés et 15 les intérimaires, sur un périmètre élargi à de nouvelles unités d'Incineration d'Ordures Ménagères.

Toujours en baisse depuis plusieurs années, le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (TF1) pour les salariés du Groupe est passé sous le seuil symbolique de 20. Il est d'autant plus encourageant que 14 sites sur 23 sont à TF1 de zéro, contre seulement 6 l'an dernier. C'est le cas en particulier des activités de transport et de plateformes de tri de déchets dangereux.

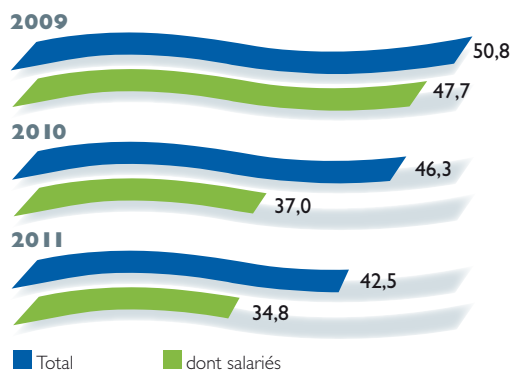
Le taux de gravité (TG) reste stable à 0,8.



Taux de fréquence avec arrêt de travail (TF1)



Taux de fréquence avec et sans arrêt de travail (TF2)



Les statistiques concernent aussi bien le personnel propre que les intérimaires.
TF : nombre d'accidents du travail multiplié par un million, divisé par le nombre d'heures travaillées.
TG : nombre de jours perdus pour cause d'accident du travail multiplié par mille et divisé par le nombre total d'heures travaillées.



La progression des indicateurs de sécurité est également le fruit :

- d'une plus grande attention portée aux caractères, circonstances et gravités relatives de chaque accident
- d'une volonté du Groupe de s'associer systématiquement le concours des Comités d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT), et du médecin du travail pour proposer des postes de reclassement aux salariés qui en expriment l'intérêt.



Le suivi des maladies professionnelles fait ressortir l'émergence ponctuelle et localisée de troubles musculo-squelettiques ne concernant presque exclusivement que les opérateurs postés au tri des déchets. Les chaînes de tri ont été complètement renouvelées en 2011. Les nouvelles installations intègrent des tapis de sols à hauteur réglable et des dossierets pour rendre les postures plus ergonomiques. Pour les autres situations, les outillages et leur entretien tels que les clefs à choc, les chariots ... sont en cours de révision.



Le management de la sécurité

Une démarche proactive à destination des travailleurs

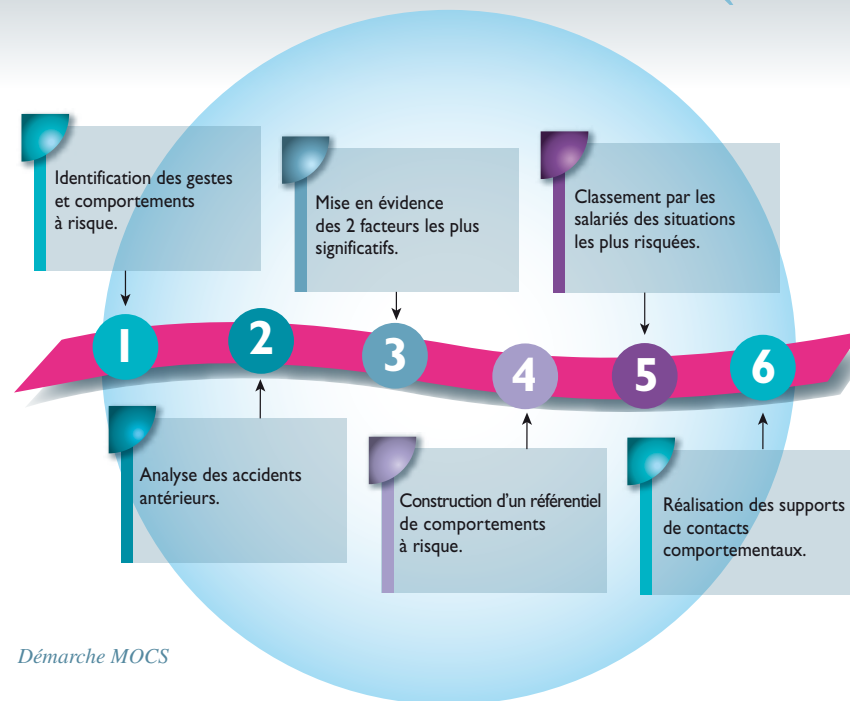
La démarche MOCS (Management et Optimisation des Comportements Sécurité), initiée en 2010, a pour objectif de réduire les comportements à risques pouvant donner lieu à des accidents de travail. L'encadrement s'adresse aux opérateurs au cours d'interventions régulières de terrain et souligne avec chaque correspondant en situation réelle, l'adéquation ou l'inadéquation des dispositions de sécurité mises en œuvre en vue de mesures correctrices éventuelles et de transfert d'expérience.

C'est un travail de réapprentissage de comportements quotidiens et d'identification d'actes (ou de non-actions) potentiellement accidentogènes.

Une action en association avec les parties-prenantes externes

Des visites de site dans le cadre de journées spécifiques ou de portes ouvertes, des réunions avec les maires, pompiers et autres parties intéressées sont régulièrement organisées afin d'expliquer les métiers du Groupe, les risques associés et les moyens de maîtrise et de prévention présents sur chacun d'entre eux. Sont présentés en particulier : les systèmes de détection gaz et/ou incendie, de protection incendie, de mise à la terre, de matériel ATEX, les entraînements des opérationnels aux situations d'urgence...

L'aspect communication n'est pas en reste, avec la mise en place d'une organisation de communication d'urgence en vue d'assurer la meilleure information des parties prenantes en cas de crise.



Démarche MOCS





La prévention et la réduction des impacts lors d'évènements exceptionnels

La prévention et la réduction des impacts lors d'évènements accidentels passe tout d'abord par des organisations destinées à permettre la protection des personnels, des populations et de l'environnement lors d'accidents. Ces organisations, formalisées, sont régulièrement testées et les personnels entraînés en vue de rester toujours opérationnelles. Afin de préserver l'outil industriel, des moyens de lutte contre l'incendie en particulier sont présents sur tous les sites. Ces moyens sont audités périodiquement par les experts des assurances et des programmes d'amélioration permanente sont mis en œuvre.

Avec les sapeurs-pompiers

Des exercices conjoints avec les sapeurs-pompiers : Trédi Hombourg, Speichim Processing St-Vulbas, Opale Environnement Ste-Marie-Kerque

Ces interventions permettent une formation croisée entre opérateurs des sites et forces de secours, une découverte mutuelle des métiers et de leurs spécificités, en particulier en matière de risque chimique. Ces simulations ont porté aussi bien sur des évacuations de personnels accidentés que sur la maîtrise par la cellule chimique des sapeurs-pompiers d'une potentielle pollution.

Des évolutions récentes en matière de sécurité

L'évolution réglementaire en 2011 concernant la sécurité des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) a pour conséquence de porter d'un à 11 (sur 23 au total) les sites du Groupe qui relèvent d'une qualification dite « SEVESO ». Pour ces situations, les dispositions de sécurité seront donc renforcées par la mise en place :

- d'un Système de Gestion de la Sécurité en complément des certifications existantes,
- de Comités d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) élargis aux entreprises extérieures dont les plus sensibles devront dorénavant disposer de la qualification MASE.

Dépenses consacrées à l'amélioration des conditions de travail et de sécurité en 2011 (en milliers d'euros)

Dépenses engagées dans l'année pour la fourniture de vêtements de travail et d'équipements individuels de sécurité : **1046**

Investissements réalisés dans l'année, permettant l'amélioration des conditions d'exécution du travail : **1057**





EMPREINTE ÉCONOMIQUE ET INITIATIVES CITOYENNES

« L'interactivité ne s'explique pas, elle se vit. Les exemples d'actions cités sont représentatifs de la politique d'intégration aux territoires menée par Sèché Environnement. La liste ne saurait toutefois être considérée comme exhaustive ».

Gestes sportifs citoyens

La mobilité douce

Sur divers sites, les salariés se sont mobilisés pour effectuer leur trajet domicile - travail à bicyclette avant de calculer le bilan carbone économisé par rapport à leur moyen de transport habituel.

Dans le cas de Strasbourg, l'opération « Printemps du vélo » a réussi une large mobilisation avec 28 teqCO₂ évitées par les salariés qui ont parcouru au total 145 000 km à bicyclette. Avec 12 salariés participants et 2 163 km parcourus, Trédi Strasbourg s'est hissé au second rang du classement des entreprises de 50 à 250 salariés et a reçu un prix pour ses 400 kgeqCO₂ économisés.

Les éco-cyclotouristes

Les éco-cyclotouristes de Trédi ont renouvelé leur participation à la course l'Ardéchoise (15 participants - 2447 km parcourus au total), sous les couleurs de l'équipe professionnelle du Groupe.

Au-delà du plaisir de la randonnée, ils sensibilisent les cyclistes à observer une attitude éco-citoyenne dans la gestion de leurs déchets et incitent les organisateurs de manifestations et leurs partenaires à prévoir équipements et moyens nécessaires pour transmettre l'image d'un sport cycliste propre et responsable.

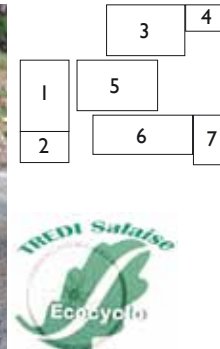
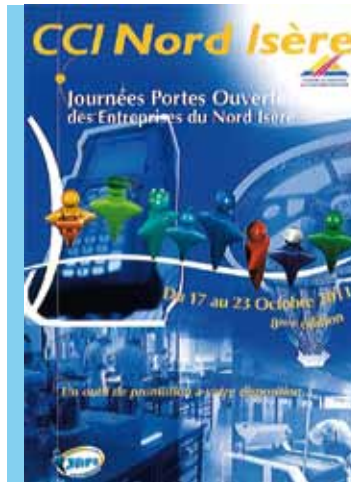
Eveil des plus jeunes

Le sport

D'année en année, visite d'usine reconduite pour 30 enfants de 8 à 12 ans stagiaires du FC Salaise pendant leur stage « ECOLO-FOOT » où un thème écologique quotidien était abordé (l'énergie, les transports, les déchets, l'eau) selon le programme pédagogique prévu dans la Convention signée avec la Fondation du Football.



Les visites découvertes



- 1 - Portes ouvertes sur le site de Salaise
- 2 - Fête de la science à Saint-Vulbas
- 3, 4 - Opération « Printemps du vélo » à Strasbourg
- 5 - Les éco-cyclotouristes de Trédi à « l'Ardéchoise »
- 6 - Stage écolo-foot du FT Salaise





Soutiens scientifiques et naturalistes

MNHN

L'aspect pédagogique de la rénovation des grandes serres du Muséum National d'Histoire Naturelle, a conduit Séché Environnement à en être mécène en réponse à une triple motivation :

- une conviction profonde quant à l'importance du sujet, et la place que le Groupe doit y tenir du fait de la nature même de ses métiers,
- une logique de prolongation de travaux menés en commun sur les sites du Groupe avec le MNHN, dans le cadre des sciences participatives,
- et une valeur symbolique du lieu : le Douanier Rousseau natif de Laval qui est aussi le berceau du Groupe, aimait venir peindre dans ces lieux.



Ligue pour la Protection des Oiseaux

Séché Environnement s'associe aux manifestations du Centenaire de la LPO, en particulier en contribuant à la réalisation d'un film qui retrace les progrès réalisés depuis cent ans en matière de protection de la nature et des oiseaux en particulier, et aussi des « combats » qui ont été nécessaires pour y parvenir.

Au-delà de ces organisations de taille nationale, les parties prenantes de Séché Environnement sont également sensibilisées, et les contacts réguliers avec les associations locales renforcent la dynamique de l'action du Groupe qui, du fait de la position géographique de ses sites et de l'importance de leurs zones humides, compose un jeu de « pas japonais » dans une optique de continuité territoriale de biodiversité, celui des trames vertes et bleues en cours d'élaboration.

Mécénats culturels

Séché Environnement s'est donné pour objectif de promouvoir les modes de consommation durables au travers d'actions de mécénat porteuses d'exemplarité. C'est dans cet esprit que Trédi s'est engagé aux côtés du festival des Nuits de Fourvière (près de 120 000 spectateurs en 2011) pour habiller toutes les équipes du festival en coton équitable et soutenir le tri sélectif des déchets, dans le cadre d'un mécénat croisé Culture / Environnement.





CLIENTS 424,2 M€
Le chiffre d'affaire de Séché Environnement atteint 424,2 M€ en 2011 pour un résultat opérationnel de 57,4 M€ et un résultat net de 15,9 M€



Ayant une couverture nationale à travers des unités de traitement et de stockage dans diverses régions de France, Séché Environnement contribue au développement de ces zones tant par le recrutement local de la majorité de ses salariés que par la création d'emplois induits.

Les impôts et taxes acquittés par le Groupe le sont quasi exclusivement en France.

Le pouvoir d'achat des salariés permet d'alimenter les économies locales. Il en va de même pour le recours à la sous-traitance pour des activités éloignées du cœur de métier du Groupe (gardiennage, nettoyage, maintenance entre autres). A ces effets directs il convient de sommer les emplois induits, issus des prestations de transport, d'hôtellerie, de restauration auxquelles recourt régulièrement le Groupe, même si la quantification de ces derniers reste délicate à effectuer.

En dernier lieu, le fait pour une région de disposer, dans sa zone d'influence, d'une unité de traitement de déchets, est un atout dans sa politique d'industrialisation : c'est un élément d'infrastructure indispensable au même titre que la viabilisation des terrains industriels, la disponibilité des utilités (énergie, eau, gaz industriel) ou les raccordements aux réseaux de communication.



PERFORMANCE

Mesurer ■ Réussir





LA CRÉATION DE VALEUR

Au service de la clientèle

Bonne tenue des métiers et conquêtes commerciales pour Sécché Environnement

Au 31 décembre 2011, Sécché Environnement extériorise une croissance satisfaisante de son activité en France comme à l'International, avec un chiffre d'affaires en hausse de 5,5% à 424,2 M€. A la même date, le CA IFRIC 12 représentait 1,3 M€ portant la croissance du chiffre d'affaires hors IFRIC 12 à 5,2%.

Au cours de l'exercice passé, les filières de valorisation et de traitement ont connu une bonne progression de leurs activités dans leur ensemble, soutenue par la bonne tenue des marchés industriels, la récurrence des marchés avec les collectivités et la contribution des développements commerciaux. Seule l'activité de traitement des PCB s'est inscrite en retrait sensible, pénalisant la performance au niveau consolidé.

Au sein de la filière Déchets Dangereux (DD), tous les métiers ont enregistré un haut niveau d'activité l'an passé. La croissance de la filière (+1,0%) intègre la base de comparaison élevée des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2010 qui avaient enregistré le pic d'activité lié à la reprise économique. Surtout, elle est pénalisée par l'évolution fortement défavorable des marchés PCB à partir du 2nd semestre (soit au total sur un an : -29,4% à 26,4 M€). Hors PCB, la croissance de la filière sur l'exercice 2011 ressortirait à 6,0%.

Par ailleurs, la filière a bénéficié de la vive croissance de l'international (+15,8%) soutenu par le haut niveau d'activité en Espagne (régénération de solvants) et en Allemagne (traitement des gaz).

Données consolidées publiées en M€ (normes IFRS)

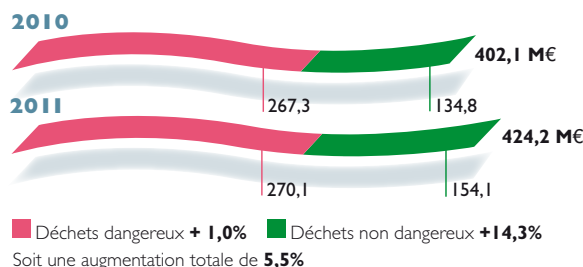
Au 31 décembre	2010	2011	Variation 2011/2010
Déchets Dangereux (DD)	267,3	270,1	+ 1,0%
Déchets Non Dangereux (DND)	134,8	154,1	+ 14,3%
Chiffre d'affaires net consolidé	402,1	424,2	+ 5,5%

Le chiffre d'affaires réalisé à l'international atteint 24,9 M€ au 31 décembre 2011 contre 21,5 M€ un an plus tôt, marquant une progression de 15,8% sur la période.

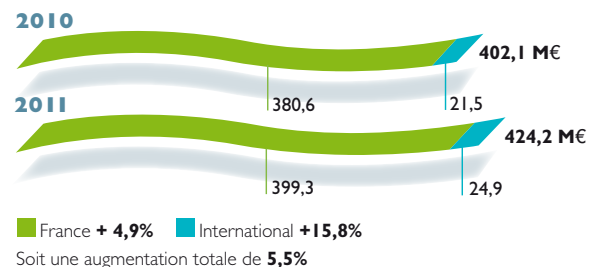
À taux de change constant, le chiffre d'affaires à l'international au 31 décembre 2010 aurait été également de 21,5 M€, compte tenu d'un effet de change négligeable.



Chiffre d'affaires par filières de déchets

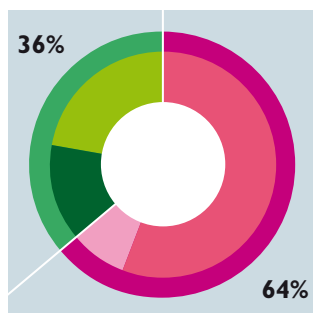


Chiffre d'affaires par zones géographiques





Chiffre d'affaires 2011 par clientèle et par filière



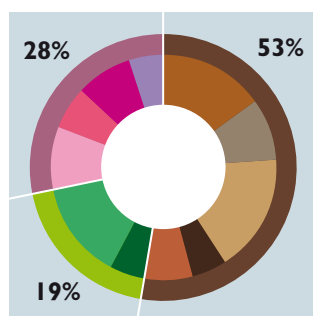
Déchets dangereux 64%

- Industriels DD 56%
- Collectivités DD 8%

Déchets non dangereux 36%

- Industriels DND 14%
- Collectivité DND 22%

Chiffre d'affaires 2011 par mix métiers



Traitements 53%

- Stockage DND 15%
- Stockage DD 9%
- Incinération DD 17%
- Autres traitements DD 5%
- Incinération DND 7%

Valorisation 19%

- Valorisation énergétique 5%
- Valorisation matières 14%

Services 28%

- Tri - conditionnement DD / DND 9%
- Offres globales 6%
- Dépollution 8%
- Éco-services 5%

La filière Déchets Non Dangereux (DND) progresse de 14,3% sous l'effet de la bonne tenue de ses marchés avec les collectivités, de la montée en puissance des métiers de valorisation et de la contribution des développements commerciaux dans les métiers de délégation de service public.



Croissance du chiffre d'affaires HIME

Au 31 décembre 2011, le chiffre d'affaires consolidé de Hime s'établit à 1.645,1 M€, en hausse de +5,7% par rapport à la même période de l'an passé. Cette croissance résulte pour partie de l'effet de périmètre lié à l'intégration de métiers complémentaires en France : ainsi, à périmètre constant, la progression du chiffre d'affaires consolidé ressort à +3,1%.

La progression du chiffre d'affaires reflète :

dans les métiers de l'Eau :

- en France :
 - un effet de périmètre à hauteur de 39,2 M€, résultant des croissances externes dans des métiers complémentaires, comme notamment les golfs.
 - à périmètre constant, la progression des marchés Eau & Assainissement en France s'établit à + 4,6%, illustrant la solidité de ces marchés.
 - une moindre performance des métiers d'ingénierie (-16,5% à 86,6 M€).
- à l'International (+4,9% à 126,6 M€) : des hausses tarifaires en Pologne, la contribution des nouveaux grands contrats (Arabie Saoudite...) et la bonne tenue des activités en Espagne.

dans les métiers de la Propreté : principalement la bonne tenue des métiers de valorisation, en lien avec l'évolution des prix des matières premières secondaires.

Données consolidées HIME en M€ (normes IFRS)

Au 31 décembre	2010	2011	Variation 2011/2010	2011 constant	Variation 2011/2010
Eau	1231,7	1303,2	+ 5,8%	1264,0	+ 2,6%
Propreté	325,3	341,9	+ 5,1%	341,9	+ 5,1%
Chiffre d'affaires consolidé	1557,0	1645,1	+ 5,7%	1605,9	+ 3,1%



Les performances de Sécché Environnement en 2011

Au 31 décembre Données consolidées auditées en M€ (normes IFRS)	2010 retraité*	2011	Variation 2011/2010
Chiffre d'affaires	402,1	424,2	+ 5,5%
Excédent Brut d'Exploitation	103,7	97,4	- 6,0%
Résultat Opérationnel Courant	66,9	57,4	- 14,2%
Résultat Opérationnel	60,4	55,2	- 8,7%
Résultat net des Sociétés Intégrées	46,1	44,0	- 4,6%
Résultat net part du groupe	27,4	15,9	- 42,1%



Excédent brut d'exploitation

La contribution positive de la croissance organique (+2,5 M€) a été obérée par l'évolution fortement défavorable de l'activité PCB pour (3,1) M€ et par l'évolution du mix activités à hauteur de (1,2) M€.

Un ensemble de facteurs exogènes et/ou non récurrents (hausse des coûts de l'énergie, surcoûts de maintenance, suppression des allègements Fillon ...) ont également contribué à cette contraction de la rentabilité brute (impact négatif de 4,5 M€).

Résultat opérationnel

L'évolution du ROC reflète essentiellement la variation de l'EBE mais également la prise en compte de l'augmentation des charges concessives (« GER » pour 1,8 M€, liées notamment à Sénerval non intégré au 1^{er} semestre 2010) ainsi que l'augmentation des charges pour réhabilitation de sites pour 2,8 M€. Le RO (Résultat Opérationnel) est porté à 55,2 M€ soit 13,0% CA (contre 15,0% CA en 2010). Le RO 2011 bénéficie de la non-reconduction de la charge ponctuelle constatée en 2010 en raison de l'application de la norme IFRS 3 révisée (4,9 M€).

« Au cours de l'exercice 2011, Sécché Environnement a connu un bon niveau d'activité, fruit de sa stratégie de développement sur ses nouveaux marchés, tels que ceux de la gestion déléguée ou des valorisations. Les marges opérationnelles ont évolué en phase avec ces modifications de mix activités mais surtout, elles ont été sensiblement affectées par la dégradation des marchés PCB ainsi que par des charges exogènes ou ponctuelles.

En dépit de ces éléments, le résultat net des sociétés intégrées, mesurant la performance des activités sous contrôle opérationnel, s'est maintenu à un niveau élevé. Également, le Groupe a dégagé un autofinancement très significatif, qui lui a permis de financer sa politique soutenue d'investissements de croissance et de préserver la solidité de ses ratios bilanciaux.

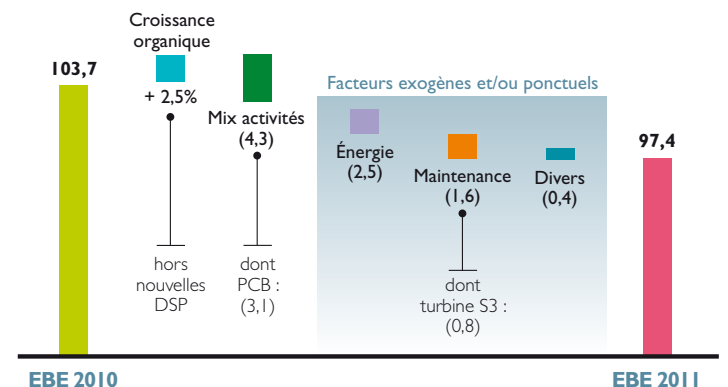
En 2012, le Groupe pourra appuyer sa stratégie de développement sur une situation financière saine, confortée par l'allongement de la maturité de sa dette.

Solidement ancré sur les marchés réglementés de la valorisation et du traitement de déchets, Sécché Environnement poursuivra sa stratégie en direction des métiers de tri et de valorisations ainsi que sur les marchés de l'externalisation de la gestion de déchets.

Ces développements commerciaux devraient contribuer à la croissance de l'exercice mais elle se traduira également par la poursuite des effets mix sur nos marges opérationnelles. »

Joël Séché

* La présentation comptable relative aux charges de renouvellement d'actifs concédés et de réhabilitation de sites a été modifiée en 2011 par rapport à 2010, avec un effet sur l'EBE 2010 de +2,3 M€ et sans changement sur le ROC.





Consolidation avec entreprises associées

Le résultat net des sociétés intégrées, qui mesure la performance des activités sous contrôle opérationnel absorbe en partie la contraction du résultat opérationnel en raison de l'évolution favorable du résultat financier.

En effet, le résultat financier est positif et progresse à 8,3 M€ contre 6,0 M€ il y a un an. Cette hausse reflète à la fois la réduction de la dette financière nette moyenne sur l'exercice et l'amélioration du coût de la dette.

Après comptabilisation de la quote-part des entreprises associées, en évolution fortement négative en raison de la dégradation des résultats Hime, le résultat net part du Groupe s'établit à 15,9 M€ soit 3,7% CA (contre 6,8% CA en 2010).

HIME

■ **Un chiffre d'affaires en croissance** (+5,7% à 1.646,5 M€) intégrant un effet de périmètre (40,5 M€). Ainsi, la croissance à périmètre constant est ramenée à +3,1% ;

■ **Un EBE stable** à 186,6 M€, soit 11,3% CA (vs. 187,0 M€ soit 12,0% CA en 2010).

Cette stabilité traduit :

- dans les métiers de l'eau : la compensation partielle des effets commerciaux et météo négatifs (-22,5 M€) par les gains de productivité et la contribution du développement à l'International ;
- dans les métiers de la propreté : des effets positifs résultant de l'amélioration de la gestion des contrats et des prix des matières premières secondaires obérés par la hausse des prix de l'énergie.

■ **Un ROC stable** à 64,6 M€ soit 3,9% CA. (vs. 65,1 M€ soit 4,2% CA en 2010), en lien avec le niveau de l'EBE ;

■ **Un résultat financier en léger repli** à (139,1) M€ contre (135,2) M€ en 2010, sous l'effet conjugué de la progression de l'endettement net et du coût de la dette ;

■ **Un résultat fiscal fortement dégradé** en raison de la loi de finances limitant les déficits. Le résultat fiscal s'inscrit ainsi à (9,3) M€ contre 15,1 M€ en 2010.

Au 31 décembre

Données consolidées auditées en M€ (normes IFRS)

	2010	2011	Variation 2011/2010
Chiffre d'affaires	1 557,0	1 646,5	+ 5,7%
Excédent Brut d'Exploitation	187,0	186,6	- 0,2%
Résultat Opérationnel Courant	65,1	64,6	- 0,7%
Résultat financier	(135,2)	(139,1)	-
Produit / (charge) d'impôt	15,1	(9,3)	-
Résultat net consolidé (pdg)	(58,1)	(86,1)	-

Au 31 décembre 2011, le résultat net consolidé de Hime s'établit en perte de 86,1 M€ contre une perte nette de 58,1 M€ un an plus tôt.

La dette financière nette est portée à 1.659,6 M€ (contre 1.553,9 M€ il y a un an), extériorisant un levantage de 8,29x EBE (vs. 8,06x).

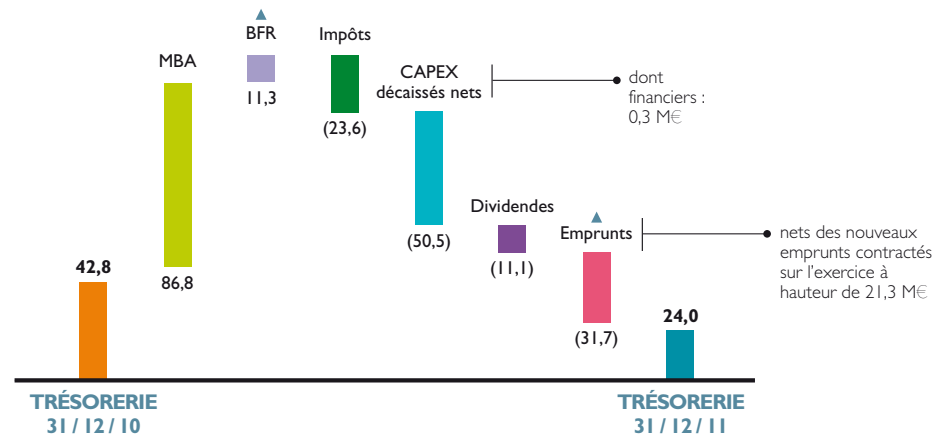


Les grands équilibres des flux financiers

Croissance autofinancée

La Marge brute d'autofinancement s'établit à 86,8 M€ soit 20,5% CA. Elle autofinance largement les investissements industriels, qui s'affichent en progression sensible sur la période (50,1 M€ soit 11,8% CA contre 6,7% CA en 2010). Au titre de l'exercice, le montant des investissements concessifs (IFRIC 12) s'élève à 1,3 M€.

Génération de free cash flow

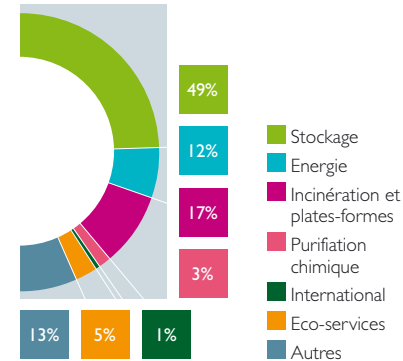


Données consolidées en M€

Maitrise des investissements de maintenance et progression des investissements de développement

La progression des investissements industriels reflète essentiellement la stratégie sélective et ciblée de développement dans des métiers porteurs, comme ceux des tris et de la valorisation matières (production de CSR) ou encore, ceux de la production d'énergies renouvelables en lien avec les métiers historiques du Groupe (ferme solaire du Vigeant).

Investissements industriels comptabilisés au 31 décembre 2011



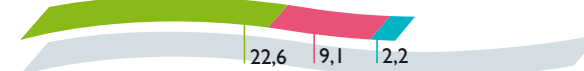
Investissements industriels comptabilisés : 50,2 M€ (dont alvéoles de stockage : 8,9 M€)



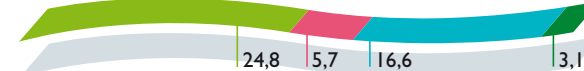
2009



2010



2011



Maintenance Développement
Energie Divers

Capex industriels décaissés nets : 50,1 M€ (vs. 27,0 M€ en 2010) soit 11,8% du chiffre d'affaires en 2011



Contraction de l'endettement net

L'endettement net consolidé se contracte légèrement à 191,9 M€ et les ratios financiers restent stables à 0,54x Fonds propres et 1,96x EBE (contre 194,9 M€ un an plus tôt, soit 0,53x FP et 1,91x EBE), confirmant ainsi la solidité financière du Groupe.

À l'occasion de l'échéance de son contrat bancaire de dette senior (conclu en avril 2007), dont la dernière tranche de remboursement de capital (162,5 M€) intervenait le 12 avril 2012, Séché Environnement a mis en place une nouvelle structure de financements.

L'opération de refinancement porte sur un montant de 188,3 millions d'euros et se décompose comme suit :

- 163,3 M€ par la souscription d'un crédit syndiqué bancaire amortissable à échéance 2017, regroupant 11 banques participantes. Les banques chefs de file sont le Groupe Crédit Agricole et le Groupe Société Générale ;
- 25,0 M€ par l'émission d'une obligation in fine à échéance 2019, intégralement souscrite par le Groupe Tikehau.

Ces nouveaux contrats sont assortis de ratios identiques à ceux de la précédente convention de crédit, soit un gearing inférieur à 1,1 x Fonds Propres et un leverage inférieur à 3 x EBE.



Perspectives 2012 : développement sur les nouveaux métiers

Spécialiste de la valorisation et du traitement des déchets, Séché Environnement est présent sur des marchés solides, à fortes barrières à l'entrée, et riches des opportunités commerciales que font naître les enjeux sociétaux de développement durable.

Séché Environnement s'attache à accompagner les mutations de ses marchés en diversifiant ses offres de services à l'environnement et en investissant pour développer de nouvelles activités pour anticiper les besoins de ses clientèles de collectivités et d'industriels.

Ainsi, le Groupe poursuit une stratégie active de développement sur les métiers porteurs des tris et des valorisations, qui répondent aux exigences posées par les réglementations issues du Grenelle de l'Environnement. Sa stratégie vise également à conquérir des clientèles de grandes collectivités et d'industriels de premier plan, à travers ses offres d'externalisation, qui sont aussi l'opportunité de renforcer la visibilité de ses activités.

Cette stratégie se traduit par une évolution progressive de son mix activité et par une politique d'investissements soutenue et ciblée en direction de ces nouvelles activités. Séché Environnement prévoit de réaliser en 2012, environ 60 M€ d'investissements industriels, dont 22 M€ au titre des investissements concessifs.

La décroissance attendue des marchés PCB sur l'exercice en cours, de l'ordre de 10 M€, devrait de nouveau peser sur l'évolution de la marge opérationnelle. Dès lors, le ROC, pourrait s'établir autour de 12% du chiffre d'affaires consolidé (hors IFRIC 12) au titre de l'exercice en cours.





Les marchés boursiers

Une année boursière chahutée

L'année boursière 2011 a été marquée par une extrême volatilité des marchés, à l'instar des années récentes.

Ainsi, l'indice de la Bourse de Paris a débuté l'année sur un trend positif, soutenu par les tendances positives dégagées par l'exercice 2010 et l'anticipation de bons résultats des entreprises cotées.

Le CAC 40 a ainsi ouvert l'année à 3900 points pour atteindre un plus haut de 4157 points le 18 février 2011.

Dès le mois de mars, le regain des tensions sur les dettes souveraines en Europe, suscité par la possibilité désormais ouverte d'un défaut de la Grèce, a précipité le CAC 40 vers un point bas, à 3696 points le 16 mars avant de revenir sur le niveau des 4000 début juillet.

Au cours de l'été, la crainte d'un nouveau ralentissement économique au niveau mondial et surtout l'accentuation de la crise de la dette en Europe et les risques que celle-ci fait peser sur le système bancaire, ont conduit à un nouvel effondrement de la capitalisation de la place de Paris, avec un CAC 40 qui atteint son plus bas annuel à 2781 points le 22 septembre.

Les mesures adoptées par les gouvernements européens pour éloigner le risque de défaut de la Grèce et leur recherche affichée d'une meilleure coordination des stratégies pour lutter contre la diffusion de la crise de l'Euro, ont permis de ramener les marchés, en toute fin d'année, à une certaine stabilité.

Au 30 décembre 2011, l'indice CAC 40 a clôturé à 3159 points marquant un retrait de 17% sur un an.

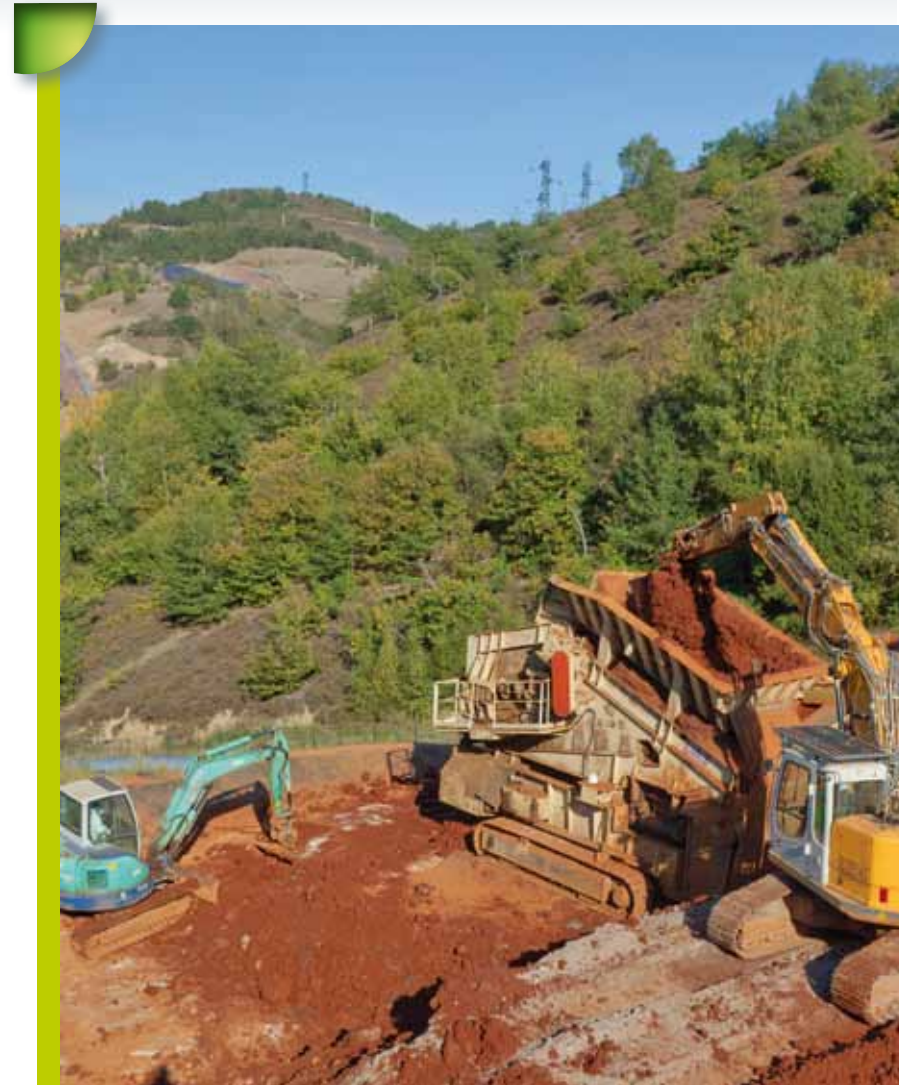
La désaffection prononcée du secteur des Utilities

Le secteur des « Utilities », auquel Sécché Environnement est assimilé, a mal résisté à la pression baissière des marchés. Pourtant traditionnellement considéré comme défensif, ce secteur a véritablement décroché par rapport à l'indice CAC 40 dès le printemps.

En effet, avec un modèle de croissance reposant sur un endettement important, sensible à la santé financière de ses clientèles de collectivités, le secteur a paru particulièrement fragilisé par la perspective d'une crise de liquidité bancaire et de tensions haussières sur les taux d'intérêt dans un contexte de ralentissement économique prévisible et d'alourdissement de la situation financière des collectivités locales.

De surcroît, durant l'été, l'un des géants du secteur a annoncé un repositionnement stratégique d'envergure et une révision sensible de ses perspectives bénéficiaires, jetant une nouvelle ombre sur ce secteur d'activité.

A la fin de l'année 2011, l'indice CAC Utilities s'inscrit ainsi en très fort retrait par rapport à l'indice de référence, avec une contre-performance de 31%, les comparables boursiers directs de Sécché Environnement affichant des baisses sensiblement plus marquées, de 40% à 60% environ.





Un titre fortement pénalisé par le contexte boursier

Le titre Séch  Environnement n'a pas  chapp    cette mauvaise conjoncture boursi re malgr  un d but d'ann e bien orient .

En effet, ayant cl tur  la 1^{re} s ance   58,85  , le titre a bien r sist  aux al as du march  boursier et aux difficult s du secteur jusqu'  l' t .

Il a ainsi atteint son plus haut annuel le 25 mars   69   (70   en s ance) et a continu  de surperformer ses principaux comparables boursiers, fort de la qualit  des r sultats affich s au titre de l'exercice 2010 et de la solidit  de ses activit s en 2011.

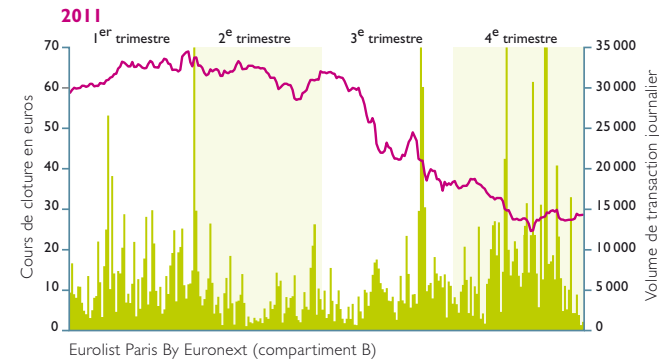
Toutefois, la crise financi re qui s' st aggrav e pendant l' t  a conduit l'action S ch  Environnement   se rapprocher du niveau de performance boursi re de ses comparables sectoriels et   d crocher sensiblement par rapport aux principaux indices de r f rence. Le titre atteint ainsi un plus bas de 24,57 euros le 23 novembre.

D but d cembre, une rumeur relative   un changement de strat gie vis- -vis de sa participation dans le groupe Saur a donn  un int r t hautement sp culatif au titre qui a connu, sur quelques s ances, des  changes particuli rement soutenus.

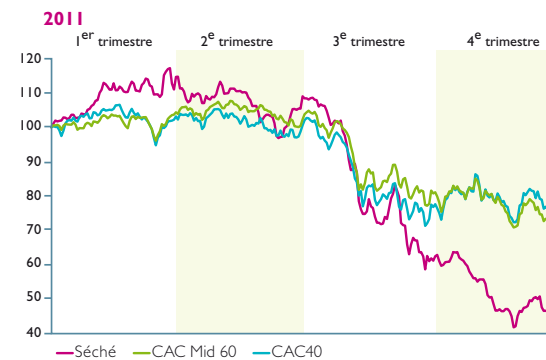
Au 30 d cembre 2011, l'action cl turait   28,65 euros et affichait une capitalisation boursi re de l'ordre de 247 M .



 volution du cours de Bourse et des volumes  chang s



 volution compar e du cours de Bourse et des indices





Cotation NYSE EuroNext

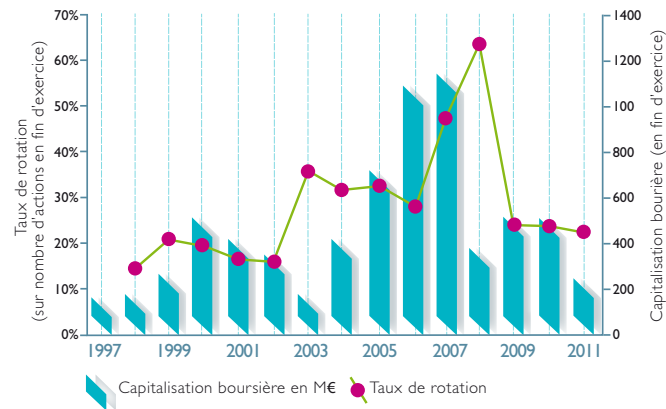
A compter du 24 février 2012 NYSE EuroNext cotera Sèché Environnement au SRD « long » au lieu du SRD « classique » jusqu'à présent, ce qui signifie que seuls les achats à terme seront autorisés sur le titre et que les ventes à découvert ne seront plus possibles.

Il s'agit d'une mesure purement technique fondée sur la liquidité du titre. En effet, le SRD classique (autorisant des positions longues et des positions courtes) est réservé aux valeurs de plus de 1 milliard de capitalisation et/ou affichant des transactions quotidiennes d'au moins 500.000 euros.

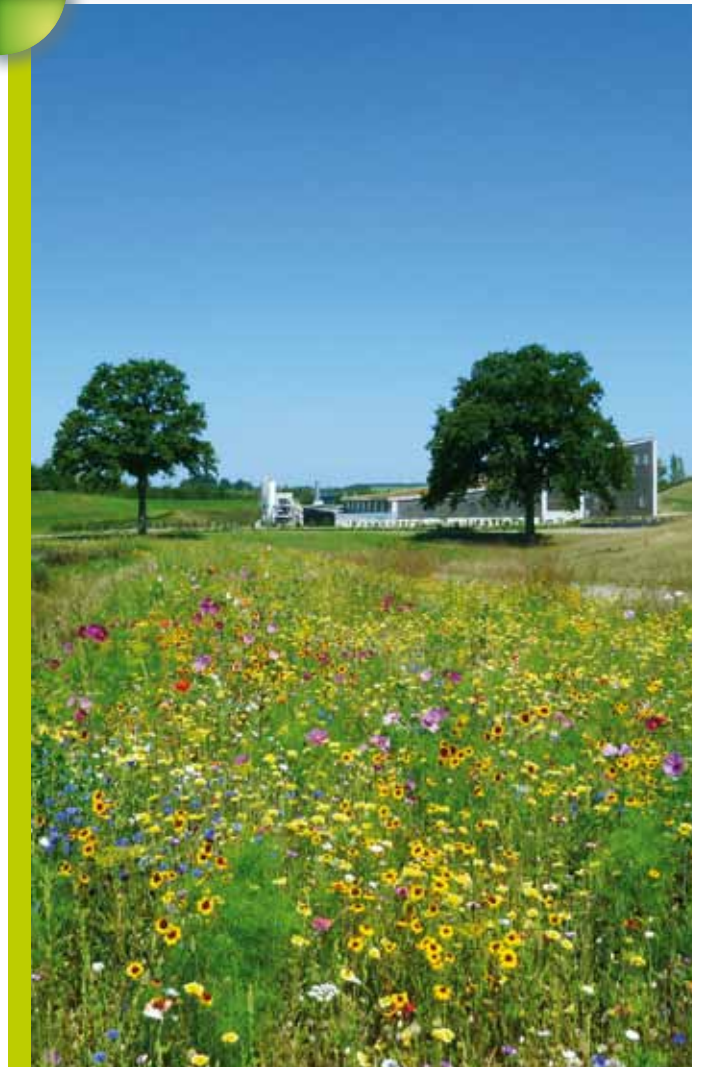
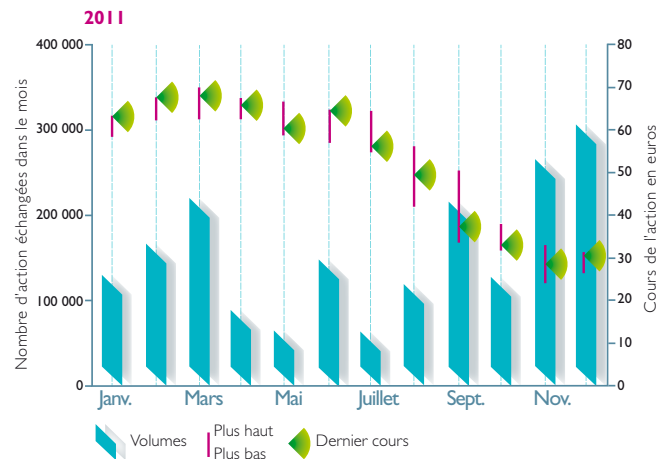
En 2011, sur l'action Sèché, les échanges quotidiens moyens sur Euronext atteignaient seulement 331.000 euros pour une capitalisation de l'ordre de 240 M€ en fin d'année (contre 450 M€ en début d'année).

L'affectation au Compartiment B reste inchangée.

Capitalisation boursière en M€ et taux de rotation



Analyse de la volatilité des échanges boursiers





Une communication financière active pour fidéliser l'actionnariat

Au sein de cette conjoncture boursière dégradée, Sécché Environnement a réaffirmé sa volonté de transparence dans sa communication auprès de ses actionnaires individuels et institutionnels. Au cours de l'an passé, Sécché Environnement s'est efforcé de maintenir à la fois le rythme de communication, la diversité géographique.

Au-delà des 10 présentations formelles qu'il assure auprès de la communauté financière lors des publications de résultats ou de chiffre d'affaires, Sécché Environnement a poursuivi une active politique de « roadshows », soit 26 journées de rencontres avec les investisseurs institutionnels français ou étrangers, au cours desquelles la stratégie de l'entreprise, ses performances et sa vision des marchés de l'Environnement peuvent être expliquées et valorisées.

En plus des rencontres organisées sur la Place de Paris, Sécché Environnement a été très présent sur les principales places européennes, telles que Londres, Genève, Zürich ou Francfort. Sécché Environnement est également fréquemment sollicité pour rencontrer des investisseurs aux Etats-Unis et au Canada et s'y est rendu deux fois en 2011.

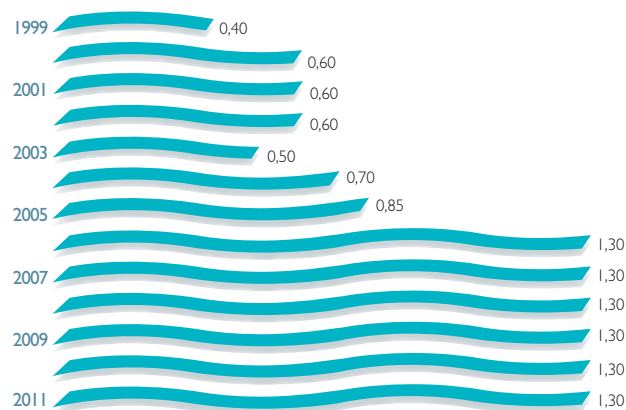
Valeur reconnue de l'univers ISR, Sécché Environnement participe également aux réunions centrées sur la thématique du développement durable et y démontre, auprès de spécialistes, analystes et investisseurs des fonds ISR, la performance de ses métiers à l'aune des grands enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux.

Dans un souci de toujours plus grande proximité avec ses parties prenantes du monde financier, Sécché Environnement a également multiplié en 2011 les visites de ses sites d'exploitation pour les analystes financiers et pour les investisseurs.

Les actionnaires individuels ont fait l'objet d'une attention toute particulière puisque 4 journées d'information leur ont été exclusivement consacrées, dont une en collaboration avec la Fédération Française des Clubs d'Investissement. De plus, le site Internet de Sécché Environnement s'est enrichi de deux modules spécifiquement dédiés aux actionnaires individuels, grâce auxquels ces derniers peuvent se former gracieusement aux mécanismes boursiers et aux principes de l'analyse financière.

Outil de mesure de la fidélité de nos actionnaires, le taux de rotation du capital (20%) s'est maintenu à un niveau particulièrement bas au regard des années passées, illustrant la confiance de nos actionnaires dans la valeur.

Dividende net / action en euros





UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES DU 21^{ÈME} SIÈCLE

Production d'énergies renouvelables

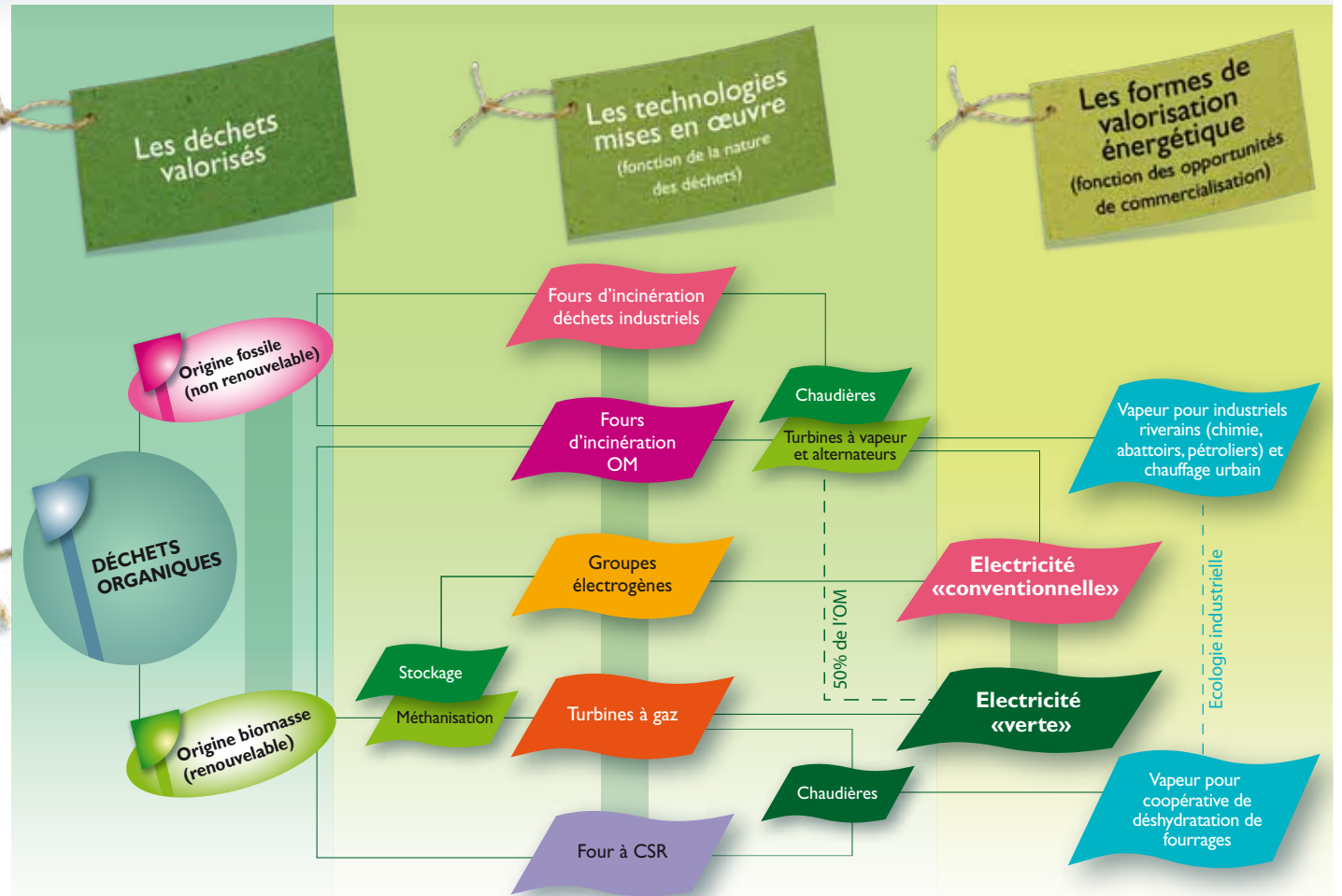
Valorisation de la fraction organique des déchets

Autonomie énergétique

Le Groupe produit deux fois plus d'énergie à partir des déchets qu'il n'en faut pour les traiter.

L'énergie produite

correspond à la consommation électrique annuelle de 735 000 habitants, soit presque une ville comme Marseille, 2^{ème} ville de France.





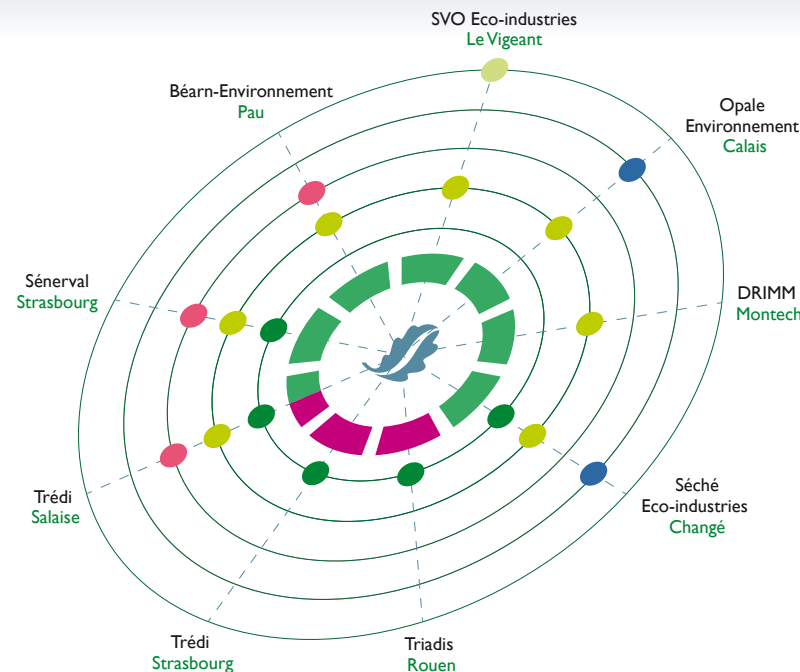
Production solaire

Première centrale installée sur un ancien site de stockage de déchets ménagers, le champ solaire du Vigéant offre une puissance totale de 3,2 MW, permettant la production d'énergie sans prélever sur les terrains agricoles, dans un souci de développement durable et responsable.

Elle produit 3,8 millions de KWh par an, ce qui correspond aux besoins en électricité de 2000 foyers en année pleine et représente une économie en de 1 600 teqCO₂ par an. Son raccordement au réseau est effectif depuis le 4^{ème} trimestre 2011.

Equipée de panneaux photovoltaïques proposant les 5 technologies disponibles sur le marché, elle permet de dispenser des formations (du C.A.P. à Bac+5) en partenariat avec l'AFPA et les IUT de la Région Poitou-Charentes, dans le cadre d'une école des métiers du solaire.

Ce site, très innovant, offre des perspectives durables, notamment en matière de recherche. Un programme piloté par l'ADEME (IPERD) permet de travailler sur le stockage de l'énergie et ainsi ouvrir de nouvelles perspectives au solaire.



- Déchets non dangereux
- Déchets dangereux
- Production de chaleur vendue ou autoconsommée (vapeur)
- Electricité verte (EnR-énergie renouvelable)
- Energie solaire
- Electricité conventionnelle
- Production de CSR (combustible solide de récupération)

Bilan énergétique 2011

Consommation	
Total en GWh/an	307,7
kWh / t déchet traité	127,5
Production ex déchets	
Total en GWh/an	644,4
kWh / t déchet traité	267,0
Taux d'autosuffisance	
Total	209,4%



Une seconde vie pour les matières premières

Des marchés soumis à fluctuations

Les crises successives de ces dernières années n'ont pas eu raison de l'industrie de la valorisation et du recyclage malgré des périodes de faiblesse de la demande et de baisse des prix de vente.

L'industrie du recyclage constitue un pan important de l'économie nationale, toutefois tributaire de la santé des économies européennes et notamment de la résolution de la crise de la dette et de la capacité à lever les doutes de la zone euro à relancer la croissance.

La préservation des ressources fait partie des préoccupations économiques et environnementales de la quasi-totalité des opérateurs au sein de la chaîne de valeur de la gestion des déchets.

La directive cadre européenne qui hiérarchise les priorités des modes de traitement, les nouvelles réglementations nationales et supra nationales (bio déchets), la mise en place de la responsabilité élargie des producteurs (REP), la sortie du statut des déchets pour l'acier et l'aluminium sont autant d'axes forts qui orientent les comportements des acteurs du secteur et les positionnements industriels à venir.

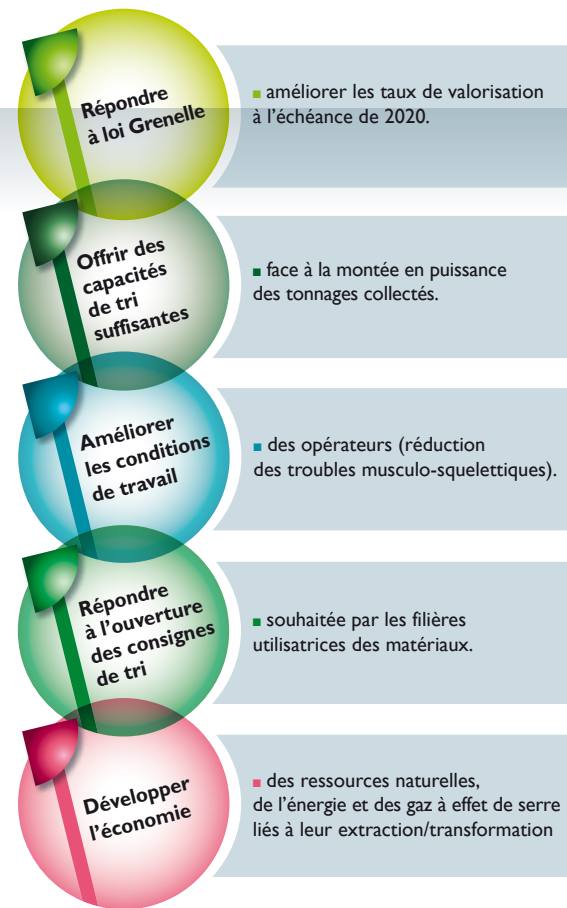
Une implication forte de Sécché Environnement

La valorisation matière a toute sa place dans l'approche du Groupe qu'il s'agisse de produire une matière première ou un produit destiné à devenir un combustible (CSR), un substrat destiné à la production d'énergie.

Les filières actuelles consommatrices de CSR sont encore peu diversifiées. A l'instar du développement des applications pour l'utilisation des matières recyclées, celles des utilisateurs de CSR devront faire l'objet de cahier des charges précis notamment pour ce qui touche au pouvoir calorifique (PCI) recherché et aux substances admises.

La modernisation des installations de tri des collectes sélectives issues des ménages, en les dotant des toutes dernières technologies disponibles répond aux évolutions des modes de collecte (la collecte multi matériaux remplace le bi flux) et permet d'automatiser au maximum la séparation des corps creux et plats et notamment par le biais de tri optiques de trier automatiquement les différentes résines de plastique.

Lorsque le Groupe agit en qualité de prestataire de services pour le tri ou la régénération, le Groupe ne devient pas propriétaire des marchandises, et leur tonnage n'est alors pas comptabilisé dans les volumes recyclés par lui.



Valorisation matières	2011
En interne au Groupe	90
En externe	170
Total en kt	260
En proportion du tonnage traité	10,8%
Part valorisation interne	34,6%



Une gestion interne en économie circulaire

Consommation de matières premières

La consommation totale du Groupe dans les principales matières utilisées dans les procédés s'élève à 263 kt dont 34 % sont des déchets recyclés. Ramenées à la tonne de déchets traités, les activités les plus consommatrices de matière sont dans l'ordre, la stabilisation, puis les traitements (physico-chimique et incinération).

Consommation matières	2011
Ex valorisation interne	90
Achats externes	173
Total en kt	263
En proportion du tonnage traité	10,9%
Proportion issue de déchets	34,2%

Déchets de l'activité

Par-delà des actions volontaristes de recyclage, le Groupe doit assumer sa propre production de résidus, directement liée à la nature et au volume des déchets reçus de sa clientèle. Il s'agit principalement des déchets de l'incinération (mâchefers et résidus d'épuration des fumées) et des boues issues des traitements d'eau.

Déchets dangereux	2011
Total en kt	140
En proportion du tonnage traité	5,8%
Déchets banals	
Total en kt	46
En proportion du tonnage traité	1,9%





LE MONDE DU VIVANT

Biodiversité et stratégie d'entreprise

Biodynamique des êtres vivants et de leur milieu

La diversité de toutes les formes d'êtres vivants et des milieux dans lesquels ils évoluent constitue la biodiversité avec ses trois niveaux - génétiques, spécifiques et écosystémiques - . Sur chacun de ces niveaux se greffent des problématiques et des enjeux spécifiques, d'où des positionnements différents des acteurs, dont notamment les entreprises avec leurs diverses activités.

Son métier met Sécché Environnement en contact permanent avec la nature, cette partie-prenante silencieuse, sur ses sites mais aussi en dehors, à travers ses relations de voisinage et son inscription dans les territoires. Son activité est moins dépendante qu'impactante sur les milieux. Sécché Environnement est à leur écoute et très attentif à leurs besoins de préservation : les impacts de l'activité deviennent positifs pour peu qu'ils soient gérés en amont et en toute transparence.

Le lien qui unit Sécché Environnement à la biodiversité environnante est d'autant plus fort qu'occupant un foncier notable, il lui est possible de mettre en œuvre une action cohérente de préservation et de suivi du monde animal et végétal. Les fruits de cette action s'étendent au-delà de l'aire de ses sites propres du fait des échanges existant entre territoires (les corridors écologiques).

La biodiversité que l'entreprise préserve est celle qui l'entoure au quotidien, celle qui passe souvent inaperçue, car qualifiée de commune ou ordinaire par certains. Mais c'est elle qui fera la richesse des territoires de demain. C'est dans cette optique qu'est menée la politique environnementale de Sécché Environnement, dans le respect de l'existant pour ne pas hypothéquer l'avenir.

Pour la biodiversité

Sécché Environnement a adhéré à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité.

Fruit d'une démarche inédite de co-élaboration par toutes les parties prenantes et de consultation du public, cette Stratégie est la déclinaison française des engagements internationaux actés à Nagoya en 2010 pour enrayer la perte de biodiversité. Elle s'intègre à toutes les politiques publiques et à tous les secteurs d'activités - eau, sols, climat, énergie, agriculture, forêt, urbanisme, infrastructures...

Cette stratégie constitue un instrument majeur de la mobilisation nationale en faveur de la protection et de la valorisation de la biodiversité. La SNB vise à proposer une stratégie globale d'amélioration de l'intégration des enjeux de biodiversité dans l'ensemble des activités humaines, puis à animer et mettre en œuvre les actions associées. Sa mise en œuvre opérationnelle se traduit par 10 plans d'action.





Intégration à la politique d'entreprise

La biodiversité commune est intégrée par le Groupe dans sa démarche globale de protection des milieux naturels et ce dès le début de tout projet industriel. Il s'agit de préserver un milieu paysager typique, ayant des caractéristiques bien définies et des interrelations particulières.

Les actions de bon sens menées sur les sites de Séché Environnement :

- respecter l'existant ;
 - réhabiliter avec des essences locales ;
 - favoriser des milieux variés et diversifiés ;
 - créer des corridors écologiques ;
 - intégrer la biodiversité au cœur de l'activité
- sont autant de mesures d'aménagement du territoire transposables à d'autres lieux et activités.

Modestement à son échelle, dès le début de son activité le Groupe a été sensible à cette dimension et a travaillé sur le terrain avec toute personne ou association partageant ces valeurs. Ainsi son site historique est refuge de la LPO depuis 1994 et sa certification ISO 14001 pour la protection environnementale a été obtenue dès 1996. C'était la première au monde dans son métier.

Cela fait maintenant près d'une vingtaine d'années qu'un écologue naturaliste fait partie des équipes pour intégrer cette dimension de respect de la biodiversité dans toutes les décisions et actions. Petit à petit son équipe s'est étoffée, et des collaborations avec le Muséum National d'Histoire Naturelle sont nées. Pour n'en citer qu'une, tous les sites de stockage ont intégré depuis plusieurs années le programme STOC pour le suivi temporel des oiseaux communs. Et d'autres sujets sont en cours, avec les amphibiens, les chiroptères ... présents sur les sites, tous ouverts au public en partage de connaissances.





La gestion des milieux et des habitats

La gestion différenciée des écosystèmes des sites

Dans l'esprit de développement durable de la politique environnementale de Sêché Environnement, le choix d'une gestion différenciée de l'espace s'est imposé. Ainsi, les zones naturelles sont entretenues de manière douce afin de ne pas perturber la biodiversité présente. L'entretien est adapté en fonction du type de milieux, et préserve les zones naturelles au quotidien et à long terme.

Outillage adapté

Gestion différenciée et sécurité des hommes

Sur les zones escarpées non clôturées un broyage tardif respectant les cycles de vie des plantes est réalisé avec un nouvel outil répondant aux objectifs de sécurité des opérateurs : Le broyeur équipé de chenilles, piloté par télécommande, sécurise l'opérateur qui se tient à distance.





Le PNUE¹ déclare 2011/12 années internationales de la chauve-souris

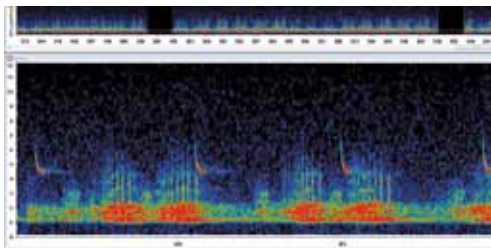
Contexte

Afin de mesurer l'évolution de la biodiversité sur le territoire français, le MNHN a été mandaté pour mettre au point des suivis pouvant servir d'indicateurs environnementaux.

En 1989, le Suivi Temporel des Oiseaux Communs est le premier de ces indicateurs à être mis en place. En 2006, le Suivi Temporel des Chauves-souris « Communes » est testé en région parisienne et c'est en 2007 qu'il est officialisé et étendu à d'autres régions. Séché Environnement a implémenté ce programme sur son site de Montech en 2010 et de Changé en 2011.

Réglementation

Toutes les chauves-souris sont protégées en France depuis deux Arrêtés Ministériels du 17 avril 1981 et du 23 mai 2007. Elles font également l'objet de protections réglementaires : Convention de Bonn et de Berne. 19 espèces sont classées sur la liste rouge de la faune menacée en France et 13 espèces sont présentes sur la liste rouge mondiale de l'UICN².



1- PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement
2- UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

Protocole du Muséum National d'Histoire Naturelle

Le suivi repose sur l'écoute et l'enregistrement des ultra-sons émis par les chauves-souris sur leur milieu de chasse et pendant leur vol de transit.

L'enregistrement est réalisé sur deux périodes de l'année. La première du 15 juin au 15 juillet correspond à la période dite de chasse active ayant pour but de nourrir les nouveaux nés et la deuxième période du 15 août au 30 septembre correspond au moment où les jeunes sont autonomes et où les chauves-souris commencent à préparer leurs stocks de graisse pour passer l'hiver.

Technique

Le protocole pédestre permet de suivre l'évolution des populations au cœur même des sites : tout comme le Suivi Temporel des Oiseaux Communs, un carré de deux kilomètres sur deux est mis en place. Dix points sont sélectionnés par l'observateur en veillant bien à en placer cinq sur les principaux habitats représentatifs du milieu et les cinq autres sont placés sur des zones pouvant être favorable aux chauves-souris. L'observateur procède aux enregistrements de six minutes par point aux deux périodes de l'année.

Le protocole routier permet d'appréhender les variations de population aux abords immédiats du site : un itinéraire de trente kilomètres est sélectionné en privilégiant les petites routes, le protocole exigeant de rouler à une vitesse constante de vingt-cinq kilomètres heure. Une fois le parcours retenu, un tirage aléatoire du point de départ est réalisé par le Muséum. A partir de ce point, l'itinéraire est divisé en tronçon de deux kilomètres, alternant avec des tronçons de un kilomètre. Le long de cet itinéraire, seuls les tronçons de deux kilomètres seront échantillonnés (enregistrement des ultra-sons).



SÉCHÉ ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ, UNE LONGUE HISTOIRE

Axe de travail

Intégrer la biodiversité dans le panel des indicateurs des suivis environnementaux pour qu'elle devienne un indicateur de richesse spécifique permettant d'évaluer la qualité des milieux.

Chronologie des principales initiatives en faveur de la nature sur les sites de stockage du Groupe

Années d'initiation des principales démarches	Séché Éco-industrie	Opale Environnement	SVO Éco-industries	Drimm
Suivi de l'avifaune (STOC du MNHN)	2005	2006	2008	2007
Suivi des amphibiens	2005	2006	2006	2006
Inventaire des odonates	2007	2006	-	2006
Inventaire floristique	2005	2006	-	2006
Suivi du paysage	2005	2004	2004	2006
Inventaire biologique dans les ruisseaux	1998	-	2006	2005
Inventaire des chiroptères	2011	-	-	2010

Entrées dans le périmètre du Groupe

Opale Environnement

SVO Eco industries

Drimm

Site historique de Changé

1994

Schéma directeur paysager

Suivi amphibiens



1995

Création refuge LPO



1996

Certification ISO 14001 intégrant faune, flore, paysage

1998

Début suivi IBGN
Début programme intensif de plantations



2000

Pâturage extensif (Highland Cattles)



Arrêté préfectoral intégrant biodiversité et paysage

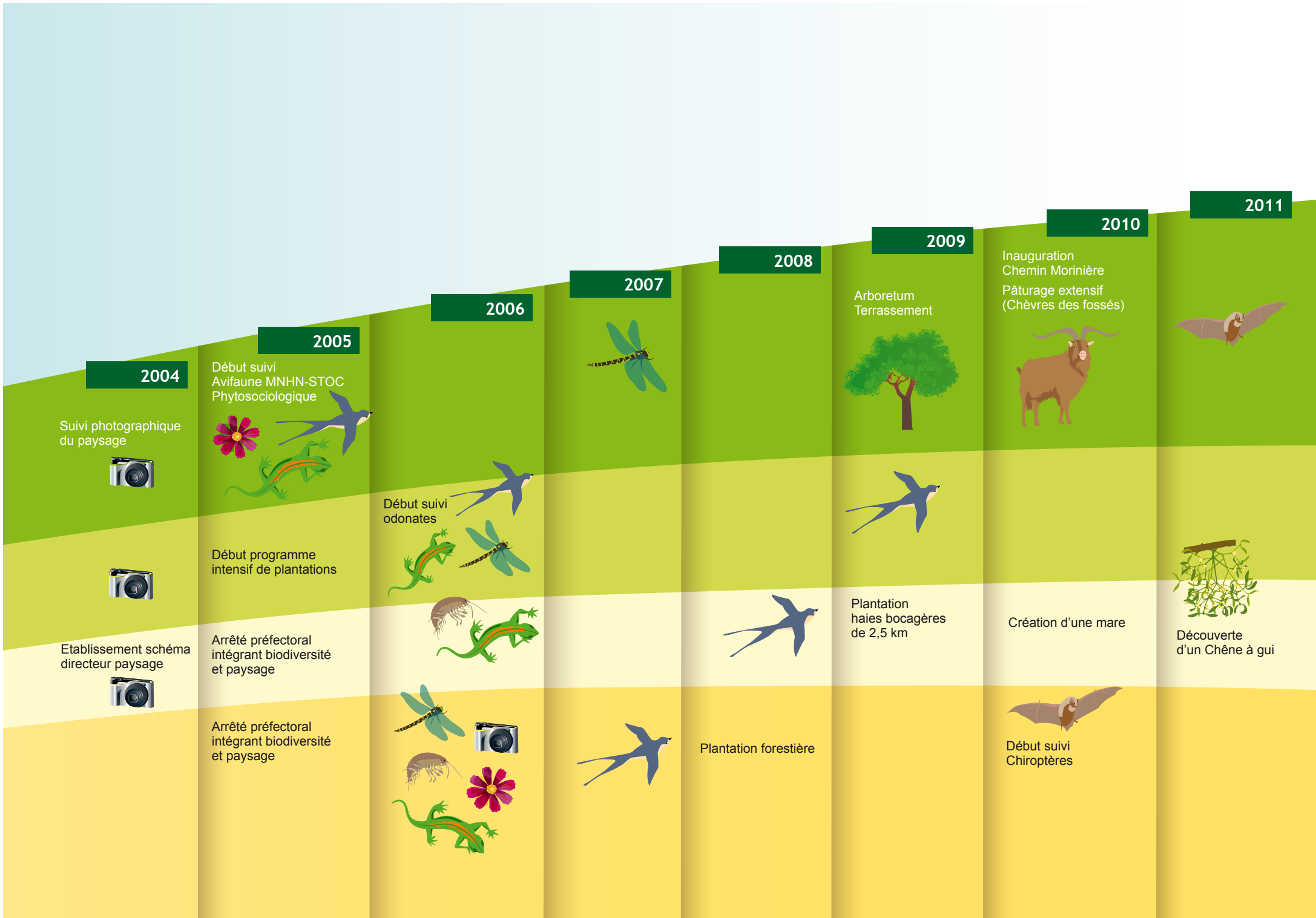
Opale environnement Calais



2002

2003

Schéma directeur paysager



2004

Suivi photographique du paysage



Etablissement schéma directeur paysage



2005

Début suivi Avifaune MNHN-STOC
Phytosociologique



Début programme intensif de plantations

Arrêté préfectoral intégrant biodiversité et paysage

Arrêté préfectoral intégrant biodiversité et paysage

2006

Début suivi odonates



2007



2008



Plantation forestière

2009

Arboretum
Terrassement



Plantation haies bocagères de 2,5 km

2010

Inauguration
Chemin Morinière
Pâturage extensif
(Chèvres des fossés)



Création d'une mare



Début suivi Chiroptères

2011



Découverte d'un Chêne à gui



La capacité à obtenir un tableau de bord de suivi

La flore

Bouturage

Opale Environnement à Sainte-Marie-Kerque produit ses propres boutures

11% des arbres et arbustes plantés dans l'année sont issus de bouturages effectués sur site par le personnel.



Il est possible de maintenir un coin de nature, même sur des sites de faible surface : l'exemple de Trédi à Strasbourg.

Plantations en 2010/2011
12 240 arbres ou arbustes
20 500 m² plantés
Soit 8,9 km linéaires de plantations

Engazonnements en 2011
128 000 m² définitivement
74 000 m² temporairement

Réhabilitation

Réhabilitation sur l'Oisonnière à Changé en Mayenne

La réhabilitation finale d'un casier a nécessité la réalisation d'un remblai technique. La renaturation de cette paroi presque verticale a fait l'objet d'une recherche spécifique de végétaux adaptés au contexte : des herbacées rases et des sédums pour obtenir un couvert avec des plantes à fleurs pour les insectes mellifères et une bonne intégration du site.

Cette paroi a été traitée par un procédé « Hydroseeding » afin d'apporter un couvert végétal à la fois esthétique, facile d'entretien et en cohérence avec la démarche d'intégration initiée sur les sites de Séch Environnement.



Les plantations

Sites	Changé	Montech	LeVigeant	La Bistade
Nombre d'arbres et arbustes plantés				
2010	750	1465	4000	749
2011	2535	45	1700	997
moyenne	1643	755	2850	873
Surfaces plantées (en m ²)				
2010	600	10290	4000	900
2011	3166	135	1245	186
moyenne	1883	5213	2623	543
Linéaires de plantations (en ml)				
2010	300	2930	2000	450
2011	1336	45	1350	
moyenne	818	1488	1675	450



La faune

L'avifaune

Sites	Changé	Montech	LeVigeant	La Bistade
Nombre de stations				
	20	20	11	10
Nombre de contacts				
2009	1511	363	556	514
2010	845	347	343	422
2011	1074	685	383	1770
Nombre d'espèces identifiées				
2009	55	55	49	53
2010	43	46	50	43
2011	47	53	49	52

Etant pour la plus part en bout de chaîne alimentaire leur présence traduit un état de santé général de l'écosystème inventorié en terme de qualité d'habitat mais aussi de ressources alimentaires et de perturbation du milieu par l'homme.



Les amphibiens

Sites	Changé	Montech	LeVigeant	La Bistade
Nombre de stations				
	19	10	8	5
Nombre de contacts				
2009	734	282	205	4
2010	971	318	310	10
2011	974	303	227	89
Nombre d'espèces identifiées				
2009	10	9	7	1
2010	11	10	8	1
2011	10	10	7	1

Animaux bio-indicateurs des milieux humides mais aussi du bocage : De nombreuses études ont montré que les composés chimiques issus de l'activité humaine se retrouvant dans l'eau provoquent des malformations et la mort d'individus. Les amphibiens sont particulièrement sensibles aux pollutions chimiques car leur peau est fine et ne possède aucune protection (écailles, poils...), elle est donc perméable à ces substances.

Les chiroptères en 2011

Sites	Changé protocole pédestre	Montech protocole pédestre	Montech protocole routier
Nombre de...			
stations	10	10	
contacts direct avec cris sociaux	234	149	94
espèces identifiées	6	7	7
richesse spécifique	6	8	

Exclusivement insectivores en France elles sont présentes dans les différents milieux agricoles, zones urbanisées, milieux forestiers... Leur présence dans ces milieux atteste d'un bon cadre de vie (sensibilité aux produits phytosanitaires qui se retrouvent dans l'eau et les insectes, produits d'entretien des charpentes, fermeture des mares, pollution lumineuse, dégradation de l'habitat, ou hibernation réduite par les hausses de température).

Les odonates en 2011

Sites	Montech	La Bistade
Nombre de...		
stations	14	5
contacts	363	1093
espèces identifiées	17	12

Leur caractère bio-indicateur vient de leur écologie, un état larvaire aquatique et adulte aérien. Par leur présence, ils sont des témoins de la qualité générale d'un milieu (eau, ressources alimentaire, végétations...).



La volonté de partager connaissances et expériences

Des collaborations inscrites dans la durée

Collaborations avec des organismes scientifiques et de recherche

Dans le cadre de l'interface « sciences / société » Séché Environnement s'investit auprès des grands organismes selon le double axe des sciences collaboratives et du partage des connaissances.

Muséum National d'Histoire Naturelle

- intégration du programme STOC du MNHN
- mécénat pour la rénovation des grandes serres du Jardin des Plantes à Paris

Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité

- présence à son Conseil d'Orientation Stratégique (COS) et à son Conseil d'administration au titre des acteurs économiques
- partie-prenante de l'ouvrage collectif « Paroles d'acteurs »

Collaborations actives avec les associations nationales

La structuration des actions et les réflexions sur le long terme reposent sur des collaborations avec des associations naturalistes (FNE, Nord Nature, LPO...) ou de caractère sociétal (Entreprises pour l'Environnement, Orée).

Travaux de terrain avec des partenaires régionaux ou locaux

Réalisées localement ces actions collaboratives au service de la biodiversité prennent des formes très diverses.

- Préservation d'espèce (chèvre des fossés avec le Conservatoire de la Charnie)
- Inventaires de l'avifaune avec des associations ornithologiques
- Publications d'inventaires d'arbres et amphibiens locaux (Mayenne Nature Environnement - MNE)
- Ouverture d'un sentier pédagogique (MNE)
- Evaluation de la santé des estuaires (Association Estuaires Loire-Vilaine)
- ... diverses problématiques locales (chiroptères à Montauban avec CRENE Midi-Pyrénées...)

Mécénat



Mécénat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)

Séché Environnement soutient les actions de la LPO en faveur de la biodiversité, et plus spécifiquement celles liées au centenaire de la LPO, son film en particulier. Séché Environnement partagera avec la LPO sa démarche de progrès en faveur de la biodiversité dans le cadre de son adhésion à la Stratégie Nationale de Biodiversité, et bénéficiera de son accompagnement et de son expertise.





Transmission de connaissances et de patrimoine

L'arbre, un symbole fort

La visite du Président de la République, M. Nicolas Sarkozy, pour inaugurer le nouveau centre de tri à Changé ayant eu lieu le jour de la naissance de sa fille, il s'est vu remettre par le Groupe un petit chêne en cadeau. Derrière ce petit chêne, se niche toute une démarche et une vision d'intégration de l'entreprise.

Ce petit chêne est un témoignage de l'attachement de Séché Environnement au patrimoine : il s'agit d'un Chêne tauzin (*Quercus pyrenaica*), provenant d'une greffe d'un arbre remarquable prélevé en 2011 sur la commune de Sainte Marie Des Bois, au lieu dit La Guette. Ce jeune Chêne tauzin devait être planté dans l'arboretum généalogique du site de Changé, en 2012, il aura donc une autre destinée...

Des étudiants en « Gestion des espaces ruraux » encadrés par leurs enseignants entretiennent et gardent le milieu ouvert dans la vallée, pendant que Mayenne Nature Environnement recense depuis plusieurs années toutes les espèces animales ou végétales présentes.

Un renforcement temporaire des équipes

La période estivale impose le renforcement des équipes d'entretien « espaces verts ». Dans ce cadre deux contrats de travail de six mois ont été signés auprès d'une structure de personnel nécessitant une adaptation spécifique et un suivi particulier (ADAPEI53)¹. Cette action a permis de favoriser l'autonomie de ces personnes par un travail valorisant et stable.

Vu la richesse des échanges humains au sein de l'équipe espaces verts et le résultat positif pour les partenaires il est convenu de reconduire cette démarche dans le temps.



Trois exemples de travaux en commun

Des sorties pédagogiques pour les enfants

Des travaux pratiques pour un lycée agricole

Mettre à disposition son expertise, fédérer les énergies, porter à connaissance, offrir un lieu pédagogique pour l'éducation à l'environnement et la pratique du développement durable dans ce qu'elle a de plus concret font partie intégrante de la culture de Séché Environnement. L'aménagement de la vallée de la Morinière en bordure du site originel du Groupe en Mayenne s'inscrit dans cette dimension : de manière originale, il propose une lecture pédagogique du paysage grâce à un panneau de lecture réalisé par une artiste locale.



¹- Association Départementale Amis Parents Enfants Inadaptés



ECOSYSTÈMES ET EXERCICE D'UNE ACTIVITÉ INDUSTRIELLE

Atténuation des changements climatiques et adaptation

Attention portée aux facteurs climatiques

Emissions évitées grâce à la valorisation énergétique

Produire de l'énergie électrique ou calorifique à partir d'énergies fossiles (gaz, fioul, charbon) dégage des gaz à effet de serre. Réaliser la même production d'énergie sous forme de valorisation de déchets, qui auraient fatalement de leur côté généré des gaz à effet de serre, revient au global à rendre « utiles » ces émissions, qui sont comptabilisées au titre d'émissions évitées par ailleurs.

Les comparaisons s'effectuant par calcul d'équivalence pour la production d'un MWh électrique moyen d'un Etat, le référentiel français est moins avantageux que l'euro-péen ou le nord-américain, la principale source de production d'électricité étant le nucléaire qui ne produit pas de gaz à effet de serre.

Emissions abattues grâce à des traitements spécifiques

Trédi Saint-Vulbas traite depuis plusieurs années des gaz industriels collectés en conteneurs issus de la réhabilitation d'anciennes installations de réfrigération ou de sécurité anti-incendie (Halon, SF₆ et CFC, aux coefficients respectifs de 6 900 teqCO₂, 23 900 teqCO₂, et 10 600 teqCO₂).

Les 726 tonnes de ces gaz traités en 2011 ont évité l'émission à l'atmosphère de 8,1 millions de teqCO₂, soit l'équivalent des émissions de 5 625 000 véhicules émettant 120 gCO₂/km (bonus/malus nul) et parcourant 12 000 km/an.



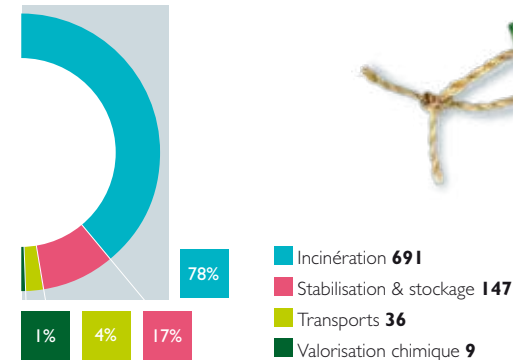
Les émissions de gaz à effet de serre évitées (en kteqCO₂) du fait de la valorisation énergétique en électricité et chaleur

par incinération	90,9
par valorisation du biogaz	73,7
Total	164,6

Proportion des Emissions Évitées / Emissions Directes en ...

référentiel français	18,6%
référentiel annexe I GhG (Greenhouse gases) protocol	114,2%
référentiel nord-américain	154,4%

883 kteqCO₂ émis directement par l'activité industrielle en 2011



Bilan des émissions industrielles de GES

L'accroissement des volumes de gaz à effet de serre est lié aux tonnages plus importants traités dans l'année, du fait de l'entrée de Sénerval dans le périmètre (38% des GES issus de l'incinération). Parallèlement, la valorisation énergétique faite par ce site accroît la quantité de gaz à effet de serre évités.

La politique de déplacements du Groupe incite les collaborateurs à recourir aux nouvelles technologies de l'information (viso-conférences...) aussi souvent que possible et pour les déplacements de privilégier le train sur les courtes et moyennes distances par rapport à l'avion, et à avoir une conduite économe des véhicules particuliers (flotte d'entreprise et véhicules de location).





Air

Bonne maîtrise des rejets atmosphériques

Mis à part les gaz à effet de serre, l'exploitation des usines d'incinération s'accompagne du rejet d'effluents gazeux et de poussières qui font l'objet de contrôles très précis. Sont en particulier analysés l'acide chlorhydrique (HCl), le dioxyde de soufre (SO₂), le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde d'azote (NO₂) et les dioxines. Grâce aux investissements d'épuration des fumées réalisés ces dernières années, ces rejets, exprimés à la tonne de déchet incinérée, sont en nette diminution.

Les autres techniques de traitement, dont le stockage ISDND, sont également à l'origine de rejets atmosphériques à la sortie des turbines ou groupes électrogènes à gaz. En cas d'indisponibilité temporaire de ces unités de valorisation, les excédents de biogaz sont brûlés à la torchère comme le prévoit la réglementation.



Contenu des émissions gazeuses en tonnes/an

Oxydes d'azotes	517,0
Dioxydes de soufre	418,0
Acide chlorhydrique	6,6
Poussières	9,9

Emissions spécifiques par tonne incinérée

Oxydes d'azote	0,57 g NO ₂ /t
Dioxydes de soufre	89,7 g SO ₂ /t
Acide chlorhydrique	0,6 g HCl/t
Poussières	7,8 g poussière/t

COV : Composés organiques volatils en tonnes/an

Incinération (sources canalisées)	5,5
Valorisation chimique	35,4
Autres	1,5
Total	42,4

Dioxine et furanes en grammes/an

Total	0,082
-------	-------

Les émissions sont fonction de la teneur initiale en polluants des déchets traités.





Eau

Les sites de Séc hé Environnement sont équipés de piézomètres permettant d'analyser régulièrement l'état des nappes phréatiques afin de garantir la qualité des eaux souterraines.

Du fait de sa vocation et de son organisation, Séc hé Environnement ne pratique aucun rejet volontaire de produits chimiques, huiles et carburants dans le milieu naturel. Les milieux aquatiques récepteurs sont, soit des stations d'épuration prévues à cet effet, soit des cours d'eau à fort débit. Il n'y a aucun rejet dans un milieu ou une zone sensible. Aucun rejet accidentel majeur de ce type n'est non plus à signaler.



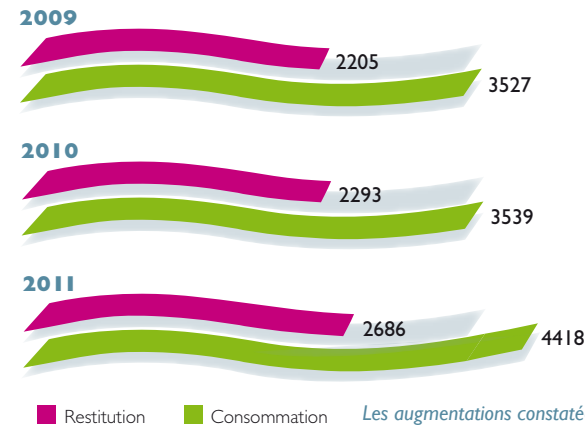
4418 milliers de m³ d'eau consommée

6% 94%

Incinération 4151
Autres 267

L'incinération est la technique de traitement la plus consommatrice d'eau (pour le traitement des fumées principalement)

Consommation et restitution d'eau (en milliers de m³)



Les augmentations constatées en 2011 correspondent à l'entrée dans le périmètre de Sénerval (eau de nappe pour installation d'incinération).

Les eaux restituées en 2011 contiennent (en tonnes/an)

Sels solubles	5114
DCO Demande chimique en oxygène	782
MES Matières en suspension	43,3
Métaux totaux	1,9
METOX indice	6,5
Azote total	19,6
AOX	0,6

L'eau provient principalement des nappes phréatiques



4418 milliers de m³ d'eau consommée

12% 88%

Nappe 3883
Réseau adduction 535





Usage des sols et du paysage

Le léger accroissement des surfaces utilisées est lié au changement de périmètre (intégration de Sénéval). La création d'un champ solaire au Vigeant n'a nécessité aucune surface complémentaire, celui-ci ayant été construit sur la partie historique du site de stockage, donnant un second usage à ces terres.

Sensibilité des milieux d'implantation

Décision unilatérale de Zones écologiques sensibles

Lors de l'aménagement du schéma directeur paysager de chaque site de stockage du Groupe, des zones naturelles typiques du paysage local ont été conservées. Ces zones de réserves naturelles ont été qualifiées en interne de zones écologiques sensibles (ZES). Elles permettent de maintenir un « vivier » de biodiversité endémique et garantissent ainsi la sauvegarde de l'identité paysagère locale.

Afin de rétablir un tissu d'échange entre les espèces, ces zones protégées (ZES) sont connectées avec les autres secteurs réhabilités et les territoires voisins. Ainsi sont créés de véritables corridors écologiques. Ces continuités permettent aux animaux de traverser le site et favorisent les échanges de populations (brassage génétique favorable au maintien de la biodiversité).

Respect du paysage

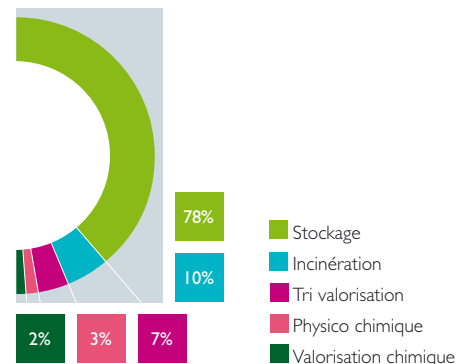
Mis en place sur l'ensemble des sites de stockage de Sécché Environnement, le suivi du paysage a pour objectif de transcrire la notion subjective de l'impact visuel de l'activité. La méthodologie a été développée en interne comme un autocontrôle de nos pratiques, les résultats obtenus permettent d'apprécier la priorité des actions à mener.

Réalisé à partir d'un reportage photographique bisannuel, il permet d'appréhender différentes « fenêtres de visibilité » entre l'hiver et l'été. La notion d'esthétisme visuel étant très subjective, l'analyse se base sur la proportion visible par rapport à l'aspect total d'un site depuis un point donné, de cinq critères relatifs à l'activité des sites.

- la visibilité du déchet ;
- la visibilité de la zone d'exploitation ;
- la visibilité des terrassements et stocks de chantier ;
- l'absence d'aménagement final : engazonnement, plantation ;
- la déficience d'entretien : mauvaises herbes, stockage divers, traces de chantier...

Pour être représentatif, ce suivi doit permettre d'évaluer l'ensemble des faces des sites de stockages et être représentatif de la vue qu'aurait une personne à pied ou en voiture en passant à côté du site.

Surfaces utilisées (333 ha au total)



Les zones déclarées « écologiquement sensibles »

Sites	Changé	Montech	Le Vigeant
Nombre	3	2	1
Superficies préservées	19 ha	40 ha	34 ha
Proportion / taille du site	11%	16 %	19%





Protection de l'environnement

Responsabilité environnementale

Deux textes réglementaires européens particulièrement importants s'appliquent depuis 2011. Ils modifient en profondeur l'évaluation des risques associés aux produits chimiques, leur mise sur le marché, leur utilisation jusqu'à leur élimination ou leur recyclage.

- REACH (Registration Evaluation and Authorisation of Chemicals)
- CLP (Classification Labelling and Packaging).

Ils impactent directement les activités de régénération et de recyclage. De nouveaux textes classent ces activités en fonction :

- des potentiels de dangers des déchets reçus, donc en fonction de leur composition en substances chimiques ;
- des potentiels de risques générés par les traitements mis en œuvre.

Un des textes revoit ainsi totalement la nomenclature des installations de traitement de déchets, les volumes à considérer pour un éventuel classement ICPE y compris avec Servitude d'Utilité publique. Bien entendu, les nouvelles règles d'évaluation des déchets traités et éventuellement stockés influent également sur le passage éventuel d'une installation en mode « SEVESO ».

Synthèse des actions de protection de l'environnement

Les dépenses environnementales sont définies comme étant des dépenses supplémentaires effectuées en vue de prévenir, réduire ou réparer les dommages que l'entreprise a occasionnés ou pourrait occasionner par ses activités, à l'environnement. Ces coûts sont liés à :

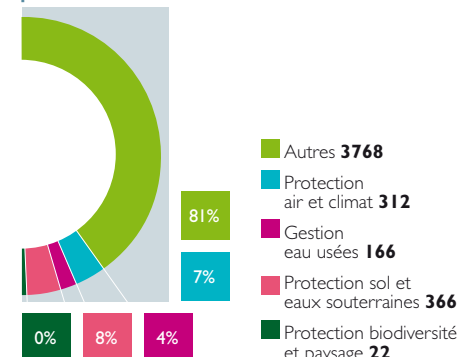


Sont exclues du champ :

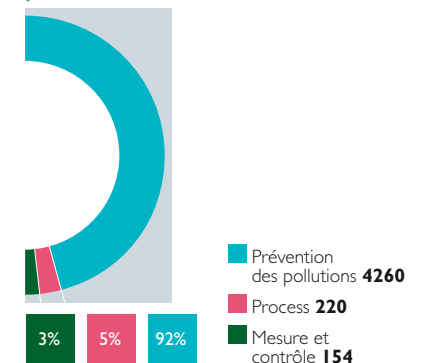
- les amendes et pénalités
- les dépenses dont ce n'est pas l'objet principal que de veiller à la protection de l'environnement
- les dépenses pouvant influencer favorablement sur l'environnement, mais qui ont avant tout pour objet de satisfaire d'autres besoins comme améliorer la rentabilité, l'hygiène ou la sécurité sur les lieux de travail (par exemple les nouveaux centres de tri).

Seules les dépenses supplémentaires identifiables sont prises en compte. Par exemple, la construction d'une station d'épuration des eaux usées constitue une dépense environnementale, mais les dépenses d'entretien supportées au cours des exercices suivants perdent leur caractère environnemental ; en revanche, les dépenses supplémentaires qui augmenteraient les capacités de traitement des eaux usées par rapport aux performances initiales, correspondent à des dépenses environnementales.

Dépenses environnementales par milieux 4 634 k€ en 2011



Dépenses environnementales par domaines 4 634 k€ en 2011



LA POURSUITE DU DIALOGUE

Le traitement des déchets concourt à la préservation de la nature et de sa biodiversité, dont l'homme. La santé de ce dernier passe par une gestion rigoureuse qui isole et confine la toxicité des déchets, qui limite les impacts sur l'environnement de ses techniques et moyens mis en œuvre à cette fin, et qui concourt au développement du bien-être global.

Les équations auxquelles Sêché Environnement est confronté sont du domaine environnemental (énergie, matière premières, eau, émissions polluantes) mais aussi humaines (travail, formation, innovation), financières (capital, moyens financiers) et sociétales (infrastructures, enseignement, intégration aux territoires).

Que toutes celles et tous ceux qui ont contribué au huitième rapport de responsabilité sociétale, ou ont prêté leur image, s'en trouvent ici remerciés.

Votre aide nous est précieuse pour mieux prendre en considération vos préoccupations. Pour en savoir plus ou nous faire part de vos commentaires, contactez-nous.

www.groupe-seche.com

- Forme juridique : société anonyme à Conseil d'administration
- Capital social : 1 726 974 euros
- Siège social : Les Hêtres BP 20 - Changé (53811)
- Immatriculation : RCS de Laval sous le numéro 306 917 535
- Code APE : 7010 Z
- Cotation en Bourse depuis 1997
Code ISIN : FR0000039109

Nous consulter

Manuel Andersen
Directeur des Relations Investisseurs
Tél. +33 (1) 53 21 53 60
Email : actionnaires@groupe-seche.com

Daniel Baumgarten
Directeur Développement Durable
Tél. +33 (1) 53 21 53 55
Email : dd@groupe-seche.com

Henri Petitgand
Directeur des relations extérieures
Tél. +33 (1) 53 21 53 56
Email : communication@groupe-seche.com

NOTA : Ce document n'est pas le document de référence 2011 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (voir sur www.groupe-seche.com), et ne saurait en tout état de cause être considéré comme exhaustif de l'engagement de Sêché Environnement dans sa démarche de progrès qui s'exprime à travers sa Charte de Développement durable.



www.groupe-seche.com



Les Hêtres - BP 20 - 53811 Changé
Tél : +33 (2) 43 59 60 00 - Fax : +33 (2) 43 59 60 01

Tour Maine Montparnasse - BP 125
33 avenue du Maine - 75755 Paris Cedex 15
Tél : +33 (1) 53 21 53 53 - Fax : +33 (1) 53 21 53 54
www.groupe-seche.com
Contact : dd@groupe-seche.com

**Retrouvez l'intégralité du Rapport Annuel
Responsabilité Sociétale 2011 sur :**
www.groupe-seche.com/rapportRSE2011/